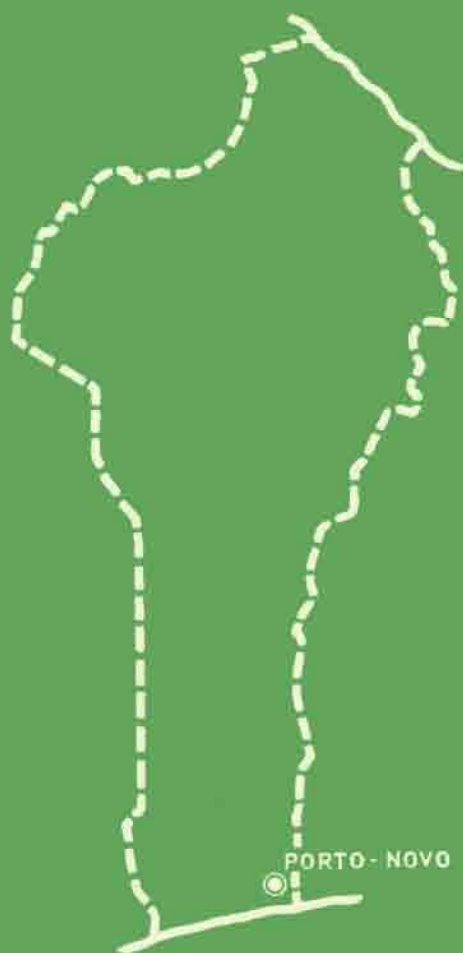


RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE 1961

**DONNÉES DE BASE**  
**SUR LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE**  
**AU DAHOMEY EN 1961**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**DONNÉES DE BASE  
SUR LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE  
AU DAHOMEY EN 1961**



## A V E R T I S S E M E N T



*La présente brochure a été rédigée par M. NEMO Conseiller aux Affaires Administratives qui a également assumé la responsabilité des diverses phases de l'enquête : réalisation sur le terrain et exploitation des données recueillies. Il y a été aidé par M. le Dr CANTRELLE, chargé de recherches de l'O.R.S.T.O.M. qui a en outre, rédigé le chapitre II-4 : Problèmes sanitaires, et M. ROUSSEL, expert-démographe qui a participé également à la rédaction du rapport provisoire. Ces experts ont été mis à la disposition de la République du Dahomey par le Ministère Français de la Coopération.*

*Il convient d'autre part de remercier l'ensemble des services administratifs de la République du Dahomey , qui ont bien voulu apporter leur précieuse collaboration, à la réalisation de l'enquête, en particulier le Chef du Service de Statistiques, M. GILLOT Attaché de l'I.N.S.E.E. dont le rôle a été déterminant au stade préparatoire.*



## SOMMAIRE

INTRODUCTION	Page
I) Présentation .....	9
II) Aperçu géographique et administratif .....	11
 <b>Ière PARTIE - Les données démographiques</b>	
<b>A - Données de structure</b>	
I) Répartition géographique de la population, les densités ...	21
II) L'habitat : villages, concessions, ménages .....	23
III) Répartition par sexe et par âge .....	31
IV) Répartition par groupes ethniques .....	35
V) Répartition selon l'état matrimonial .....	39
VI) Population active et emplois .....	43
VII) Scolarisation et instruction .....	51
VIII) Religions .....	53
 <b>B - Données de mouvement</b>	
I) Natalité .....	55
II) Mortalité .....	59
III) Perspectives d'évolution .....	63
 <b>IIème PARTIE - Quelques problèmes</b>	
I) Les disparités régionales .....	69
II) Les migrations .....	71
III) Les villes .....	75
IV) Problèmes sanitaires : Quelques données sur la mortalité...	79
V) Les sous-préfectures "Sombas" .....	85
 CONCLUSION .....	 87

**RESULTATS SOMMAIRES PAR DEPARTEMENT DE L'ENQUETE  
DEMOGRAPHIQUE 1961**

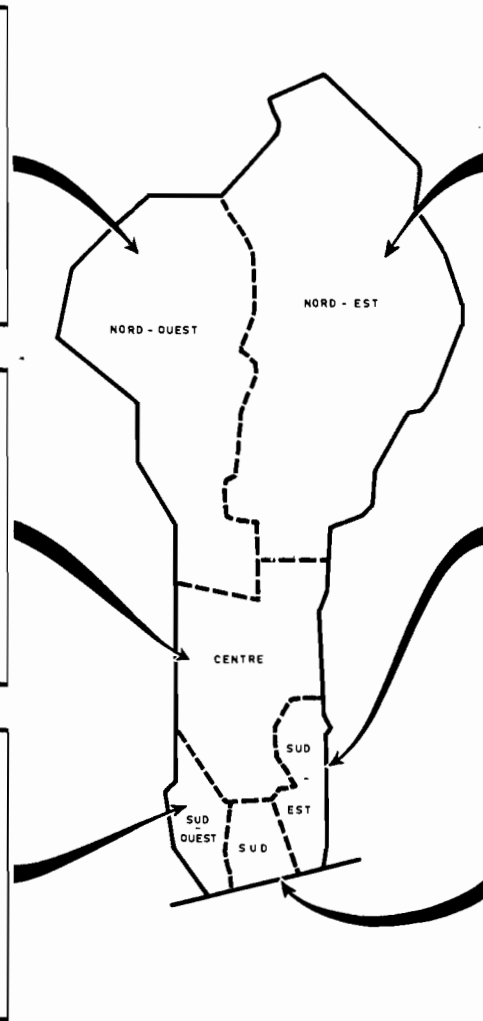
**ENSEMBLE :**

Population 1961 = 2 106 000	Répartition par âge : - 15 ans = 46 %
1971 = 2 776 300	15 - 59 ans = 48,4 %
	60 et plus = 5,6 %
Densité 1961 = 19 habitants/km <sup>2</sup>	Taux de natalité = 54 ‰
1971 = 25 habitants/km <sup>2</sup>	Taux de mortalité = 26 ‰
	Taux d'accroissement naturel = 2,8 %

Superficie = 31200 km<sup>2</sup> = 28 % du territoire  
 Population - 1961 = 313500 = 15 % de la population totale  
 " 1971 = 367000 = 13 % "  
 Densité 1961 = 10 habitants/km<sup>2</sup>  
 " 1971 = 12 habitants/km<sup>2</sup>  
 Répartition par âge : - 15 ans = 44,7 %  
 " 15 - 59 ans = 50,6 %  
 " 60 et plus = 4,7 %  
 Villes : Djaougou = 9500 habitants  
 Taux de natalité = 49 ‰  
 Taux de mortalité = 33 ‰  
 Taux d'accroissement naturel = 1,6 %

Superficie = 18700 km<sup>2</sup> = 17 % du territoire  
 Population 1961 = 425000 = 20 % de la population totale  
 " 1971 = 569000 = 20 % "  
 Densité 1961 = 23 habitants/km<sup>2</sup>  
 " 1971 = 30 habitants/km<sup>2</sup>  
 Répartition par âge : - 15 ans = 45,6 %  
 " 15 - 59 ans = 48,3 %  
 " 60 et plus = 6,1 %  
 Villes : Abomey = 20000 habitants  
 Taux de natalité = 55 ‰  
 Taux de mortalité = 24 ‰  
 Taux d'accroissement naturel = 3 %

Superficie = 3800 km<sup>2</sup> = 3 % du territoire  
 Population 1961 = 290000 = 14 % de la population totale  
 " 1971 = 429000 = 16 % "  
 Densité 1961 = 76 habitants/km<sup>2</sup>  
 " 1971 = 113 habitants/km<sup>2</sup>  
 Répartition par âge : - 15 ans = 47,5 %  
 " 15 - 59 ans = 47,5 %  
 " 60 et plus = 5,0 %  
 Taux de natalité = 68 ‰  
 Taux de mortalité = 28 ‰  
 Taux d'accroissement naturel = 4 %



Superficie = 51000 km<sup>2</sup> = 45 % du territoire  
 Population 1961 = 304500 = 15 % de la population totale  
 " 1971 = 384300 = 14 % "  
 Densité 1961 = 6 habitants/km<sup>2</sup>  
 " 1971 = 8 habitants/km<sup>2</sup>  
 Répartition par âge : - 15 ans = 46,6 %  
 " 15 - 59 ans = 47,9 %  
 " 60 et plus = 5,5 %  
 Villes : Parakou = 14500 habitants  
 Taux de natalité = 48 ‰  
 Taux de mortalité = 25 ‰  
 Taux d'accroissement naturel = 2,3 %

Superficie = 4700 km<sup>2</sup> = 4 % du territoire  
 Population 1961 = 463500 = 22 % de la population totale  
 " 1971 = 601500 = 22 % "  
 Densité 1961 = 99 habitants/km<sup>2</sup>  
 " 1971 = 128 habitants/km<sup>2</sup>  
 Répartition par âge : - 15 ans = 45 %  
 " 15 - 59 ans = 48,6 %  
 " 60 et plus = 6,4 %  
 Villes : Porto-Novo = 64000 habitants  
 Taux de natalité = 53 ‰ (brousse)  
 Taux de mortalité = 28 ‰ (brousse)  
 Taux d'accroissement naturel = 2,5 % (brousse)

Superficie = 3222 km<sup>2</sup> = 3 % du territoire  
 Population 1961 = 309400 = 15 % de la population totale  
 " 1971 = 425500 = 15 % "  
 Densité 1961 = 96 habitants/km<sup>2</sup>  
 " 1971 = 132 habitants/km<sup>2</sup>  
 Répartition par âge : - 15 ans = 44,2 %  
 " 15 - 59 ans = 49,2 %  
 " 60 et plus = 6,6 %  
 Villes : Cotonou = 78400 hab.<sup>12</sup> - Ouidah = 17000 hab.<sup>12</sup>  
 Taux de natalité = 54 ‰  
 Taux de mortalité = 24 ‰  
 Taux d'accroissement naturel = 3 % (villes n.c.)



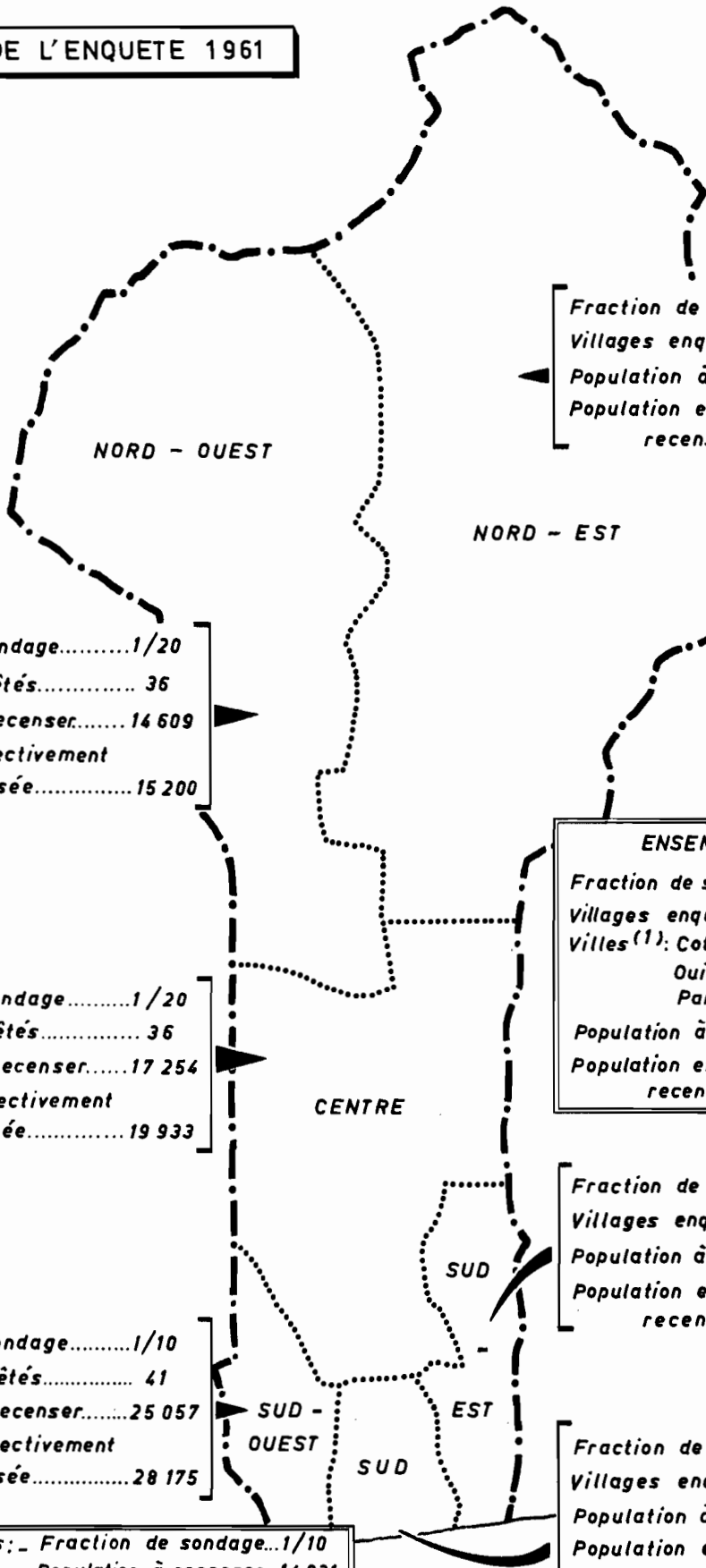
# INTRODUCTION

## I - PRESENTATION

## II - LE DAHOMEY

Géographie physique  
Géographie économique  
Géographie humaine  
Divisions administratives

**CARTE DE L'ENQUETE 1961**



Fraction de sondage.....1/29  
 Villages enquêtés..... 33  
 Population à recenser.....8 828  
 Population effectivement  
 recensée.....10 019

Fraction de sondage.....1/20  
 Villages enquêtés..... 36  
 Population à recenser.....14 609  
 Population effectivement  
 recensée.....15 200

Fraction de sondage.....1/20  
 Villages enquêtés..... 36  
 Population à recenser.....17 254  
 Population effectivement  
 recensée.....19 933

Fraction de sondage.....1/10  
 Villages enquêtés..... 41  
 Population à recenser.....25 057  
 Population effectivement  
 recensée.....28 175

**ENSEMBLE DAHOMEY**  
 Fraction de sondage.....1/17  
 Villages enquêtés.....202  
 Villes<sup>(1)</sup>: Cotonou, Porto-Novo,  
 Ouidah, Djourou, 5  
 Parakou,  
 Population à recenser.....109 094  
 Population effectivement  
 recensée.....123 411

Fraction de sondage.....1/20  
 Villages enquêtés..... 39  
 Population à recenser.....18 361  
 Population effectivement  
 recensée.....19 974

Fraction de sondage.....1/20  
 Villages enquêtés.....17  
 Population à recenser.....10 054  
 Population effectivement  
 recensée.....10 697

(1) Pour les villes: - Fraction de sondage...1/10  
 - Population à recenser...14 931  
 - Population effectivement recensée...19 413

La présente brochure a pour objet de rendre compte des principaux résultats de l'enquête démographique par sondage menée sur l'ensemble du territoire de la République du 25 Mai au 30 Septembre 1961. Elle précède un ouvrage en préparation qui fournira les résultats détaillés avec leurs commentaires et leur critique, et qui comportera une partie importante de méthodologie.

La publication actuelle est donc une sorte "d'abrégé", destiné à une lecture rapide, et qui ne saurait suffire à une connaissance approfondie des données démographiques. L'utilisation doit en être prudente, et le lecteur se souviendra que les chiffres et les tableaux fournis ici ont une valeur indicative de vraisemblance et non une valeur absolue. Dans tous les cas, l'utilisateur (planificateur, administrateur, responsable de l'éducation ou de la santé) aura intérêt à se reporter à l'ouvrage à paraître, où il trouvera les éléments lui permettant d'apprécier la marge de confiance à accorder aux résultats.

Sauf indication contraire, les chiffres utilisés proviennent de l'enquête démographique (1). En première approximation, on peut les considérer comme valables à la date du 1er Août 1961.

L'enquête s'est déroulée sur une base géographique, c'est-à-dire que le tirage au sort a été effectué sur des listes départementales de villages. Il y avait à cela plusieurs raisons : on disposait pour l'ensemble du Dahomey d'un recensement administratif récent (Novembre 1960), supposé par conséquent le document le plus exact disponible ; dans la perspective d'un plan de développement, la base géographique paraissait plus immédiatement utile qu'une base ethnique, d'autant plus que le découpage du pays en six départements s'était efforcé d'en faire six régions relativement homogènes, économiquement et humainement.

L'enquête se proposait des buts analogues à ceux des autres enquêtes menées depuis 1954 dans divers pays africains francophones (Guinée, 1954 - Côte d'Ivoire 1955-56-57, Vallée du Sénégal 1957-58, Soudan 1957-58, Cameroun

---

(1) Il va sans dire que si certains chiffres sont différents de ceux du rapport provisoire de Novembre 1961, il faut considérer ces derniers, obtenus par dépouillement manuel, comme moins valables.

1960, R.C.A. 1959, Congo 1960, Gabon 1960, Haute-Volta 1960, Niger 1960, Togo 1961.....) estimation de la population ; structure par sexe et par âge, activité et catégories socio-professionnelles, données de mouvement, taux de natalité, de fécondité, de mortalité, structures des ménages, des concessions, répartitions des villages, prévisions d'évolution de la population à court terme. L'enquête n'a porté que sur les populations africaines (Dahoméens et étrangers originaires d'un pays africain).

En cours d'enquête un phénomène dont l'ampleur n'avait pas été prévue s'est manifesté, trop tard pour que l'on puisse modifier les questionnaires : il s'agit de l'émigration et de ses diverses conséquences, sur le développement ou l'aggravation des grandes endémies en particulier.

A la suite de difficultés matérielles le Canton Tchi dans le Sud-Ouest et les agglomérations d'Abomey et de Bohicon dans le Centre ont été exclus du domaine de l'enquête et n'ont pas été étudiées.

Après une étude des données démographiques, présentées globalement, puis selon les caractéristiques qui peuvent les différencier (répartition géographique, ethnique, socio-professionnelle), on examinera quelques problèmes particuliers : les migrations, les villes, les problèmes de santé, quelques problèmes régionaux.

Dans la publication définitive, une place plus large sera faite aux études régionales

## GEOGRAPHIE PHYSIQUE

D'une superficie de 112.600 km<sup>2</sup>, le Dahomey se présente comme un long couloir Nord-Sud qui s'étend d'une zone de climat semi-équatorial à une zone de climat soudanien. Ce caractère ne lui est pas propre, puisque le Togo, le Ghana et à une plus vaste échelle la Nigéria offrent la même configuration.

Mais l'existence de la "Trouée du Bénin" donne un aspect très particulier à la partie sud du pays : la forêt est remplacée par une savane touffue que l'on a parfois appelée "savane béninienne". Cette région, s'étend de la côte jusqu'au nord d'Abomey, connaît deux saisons de pluies et deux saisons sèches, et reçoit environ 1.400 mm d'eau par an.

En remontant vers Parakou, Djougou et Natitingou, les caractéristiques tropicales s'accroissent ; l'année connaît deux saisons au lieu de quatre. On trouve encore quelques îlots forestiers. Les variations annuelles et diurnes de température se font plus amples.

Enfin, au nord au 10ème parallèle (Bembereke, Nikki), on entre dans une zone de climat typiquement soudanien : précipitations inférieures à 1.000mm, savane parc.

Les 125 km de côte sont constitués par un cordon littoral plus ou moins large, derrière lequel une lagune, parfois constituée de vastes marécages ou de couloirs d'eau étroits, forme quelques grandes masses lacustres qui jouent un rôle important dans la géographie humaine.

En arrière de cette zone alluviale, apparaissent des plateaux argileux ou gréseux (Sakété, Allada, Aplahoue) "la terre de barre". Une vaste dépression argileuse, formant d'immenses marécages (la Lama), sépare, de Pobé au Togo, cette première zone de plateaux d'une seconde zone de "terre de barre" (Abomey). Puis, en remontant vers le Nord, des massifs cristallins la remplacent et de nombreuses petites chaînes de collines granitiques orientées du Nord au Sud préfigurent le massif de l'Atakora.

On peut diviser la moitié nord du pays en deux régions : le Nord Ouest, marqué par l'Atakora, d'orientation N.N.E. - S.S.O., château d'eau du Dahomey, riche en terrains volcaniques, le Nord Est, savane-parc à peine accidentée.

Le Dahomey ne possède pas de fleuve très important. La plupart des cours d'eau proviennent du château d'eau de l'Atakora. Les deux principaux sont à l'Ouest le Mono et à l'Est l'Ouémé.

## **GEOGRAPHIE ECONOMIQUE**

La zone littorale est la terre de prédilection de la cocoteraie et favorise une intense activité de pêche, essentiellement en lagune. Une vaste palmeraie naturelle occupe la zone des plateaux de terre de barre, et constitue les ressources essentielles des sous-préfectures de Porto-Novo et d'Abomey. Dans la partie ouest, où la palmeraie est moins développée, apparaissent des plantations de café (région d'Aplahoue et d'Athiémé). Les cultures vivrières dans cette zone à peuplement dense, fournissent surtout du manioc et du maïs, mais aussi de l'igname, du sorgho, de la patate, du riz et du haricot. La pêche dans la vallée de l'Ouémé, constitue une activité importante.

Dans la zone de transition (Savé, Bassila), les cultures vivrières prennent la place essentielle : igname, maïs ; le coton, le tabac constituent quelques cultures d'exportation.

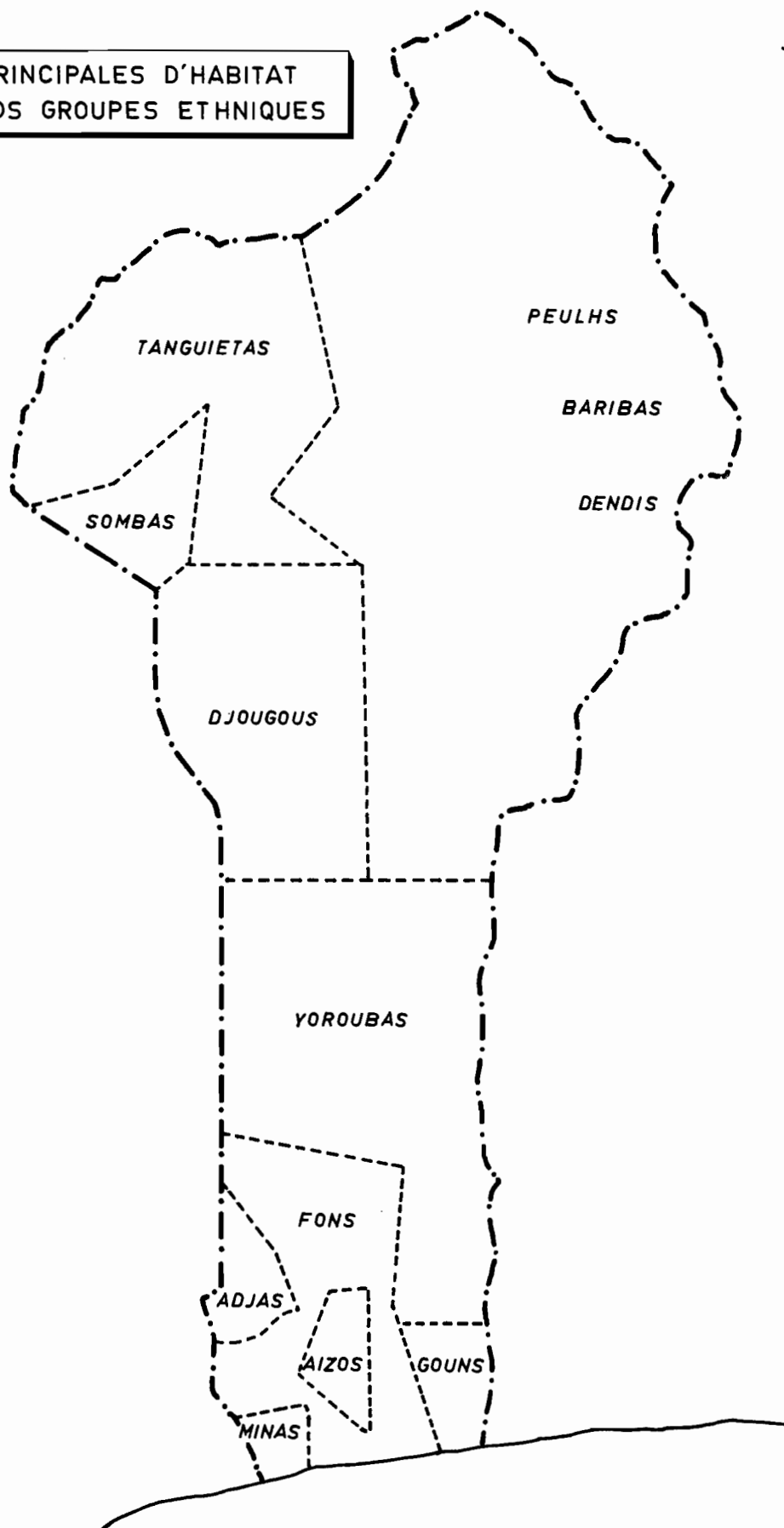
Dans le Nord Ouest, les cultures d'exportation disparaissent presque complètement. L'igname, le fonio, le mil, le sorgho, le manioc et le riz forment les principales cultures vivrières.

Le Nord Est ajoute à ces dernières quelques cultures de coton et d'arachide et surtout une importante activité d'élevage.

Les ressources minières et industrielles de la République du Dahomey sont de faible importance en regard de ses ressources agricoles. En effet, le Dahomey ne possède ni mines, ni source d'énergie intéressante. Les quatre huileries du Plan représentent l'essentiel de l'équipement industriel, auquel on peut ajouter quelques usines d'égrenage du coton, quelques savonneries.....

Le Dahomey, par sa situation géographique, est un pays de transit : débouché du Niger vers la mer, son équipement ferroviaire et routier doit satisfaire ses propres besoins et ceux de la République voisine. D'autre part, la route côtière doit assurer un transit important entre le Ghana, le Togo et le Nigéria. La construction du port de Cotonou devrait favoriser le développement de cette vocation.

ZONES PRINCIPALES D'HABITAT  
DES GRANDS GROUPES ETHNIQUES





## GEOGRAPHIE HUMAINE

L'implantation actuelle de la population semble s'expliquer par des causes plus historiques que géographiques.

**Le Bas-Dahomey (de la côte jusqu'au nord d'Abomey).** Il est occupé essentiellement par des populations Adja-Fons, qui ont constitué avant la colonisation des royaumes fortement structurés (dynasties Fon et Goun d'Abomey et de Porto-Novo) et dont le commerce avec les Européens aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles a assuré la prospérité. C'est ici que l'on trouve les densités les plus fortes (125 à 200 au km<sup>2</sup> sur les plateaux de Porto-Novo, Sakété et d'Abomey).

**Le Moyen Dahomey (Kétou, Savé, Savalou)** est peuplé de populations d'origine Yorouba, qui n'ont guère connu d'organisation politique développée. La plupart des groupes Yoroubas ont été refoulés petit à petit par les Adja-Fons ou par les Yoroubas de Nigéria. En outre, cette région tampon entre les puissants royaumes du Nord, et du Sud a toujours été une zone d'incursion, de razzias, par conséquent d'insécurité, et l'occupation du sol est extrêmement lâche, suivant en général les grands axes de circulation.

**Le Nord-Ouest** abrite des groupements ethniques nombreux et divers, généralement "paléonigritiques", refoulés dans les montagnes de l'Atakora par les conquérants Baribas. Les groupes les plus caractéristiques sont ceux désignés sous le nom générique de "Sombas", qui connaissent des densités élevées et disposent de techniques agricoles très élaborées, nécessaires pour survivre sur un terrain défavorable.

**Le Nord-Est** est occupé par des groupes soudanais, dont le plus important est celui des Baribas, qui a constitué un important royaume dès le 16<sup>ème</sup> siècle. Des groupements Peuhls se sont surajoutés, assurant l'essentiel de l'activité d'élevage. Cependant la densité de cette région est de loin la plus faible du Dahomey.

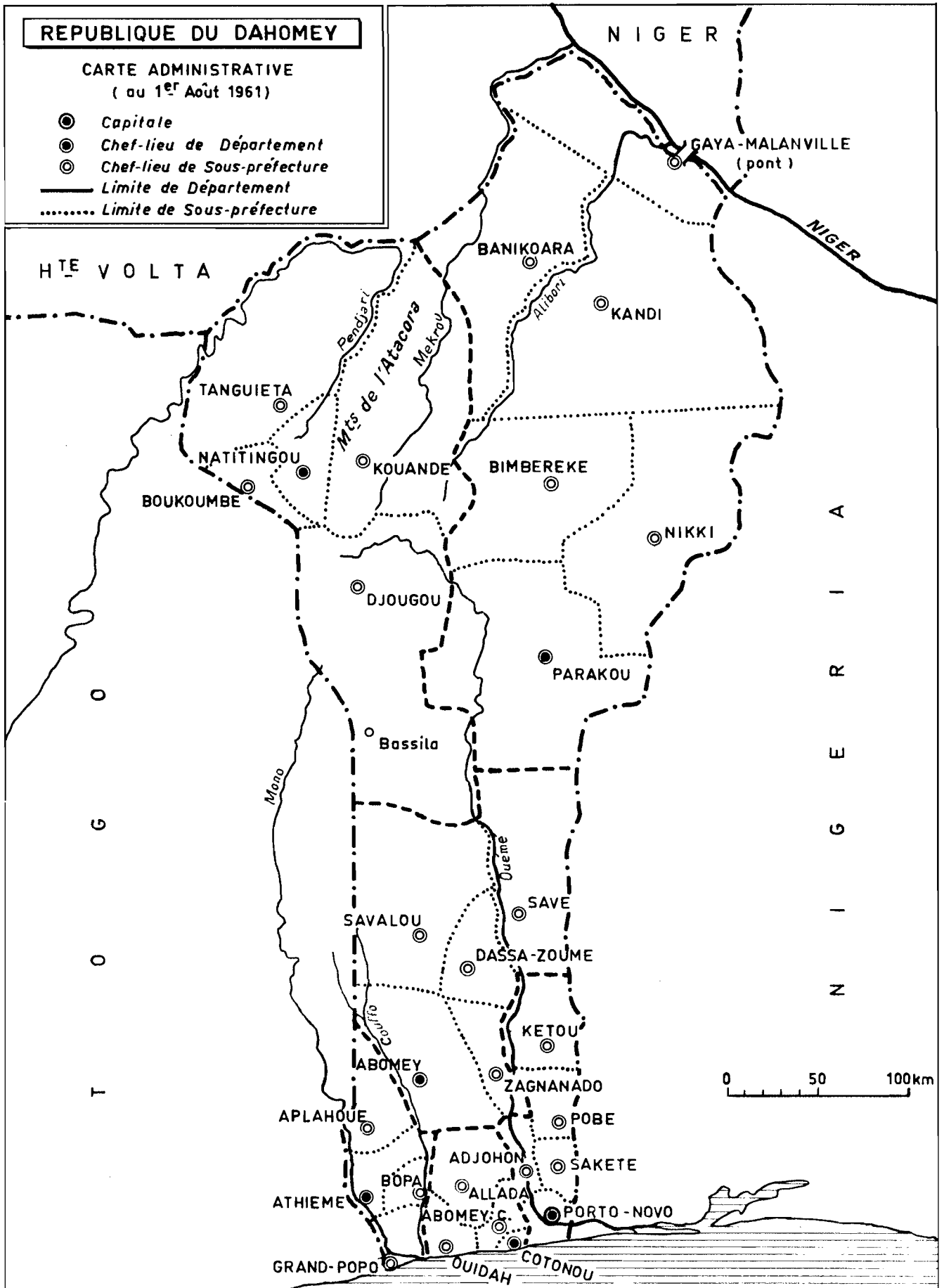
## DIVISIONS ADMINISTRATIVES

L'accession à l'indépendance a provoqué un remaniement partiel de l'organisation administrative ; les anciens cercles et subdivisions ont été regroupés en six départements, géographiquement, économiquement, et humainement aussi homogènes que possible.

**REPUBLIQUE DU DAHOMEY**

CARTE ADMINISTRATIVE  
( au 1<sup>er</sup> Août 1961 )

- Capitale
- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-préfecture
- Limite de Département
- ..... Limite de Sous-préfecture



- Le Sud-Est, populations Gouns, Yooroubas (Nagos, Hollis) palmeraie de Porto-Novo et de Sakété - ville de Porto-Novo.

- Le Sud - Populations Atzos et Fons : groupements de pêcheurs du lac Nokoué et des lagunes de Ouidah. Cocoteraie et, sur le plateau d'Allada, cultures vivrières, villes de Cotonou et Ouidah.

- Le Sud-Ouest - Population Adja-Ouatchi. Palmeraie peu développée, plantations de café - Cultures vivrières - Rôle important de la pêche.

- Le Centre - Population Fon dans les sous-préfectures d'Abomey et de Zagnanado, Yorouba à Save, Savalou et Dassa-Zoumé ; importante palmeraie naturelle sur le plateau d'Abomey. La partie nord du département représente la zone de transition dont il a été fait mention plus haut. Ville d'Abomey-Bohicon.

- Le Nord-Est - Populations Baribas, Dendis et Peuhls - Place importante de l'élevage. Ville de Parakou.

- Le Nord-Ouest - Populations paléonégritiques, très peu d'élevage, rôle essentiel des cultures vivrières. Ville de Djougou.

Le cadre administratif s'est révélé très utilisable dans l'étude démographique du Dahomey, car il recouvre effectivement des zones relativement homogènes de population.



## I è r e P A R T I E

### L E S D O N N E E S D E M O G R A P H I Q U E S

#### **DONNEES DE STRUCTURE**

Répartition géographique, par âge, par sexe, par villages, par concessions et ménages, par groupes ethniques, par activités, par instruction et par religion.

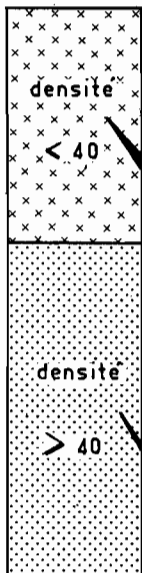
#### **DONNEES DE MOUVEMENT**

Natalité, fécondité, mortalité, mortalité infantile, taux de reproduction, perspectives.

NOTE - Sauf indication contraire, les résultats sont présentés selon la division géographique : Brousse Nord (départements N.E. et N.O. moins Djougou et Parakou), Brousse Sud (départements Centre, Sud, S.E. et S.O. moins Ouidah, Cotonou, Porto-Novo, Abomey et Bohicon, canton Tchi), villes (Djougou, Parakou, Cotonou, Ouidah, Porto-Novo).

# DENSITE PAR SOUS-PREFECTURE

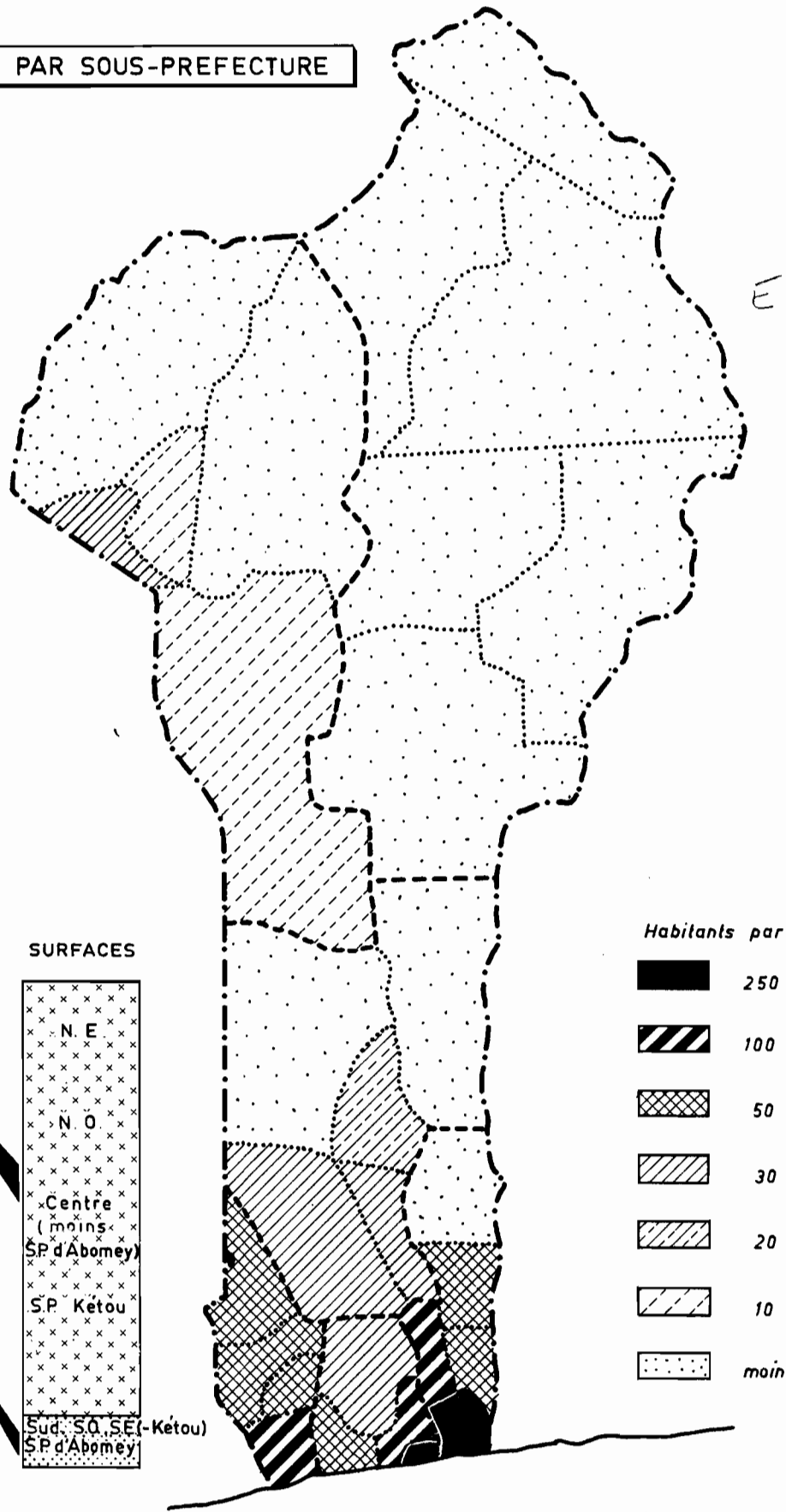
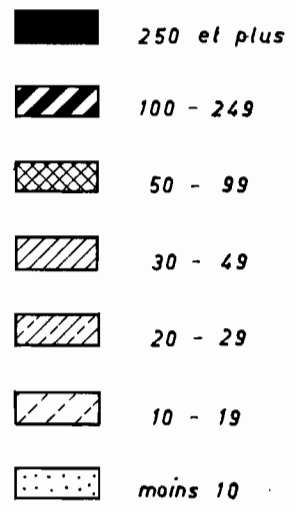
POPULATION



SURFACES



Habitants par km<sup>2</sup>



## DONNEES DE STRUCTURE

### I - REPARTITION GEOGRAPHIQUE - LES DENSITES)

Au 1er Août 1961, la République du Dahomey compte 2.100.000 habitants sur 112.600 km<sup>2</sup>, soit 18,7 habitants au km<sup>2</sup>. Cette densité relativement élevée par rapport à l'ensemble de l'Afrique, est du même ordre de grandeur que les densités du Ghana et du Togo (20 et 25) et très inférieure à celle de la Nigéria (38).

Mais la population n'est pas également répartie sur le territoire. Les trois départements du Sud-Est, Sud, Sud-Ouest et la sous préfecture d'Abomey, représentant 15 % de la surface du pays (15.500 km<sup>2</sup>) groupent 59 % de la population (1.241.000 habitants). Si on élimine la sous préfecture de Ketou (2.000 km<sup>2</sup>) dans laquelle la densité est très faible (10 hab./km<sup>2</sup>), on constate que :

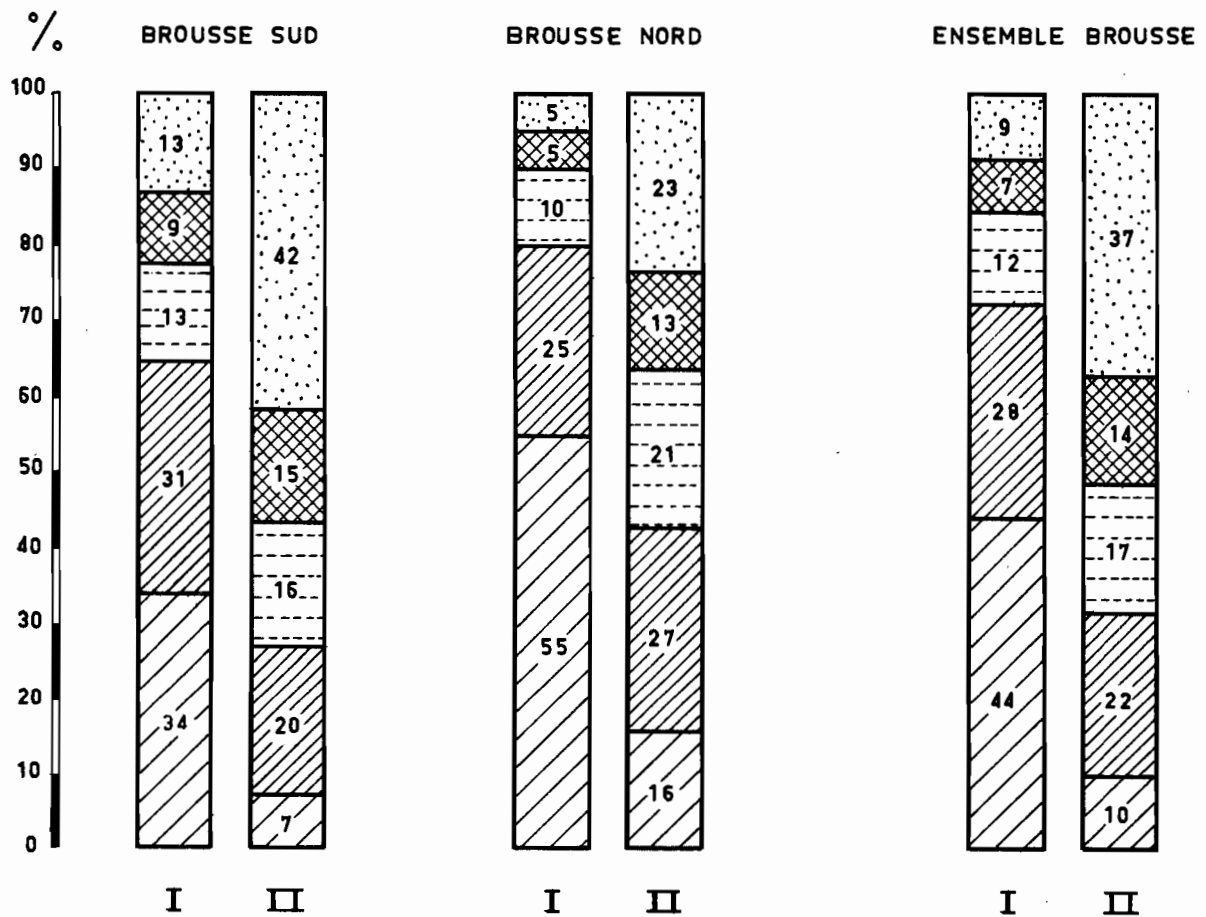
**58 % de la population occupent 12 % du territoire.** Comme on peut le vérifier sur la carte, les zones de forte densité (supérieure à 40 hab./km<sup>2</sup>) se trouvent toutes situées à moins de 200 km de la côte.




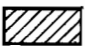

Donc, en fait le Dahomey peut se diviser en trois zones : 83 % très faiblement peuplés (densités moyennes de 6 hab./km<sup>2</sup>) : partie du Centre, Nord-Est, partie du Nord-Ouest ; 12 % en bordure de la côte, très densément peuplés (plus de 40, souvent plus de 100 hab./km<sup>2</sup>) : ces 12 % contiennent une part non négligeable de "déserts humains" canton de Lonkly, dépression de la Lama - 5 % assez densément peuplés (30 hab. environ) dans les montagnes de l'Atakora.

DEPARTEMENTS	SUPERFICIE	POPULATION	DENSITE
<b>SUD</b>			
- Sans Cotonou et Ouidah .....	3.195 km <sup>2</sup>	213.900	67,0 hab/km <sup>2</sup>
- Avec Cotonou et Ouidah .....	3.222 km <sup>2</sup>	309.400	96,0 hab/km <sup>2</sup>
<b>SUD-EST</b>			
- Sans Porto-Novo .....	4.684 km <sup>2</sup>	399.500	85,3 hab/km <sup>2</sup>
- Avec Porto-Novo .....	4.700 km <sup>2</sup>	463.500	98,6 hab/km <sup>2</sup>
<b>SUD-OUEST (1) .....</b>	<b>3.800 km<sup>2</sup></b>	<b>289.900</b>	<b>76,3 hab/km<sup>2</sup></b>
<b>CENTRE</b>			
- Sans Abomey-Bohicon .....	?	398.700	-
- Avec Abomey-Bohicon .....	18.700 km <sup>2</sup>	425.100	22,7 hab/km <sup>2</sup>
<b>NORD-EST</b>			
- Sans Parakou .....	?	290.550	-
- Avec Parakou .....	51.000 km <sup>2</sup>	304.550	6,0 hab/km <sup>2</sup>
<b>NORD-OUEST</b>			
- Sans Djougou .....	?	304.000	-
- Avec Djougou .....	31.200 km <sup>2</sup>	313.500	10,0 hab/km <sup>2</sup>
<b>ENSEMBLE DAHOMEY .....</b>	<b>112.622 km<sup>2</sup></b>	<b>2.105.600</b>	<b>18,7 hab/km<sup>2</sup></b>

(1) Y compris le canton Tchi.

REPARTITION DES VILLAGES (I) ET DES HABITANTS (II)  
SELON LA TAILLE DES VILLAGES



-  Villages de plus de 1500 habitants
-  Villages de 1200 à 1499 habitants
-  Villages de 700 à 1199 habitants
-  Villages de 300 à 699 habitants
-  Villages de moins de 300 habitants



## II - L'HABITAT - LES VILLAGES - CONCESSIONS ET MENAGES

### LES VILLAGES -

Comme dans tout pays essentiellement rural, la population se répartit en majorité dans de nombreux villages. La population citadine ne représente que 9 % (1) de l'ensemble. On ne verra ici que les villages.

Le village est une unité extrêmement importante, car elle représente le fondement de toute politique de développement agricole. Il importe donc de connaître la répartition par taille et géographique des villages, ainsi que leur morphologie.

L'ensemble du Dahomey comprend 2.806 villages, très inégalement répartis : 850 dans le Nord-Est, 435 dans le Nord-Ouest, 494 dans le Centre, 218 dans le Sud, 394 dans le Sud-Ouest, 415 dans le Sud-Est.

Comme on peut le voir sur les graphiques ci-contre, la répartition des villages n'est pas analogue dans le Nord et dans le Sud.

	BROUSSE NORD	BROUSSE SUD	ENSEMBLE
Villages de moins de 300 habitants .....	55 %	34 %	44 %
Villages de 300 à 699 habitants .....	25 %	31 %	28 %
Villages de 700 à 1.099 habitants .....	10 %	13 %	12 %
Villages de 1.100 à 1.499 habitants .....	5 %	9 %	7 %
Villages de plus de 1.500 habitants .....	5 %	13 %	9 %

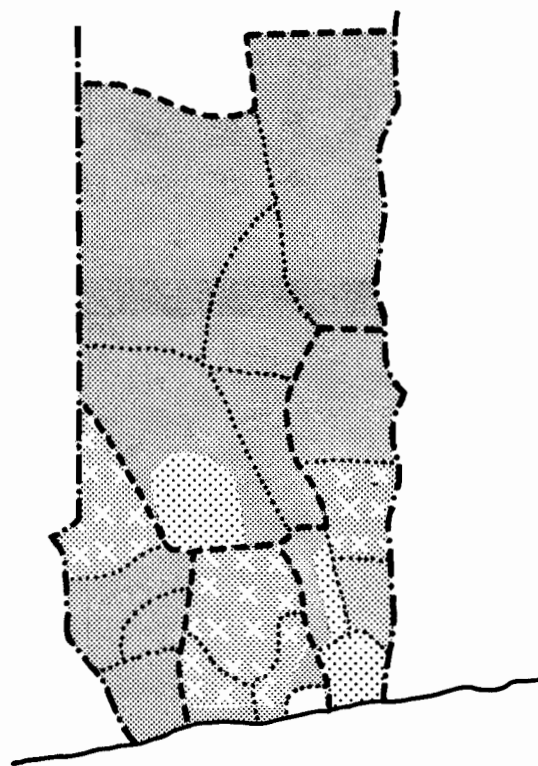
Depuis le regroupement des villages du Nord-Ouest, dans le Nord comme dans le Sud, 20 % environ des villages (les plus grands) groupent 55 % de la population. Mais, d'une part dans le Nord-Est, les deux tiers des villages ont moins de 300 habitants (le tiers des villages dans le Sud), et d'autre part, comme il a été vu plus haut, la densité étant faible, ces villages sont très dispersés et assez peu attirés par les routes.


Il se pose donc des problèmes de regroupement de la population dans la partie faiblement peuplée du Dahomey (83 % du territoire). La première expérience effectuée dans le Nord-Ouest, où les nouvelles unités ont rarement moins de 500 habitants sera intéressante à suivre.

Mais le fait que le Sud soit très densément peuplé et possède des villages de grande taille ne signifie pas que le problème du regroupement ne se pose pas.

(1) - Par population citadine, on entend celle des agglomérations de Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, Abomey, Bohicon, Parakou, et Djougou. Les principaux autres centres régionaux (en particulier les chefs lieux de sous-préfectures) sont donc considérés comme appartenant au monde rural.

FORMES D'HABITAT RURAL  
DANS LE SUD



 *Dispersé*

 *Mixte*

 *Groupe*

On peut en effet distinguer dans le Sud plusieurs types d'habitats et de formes d'agglomérations.

*I) - Habitat dispersé :*

Le village est composé de nombreux hameaux ne groupant guère plus de cinq concessions ou fermes. Il n'y a pratiquement pas d'agglomération importante au point central (marché, dispensaire).

- Sous-préfecture de Porto-Novo
- Sous-préfecture d'Abomey (Palmeraie)
- Sous-préfecture d'Adjohon (plateau)

*II) - Habitat mixte :*

Un gros hameau rassemble la moitié, ou plus, des concessions ; le reste est dispersé en hameaux et fermes comme dans le premier cas.

- Sous-préfecture d'Abomey-Calavi
- Sous-préfecture de Pobé
- Sous-préfecture de Sakété
- Sous-préfecture d'Allada
- Sous-préfecture d'Aplahoue
- Sous-préfecture de Ouidah (arrière pays)

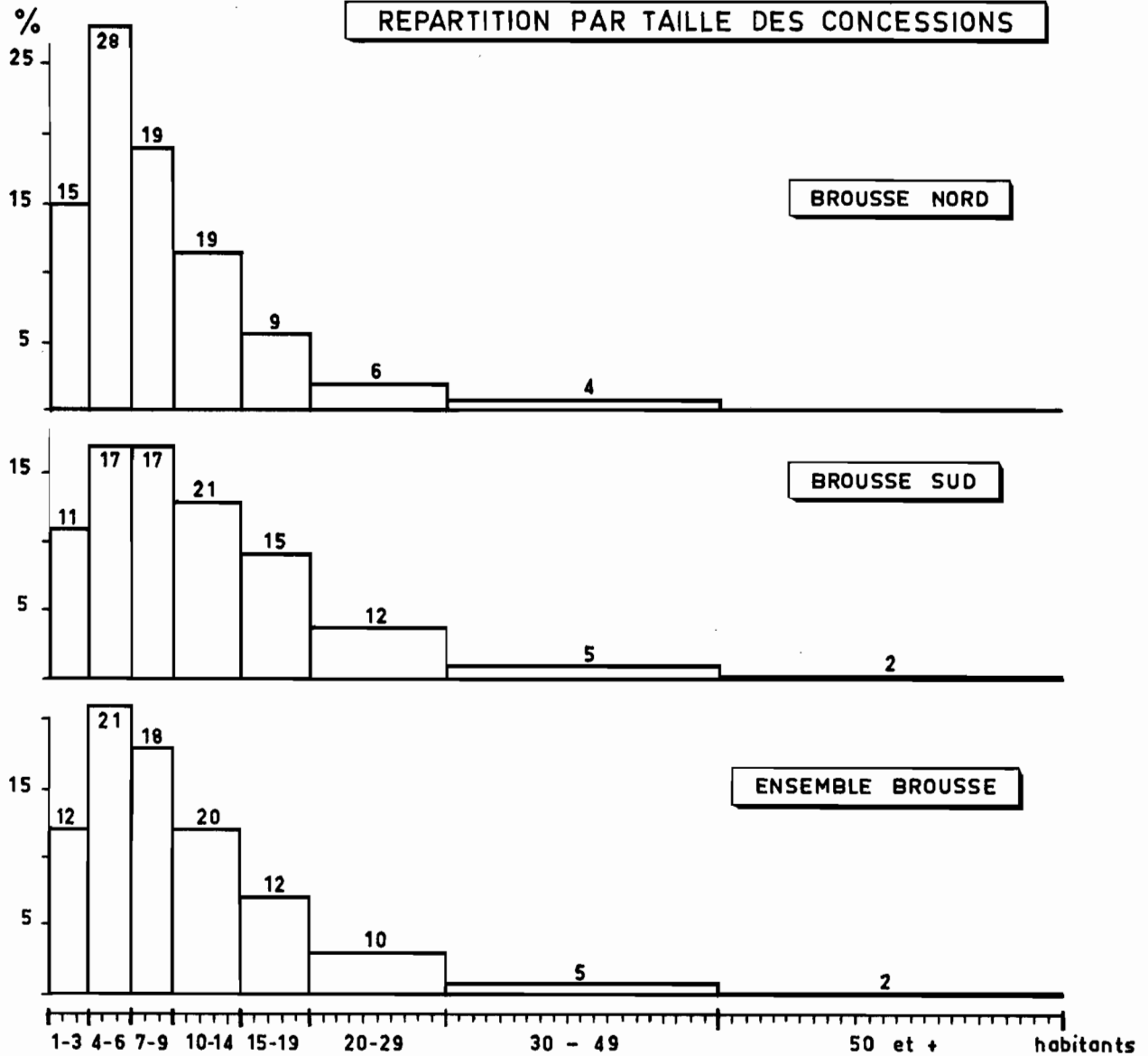
*III) - Habitat groupé :*

Les concessions ou fermes permanentes situées en dehors de l'agglomération représentent moins de 10 % de la population.

- Sous-préfecture d'Adjohon (vallée de l'Ouémé)
- Sous-préfectures de Ouidah et Abomey-Calavi (pêcheurs)
- Sous-préfecture de Grand-Popo
- Sous-préfecture d'Athiémé
- Sous-préfecture de Bopa
- Sous-préfecture de Zagnanado
- Sous-préfectures de Savalou, Savé, Dassa-Zoumé.

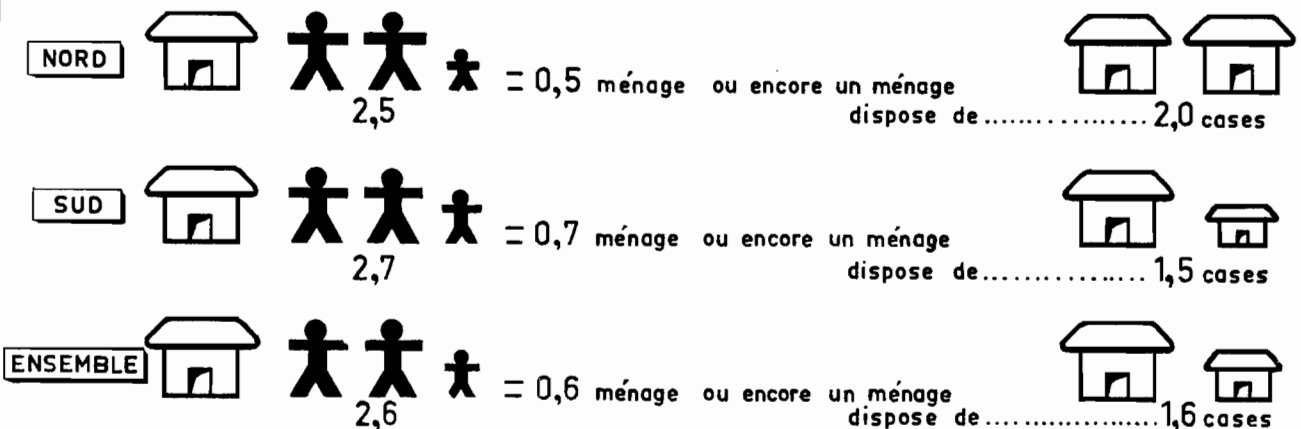
La coexistence de plusieurs formes d'habitat dans un même département et parfois une même sous-préfecture indique que des méthodes d'exploitation agricole autant que des habitudes ethniques sont en jeu. Dans la sous-préfecture d'Abomey par exemple, on remarque qu'à une palmeraie naturelle dense, correspondent un régime de propriété quasi-individuelle et un habitat dispersé et qu'à un secteur de cultures vivrières correspondent un habitat groupé, une faible densité et un régime de propriété moins individualisé.

### REPARTITION PAR TAILLE DES CONCESSIONS



### OCCUPATION DES CASES

Nombre d'habitants par case d'habitation



## LES CONCESSIONS ET LES MENAGES -

La concession groupe un ou plusieurs ménages, le plus souvent apparentés. Elle peut correspondre à la notion de "grande famille", mais ce n'est pas obligatoire.

Sur le terrain, une concession peut être concrétisée par un enclos commun à tous les ménages. Si c'est le cas le plus fréquent, ce n'est pas le seul : dans le Mono, chez les pêcheurs, dans les sous-préfectures de Zagnanado, Kétou, Pobe, aucun mur, aucun espace n'indiquent qu'on passe d'une concession dans une autre.

Les concessions au Dahomey sont de grande taille

13 habitants par concession dans le Sud

10 habitants par concession dans le Nord

12 habitants par concession pour l'ensemble brousse

Elles groupent :

3,2 ménages par concession dans le Sud

2,1 ménages par concession dans le Nord

2,8 ménages par concession pour l'ensemble brousse

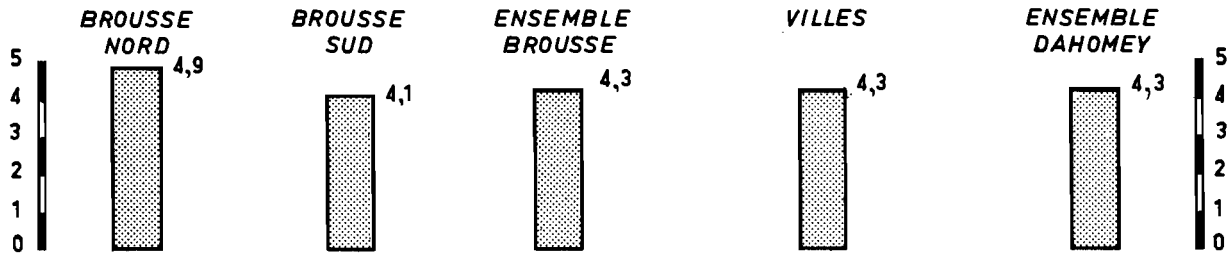
La différence entre le Nord et le Sud est notable. Elle est minime d'un département du Sud à l'autre mais très importante entre le Nord-Est (15 habitants) et le Nord-Ouest (7 habitants).

L'existence de ces concessions vastes est certainement un facteur de stabilité sociale.

Le terme "ménage" représente généralement ce qu'on appelle en Europe la famille, c'est-à-dire essentiellement l'homme, sa ou ses femmes, leurs enfants et éventuellement quelques parents (des enfants en général) mais on y englobe aussi les "isolés" et des familles incomplètes. En effet, dans le Sud, il existe un nombre important de ménages dont le chef de ménage est une femme mariée (7 %).

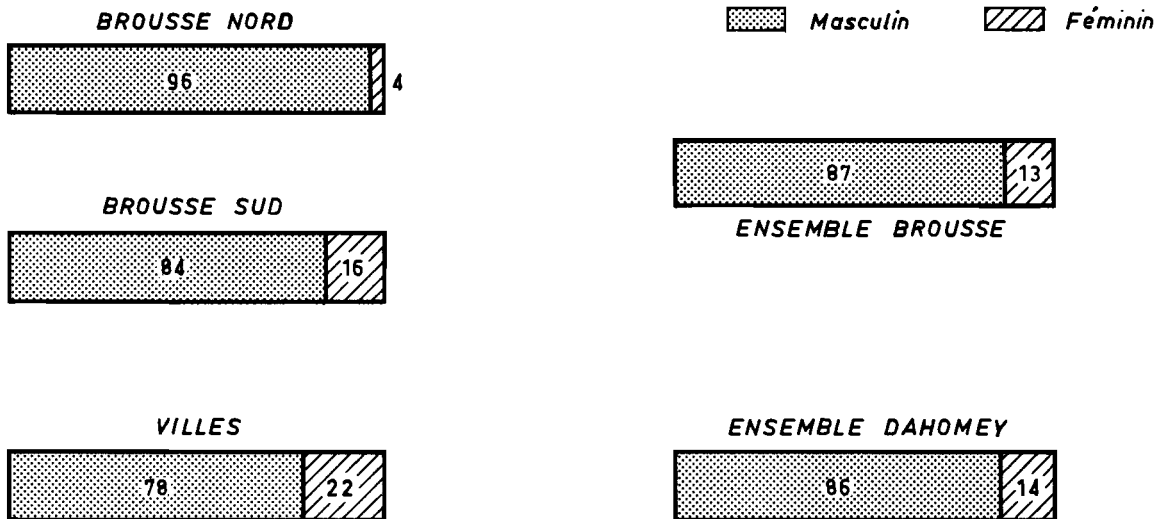
### TAILLE MOYENNE DES MENAGES

ISOLES COMPRIS



### REPARTITION PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE

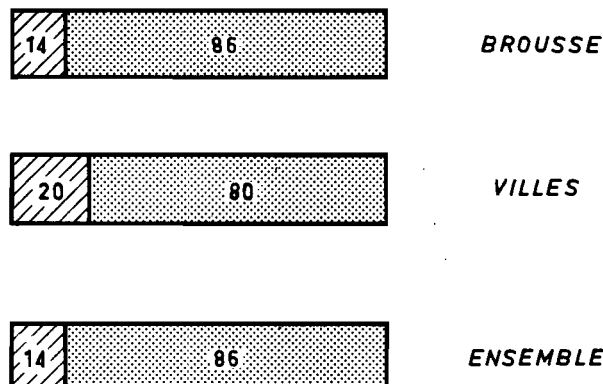
ISOLES COMPRIS  
EN %



### REPARTITION DES MENAGES

EN %

 EN ISOLES     
  EN MENAGES COMPOSES DE 2 PERSONNES ET PLUS



En sens inverse, dans 13 % des ménages, une ou plusieurs épouses du chef de ménage ne résident pas avec lui. Cela signifie qu'un pourcentage non négligeable de familles (homme, épouses, enfants) forme non pas un seul ménage (habitant dans la même concession) mais plusieurs ménages (habitant des concessions différentes, voire des villages différents).

Dans le Nord comme dans le Sud, dans un ménage sur cinq il manque un ou plusieurs enfants. C'est ici aussi la conséquence d'habitudes et de coutumes: souvent l'enfant n'est pas élevé par ses parents. En outre, beaucoup d'enfants quittent le village où il n'y a pas d'école pour aller vivre chez des parents ou amis dans un village où il y a une école.

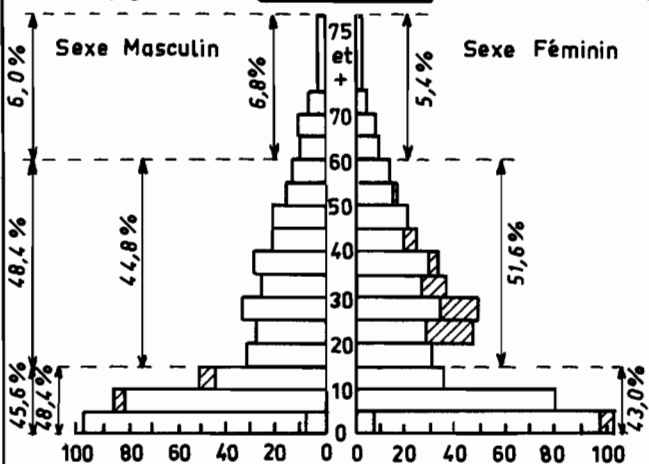
La taille des ménages varie sensiblement d'une région à l'autre (4,1 pour le Sud, 4,9 pour le Nord, 4,3 pour les villes). La différence entre le Nord et le Sud s'explique par un pourcentage plus faible d'isolés dans le Nord. En outre, les ménages dont le chef de ménage est une femme ont une taille moyenne plus faible que celle de l'ensemble des ménages ; or ils sont en très faible proportion dans le Nord.

Enfin, les ménages de cultivateurs, pêcheurs et artisans traditionnels sont plus grands que les autres (en brousse) : ils constituent, dans le Nord, une part plus importante de l'ensemble que dans le Sud.

# PYRAMIDES DES AGES - (Répartition en %)

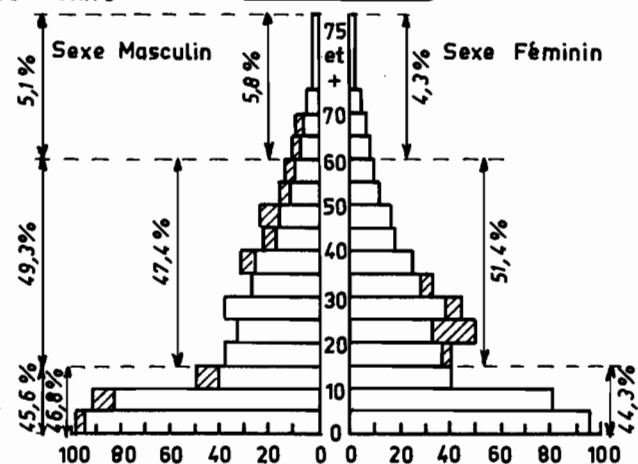
% de l'ensemble des 2 sexes

## BROUSSE SUD



% de l'ensemble des 2 sexes

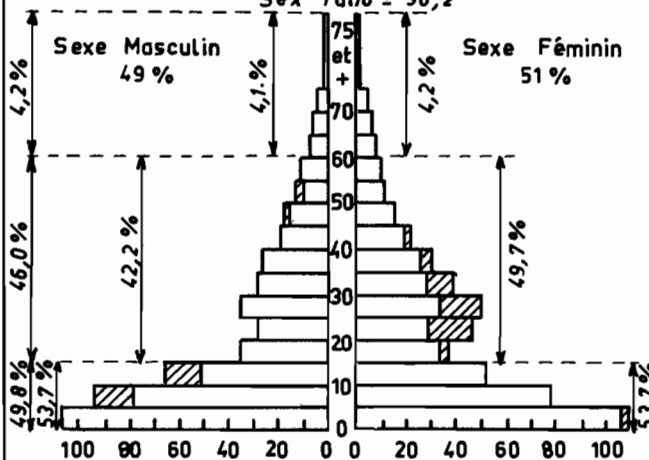
## BROUSSE NORD



% de l'ensemble des 2 sexes

## ENSEMBLE VILLES

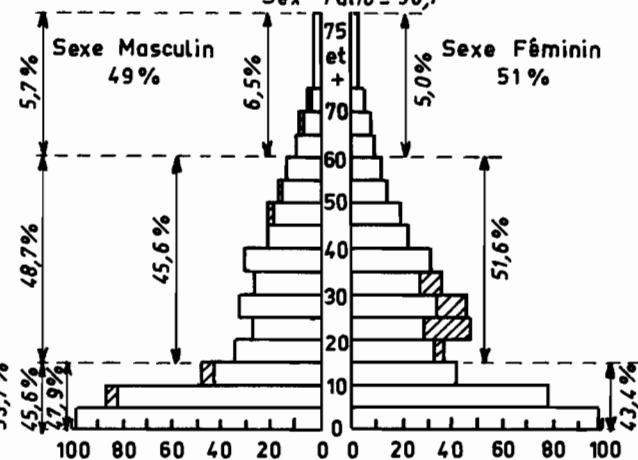
Sex ratio = 96,2



% de l'ensemble des 2 sexes

## ENSEMBLE BROUSSE

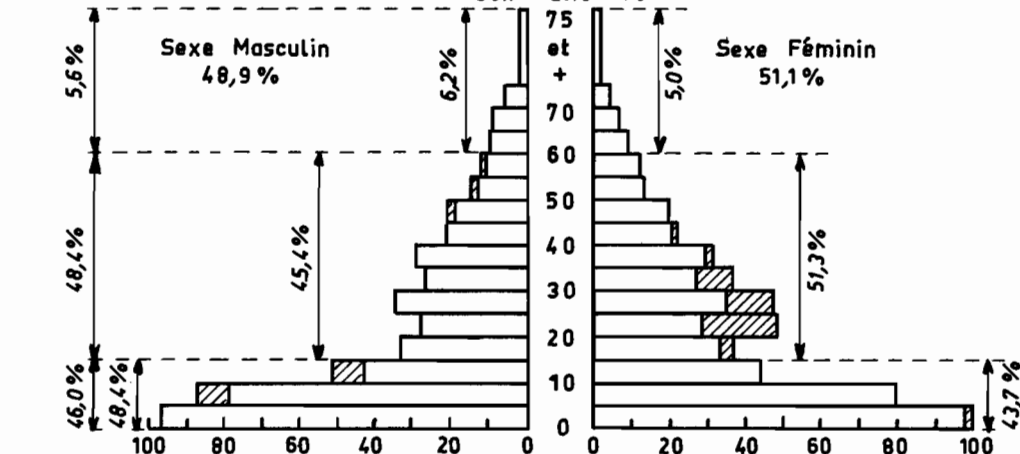
Sex ratio = 96,1



% de l'ensemble des 2 sexes

## ENSEMBLE DAHOMEY

Sex ratio = 96





### III - REPARTITION PAR AGE ET SEXE

La pyramide des âges offre un aspect assez irrégulier. Cela est dû en grande partie à la difficulté de déterminer les âges dans une enquête en pays africain : l'absence d'état civil et la forte proportion d'illettrés ne permettent qu'une détermination approximative.

Comme on peut le constater en observant les hachures "excédent d'un sexe sur l'autre" il est vraisemblable que les garçons de moins de vingt ans sont rajeunis (peut-être pour leur permettre une fréquentation tardive de l'école...); les femmes de plus de vingt cinq ans sont rajeunies et celles de plus de quinze ans vieillies (gonflement de la pyramide pour les classes d'âge 20 - 24 ans et 25 - 29 ans).

Il n'est malheureusement pas possible de corriger la pyramide des âges, sans faire des hypothèses dont on ne peut connaître la valeur. On peut cependant estimer que la classe d'âge "5-9 ans" devrait être diminuée au profit des classes d'âge "10-14 ans" et "15-19 ans". On vérifie alors que la pyramide prend une allure beaucoup plus régulière et très vraisemblable.

Cette pyramide indique un pays jeune à mortalité encore élevée, mais à croissance rapide

D'après les résultats de l'enquête (1) les moins de 15 ans représentent en effet 46 % de la population, ce qui est un pourcentage très élevé, qui se situe parmi les plus forts d'Afrique Noire. Le pourcentage de vieillards (60 ans et plus), de 5,6 %, se trouve à un niveau moyen pour l'Afrique Occidentale (les pays côtiers plus particulièrement).

La population d'âge actif (15 - 59 ans) représente donc 48,4 % de la population. Ce pourcentage est du même ordre de grandeur que ceux des pays voisins, Togo et Côte d'Ivoire par exemple.

(1) Ceux-ci feront l'objet d'un essai d'ajustement dans la brochure définitive.

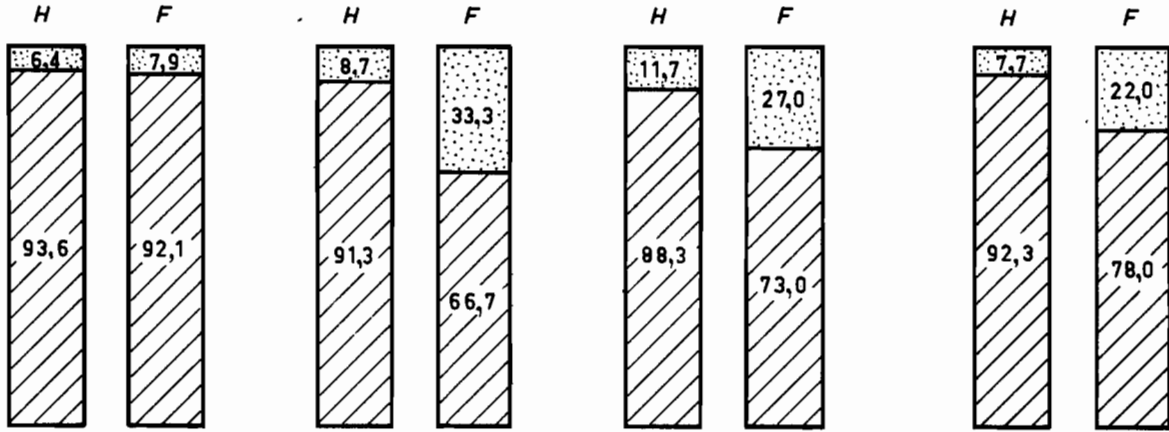
#### REPARTITION DES RESIDENTS HABITUELS PAR REGIONS, PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE (chiffres arrondis)

Régions Groupe d'âge	BROSSE NORD			BROSSE SUD			VILLES			ENSEMBLE DAHOMEY		
	Mascul.	Féminin	Total	Mascul.	Féminin	Total	Mascul.	Féminin	Total	Mascul.	Féminin	Total
- 1 an	14400	14700	29100	34700	37500	72100	4900	4600	9500	54000	56800	110800
1-4 ans	43800	42000	85800	92000	93000	185400	15600	14400	30000	151400	149800	301200
5-9 ans	55000	47800	102800	109100	103000	212100	17900	17000	34900	182000	167800	349800
10-14 ans	29600	24000	53600	64800	55500	120300	12600	9800	22400	107000	89300	196300
15-19 ans	22500	24100	46600	39900	44100	84000	6600	7000	13600	69000	75200	144200
20-24 ans	19500	29400	48900	35200	59800	95000	5200	9200	14400	59900	98400	158300
25-29 ans	22600	26400	49000	41900	61700	103600	6700	9600	16300	71200	97700	169900
30-34 ans	16800	20000	36800	34200	46200	80400	5300	7300	12600	56300	73500	129800
35-39 ans	18700	15200	33900	38700	42000	80700	5100	5600	10700	62500	62800	125300
40-44 ans	13000	10400	23400	26600	30600	57200	3600	3900	7500	43200	44900	88100
45-49 ans	13400	10300	23700	26200	26800	53000	3300	2800	6100	42900	39900	82800
50-54 ans	9700	7000	16700	18500	19400	37900	2400	2900	4300	30600	28300	58900
55-59 ans	8000	6000	14000	16800	17000	33800	1900	1900	3800	26700	24900	51600
60-64 ans	6300	4900	11200	12800	11900	24700	1200	1300	2500	20300	18100	38400
65-69 ans	5900	3600	9500	12900	10400	23300	1100	1300	2400	19900	15300	35200
70-74 ans	2600	1800	4400	7600	6100	13700	700	800	1500	10900	8700	19600
75 ans & +	3000	2100	5100	8700	7700	16400	900	800	1700	12600	10600	23200
<b>TOTAL</b>	<b>304800</b>	<b>289700</b>	<b>594500</b>	<b>620700</b>	<b>673100</b>	<b>1293800</b>	<b>95000</b>	<b>99100</b>	<b>194100</b>	<b>1020500</b>	<b>1061900</b>	<b>2082400</b>

*N.B.- Les chiffres fournis pour la brousse Sud et les villes ne coïncident pas avec ceux donnés plus haut. Ce tableau en effet résulte d'une extrapolation de la seule population effectivement enquêtée, et il y manque un particulier Abomey et le canton Tchi (Sud-Ouest).*

# LIEU DE NAISSANCE

En % de chaque groupe



0 - 14 ans

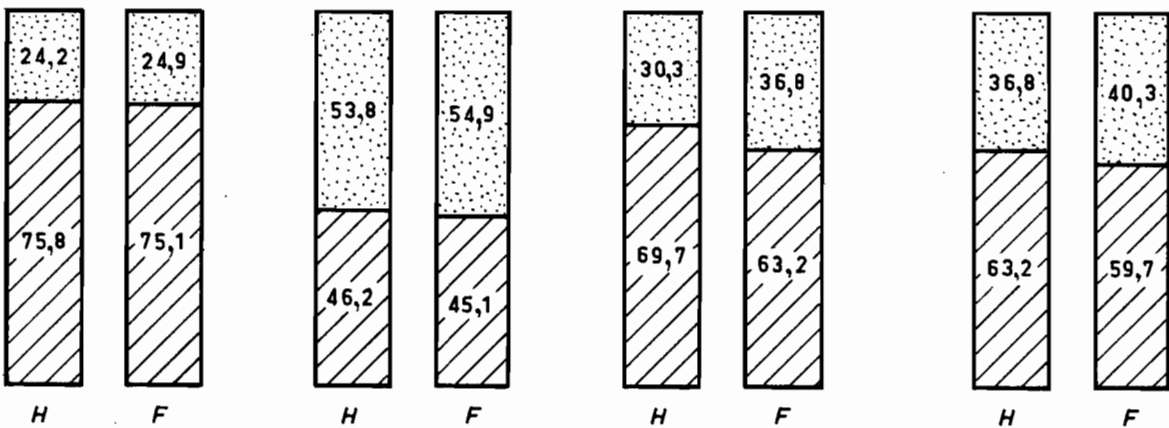
15 - 59 ans

60 ans et plus

ENSEMBLE

BROUSSE

VILLES



Née



Non née

au lieu de résidence

H : Hommes

F : Femmes

La population non née au lieu actuel de résidence représente un pourcentage assez faible :

Ensemble : Brousse : hommes 7,7 % - femmes 22,0 % - Comme il est naturel, le nombre de femmes non nées au lieu de résidence est plus élevé, puisque beaucoup d'hommes prennent épouses dans un autre village que le leur.

Même dans les villes, la proportion des gens non nés au lieu de résidence ne dépasse pas beaucoup, pour les hommes, 50 %, de 20 à 59 ans. Ceci indique une certaine stabilité de la population. En particulier l'exode rural, qui prend des allures catastrophiques dans certaines républiques africaines (le Congo par exemple) reste au Dahomey très limité (cf. le chapitre sur les villes). On notera aussi que cet exode rural est familial, le nombre des hommes et des femmes s'équilibrant.

**NON NES AU VILLAGE OU DANS LA VILLE DE RESIDENCE  
(en % de chaque classe d'âges)**

GROUPES D'AGE	VILLES		BROSSE		ENSEMBLE DAHOMEY	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 14 ans .....	24,2 %	24,9 %	6,4 %	7,9 %	8,2 %	9,6 %
15 - 59 ans .....	53,8 %	54,9 %	8,7 %	33,3 %	12,6 %	35,2 %
60 et plus .....	30,3 %	36,8 %	11,7 %	27,0 %	11,9 %	28,0 %
Tous âges .....	36,9 %	40,3 %	7,7 %	22,0 %	10,5 %	30,4 %

On a dans l'ensemble du Dahomey 96 hommes pour 100 femmes. Si cette proportion est normale, l'étude plus détaillée indique que sa répartition par grands groupes d'âges est moins régulière.

On trouve en effet 107 garçons pour 100 filles pour les moins de 15 ans - De 15 à 19 ans, 85 hommes pour 100 femmes. Enfin, au-delà de 60 ans, 121 hommes pour 100 femmes.

Pour les deux classes extrêmes, ces anomalies semblent confirmer ce qui a été dit plus haut des erreurs d'estimation d'âge. Pour la classe des adultes, il faut vraisemblablement y ajouter l'effet de l'émigration masculine (cf. infra chap. sur les migrations).

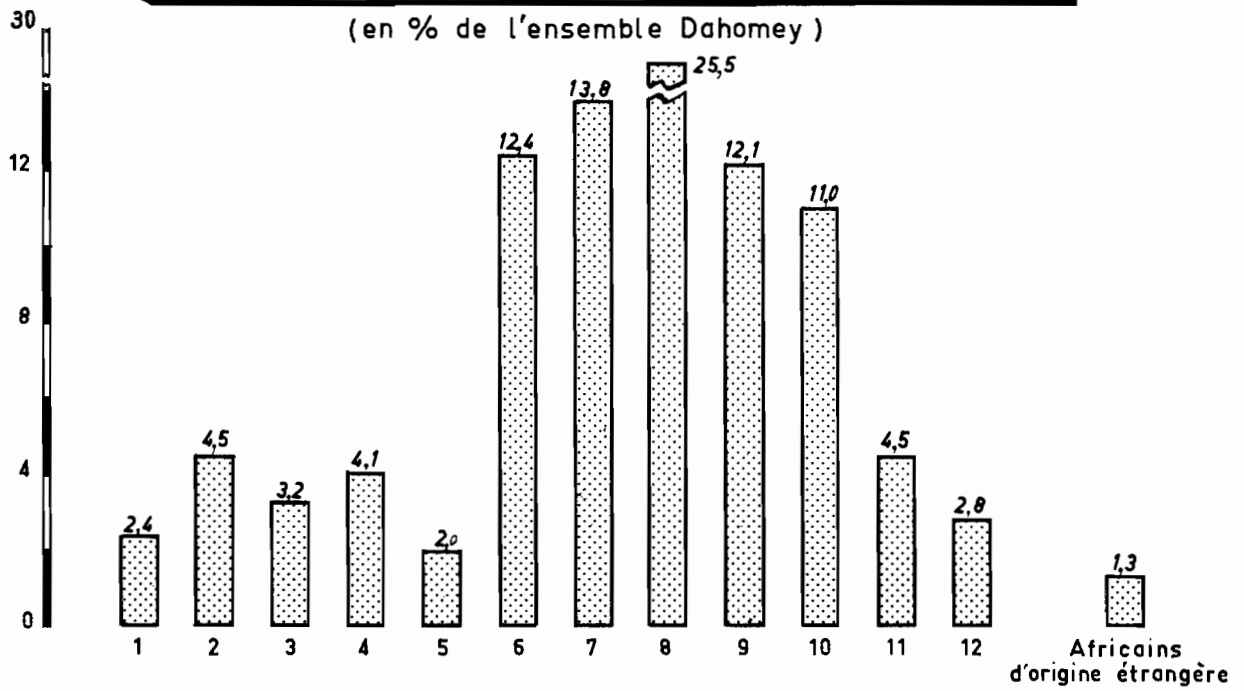
La pyramide des âges des villes n'est pas sensiblement différente de celle de la brousse, ce qui est exceptionnel en Afrique Noire. Cela confirme la stabilité déjà notée plus haut, et sera examiné plus en détail dans le chapitre consacré aux villes.

La similitude des pyramides des âges régionales entre elles met en lumière deux faits : la **relative homogénéité** des structures des populations (les problèmes régionaux seront donc surtout dus à des différences de densité), la **stabilité** de ces structures dans l'ensemble du pays : pas d'exode rural massif, pas de villes démesurées par rapport à l'échelle du pays et de son économie.

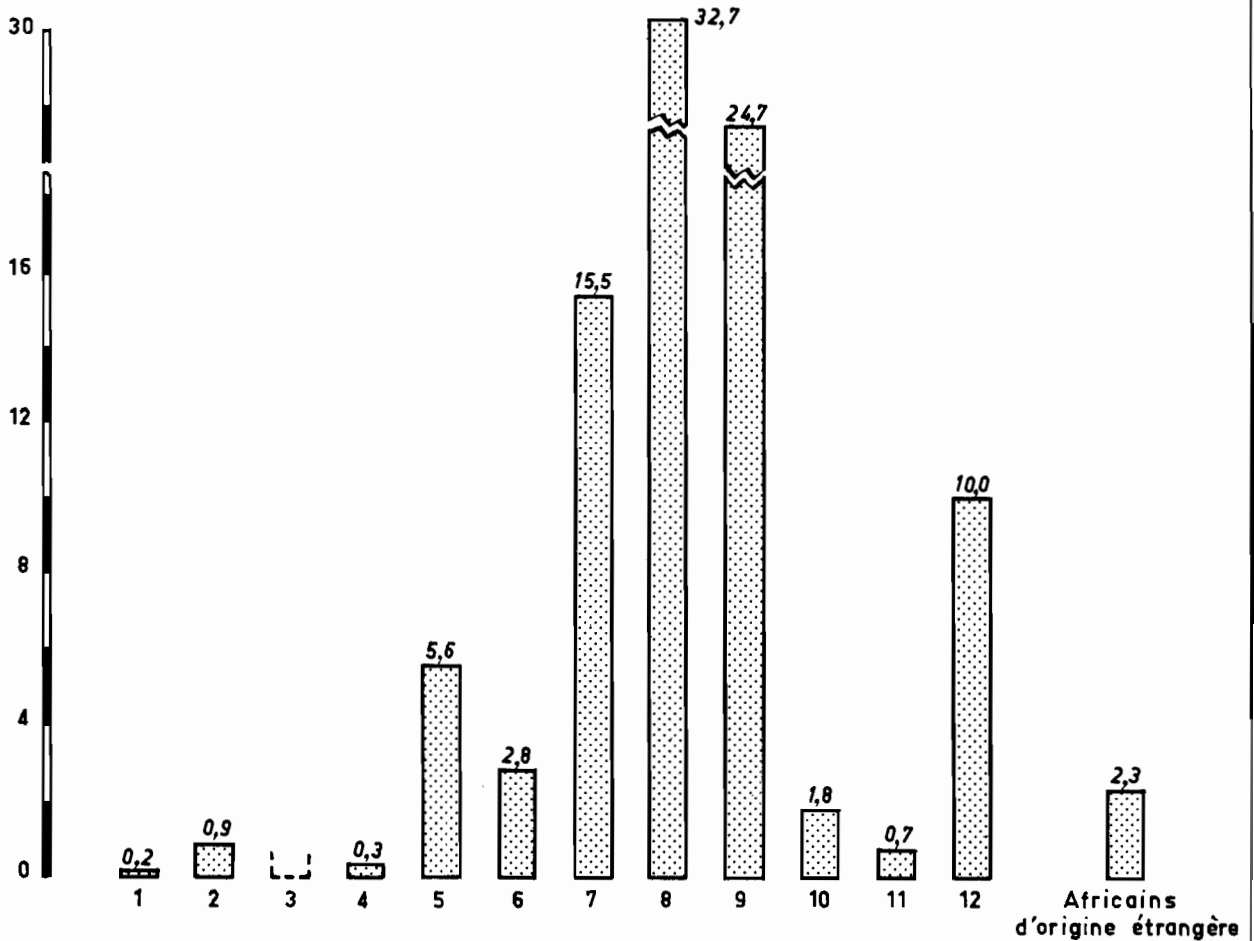
On ne dispose, pour les groupes ethniques, de pyramides que pour les personnes âgées de plus de 15 ans. Ces pyramides sont difficiles à utiliser dans le cadre de cette publication. On peut cependant noter, d'après ces pyramides et ce que l'on sait des pyramides régionales et de la fécondité, qu'il y a une grande homogénéité de structure d'un groupe ethnique à l'autre. Il n'y a donc pas, comme dans certains autres pays africains, de groupe ethnique en régression ou ne suivant pas l'évolution générale.

### IMPORTANCE RESPECTIVE DES 12 GROUPES ETHNIQUES

(en % de l'ensemble Dahomey)



### IMPORTANCE RESPECTIVE DES 12 GROUPES ETHNIQUES DANS LA POPULATION DES VILLES



## IV - REPARTITION PAR GROUPES ETHNIQUES ET NATIONALITES

### GROUPES ETHNIQUES

On a regroupé en 12 grands groupes les 46 groupes ethniques officiellement dénombrés au Dahomey :

Nord	( groupe 1	Peuhls
	( groupe 2	Ethnies de la sous-préfecture de Djougou
	( groupe 3	Groupes Sombas
	( groupe 4	Ethnies de la sous-préfecture de Tanguieta
	( groupe 5	Dendis
	( groupe 6	Baribas et apparentés
Sud	( groupe 7	Yoroubas et apparentés
	( groupe 8	Fons et apparentés
	( groupe 9	Gouns, Settos, Torris
	( groupe 10	Adjias, Ouatchis
	( groupe 11	Aïzos
	( groupe 12	Minas, Plas, Pedahs

Il y a une homogénéité ethnique plus grande dans le Sud que dans le Nord. En effet, les 600.000 habitants du Nord forment un aussi grand nombre de groupes ethniques que les 1.300.000 du Sud.

Ces groupes ethniques semblent très liés à leur terroir. En effet, on ne trouve dans le Sud (y compris les villes) que 0,5 % des personnes appartenant à une ethnie du Nord, et dans le Nord (y compris les villes) que 0,7 % des gens appartenant à une ethnie du Sud.

Comme on pouvait s'y attendre, on remarque que les groupes ethniques du Nord participent très peu à la formation des villes puisqu'ils ne représentent que 10 % de l'effectif total de ces villes.

**POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS**

**Répartition par**

**GRANDES REGIONS, SEXE ET GRANDS GROUPES ETHNIQUES**

GROUPES ETHNIQUES	BROSSE NORD			BROSSE SUD			VILLES			ENSEMBLE DAHOMEY		
	Mascu- lin	Fémi- nin	Total	Mascu- lin	Fémi- nin	Total	Mascu- lin	Fémi- nin	Total	Mascu- lin	Fémi- lin	Total
Peuhls .....	13100	13600	26700	100	100	200	100	100	200	13300	13800	27100
Djougous .....	27000	22500	49500	-	-	-	300	600	900	27300	23100	50400
Sombas .....	18700	17400	36100	-	-	-	-	-	-	18700	17400	36100
Tanguietas .....	22300	23100	45400	-	-	-	200	100	300	22500	23200	45700
Dendis .....	8400	9100	17500	100	100	200	2400	3100	5500	10900	12300	23200
Baribas .....	66900	69500	136400	200	200	400	1200	1500	2700	68300	71200	139500
Yoroubas .....	500	500	1000	62500	76000	138500	6700	8500	15200	69700	85000	154700
Fons .....	500	500	1000	116000	137900	253900	14800	17200	32000	131300	155600	286900
Gouns .....	100	100	200	51400	60700	112100	11200	13000	24200	62700	73800	136500
Adjas-Ouatchis ...	-	-	-	53200	68200	121400	900	900	1800	54100	69100	123200
Aïzos .....	-	-	-	24600	25800	50400	300	400	700	24900	26200	51100
Minas-Plas .....	-	-	-	10700	12400	13100	4500	5500	10000	15200	17900	33100
Ethnies N.D. ....	100	-	100	300	500	800	1200	400	1600	1600	900	2500
Autres (1) .....	5400	4000	9400	800	2000	2800	900	1300	2200	7100	7300	14400
<b>TOTAL</b>	<b>163000</b>	<b>160300</b>	<b>323300</b>	<b>319900</b>	<b>383900</b>	<b>703800</b>	<b>44700</b>	<b>52600</b>	<b>97300</b>	<b>527600</b>	<b>596800</b>	<b>1124400</b>

(1) Nationalités (Nigéria, Niger, Togo, Ghana et Haute-Volta) -  
Nationalités N.D.

Seuls les Dendis, et dans une moindre mesure les Baribas, constituent un pourcentage notable.

Dans le Sud, deux groupes ethniques sont très peu attirés par les villes dont ils sont pourtant très proches : les Adjas et les Aïzos.

Enfin il est à remarquer que :

1/3 des Minas et assimilés habitent les villes

1/5 des Gouns et assimilés habitent les villes

1/10 des Fons et Yoroubas et assimilés habitent les villes

## **NATIONALITES**

Il n'a pas été tenu compte des étrangers non Africains.

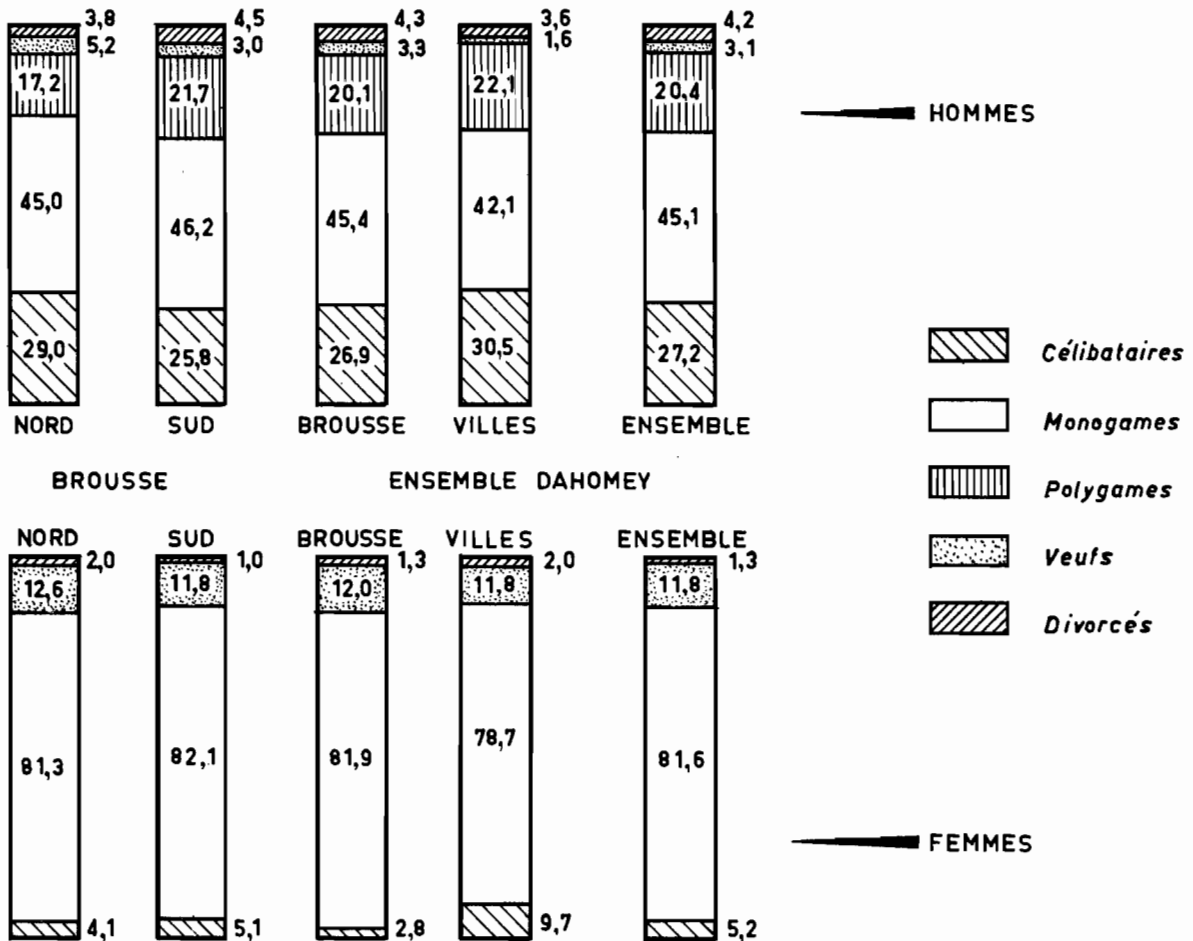
Les étrangers Africains représentent 1,3 % de la population du Dahomey. En fait, sur ces 26.000 personnes, 17.000 sont des frontaliers (Togolais dans le Nord-Ouest, Nigériens du Niger et de Nigéria dans le Nord-Est et le Centre), qui habitent soit au Dahomey soit dans le pays voisin selon l'emplacement de leurs champs.

Sur les 9.000 autres étrangers, que l'on peut considérer comme immigrants au sens propre, 4.000 se trouvent dans les villes.

↙ ↘

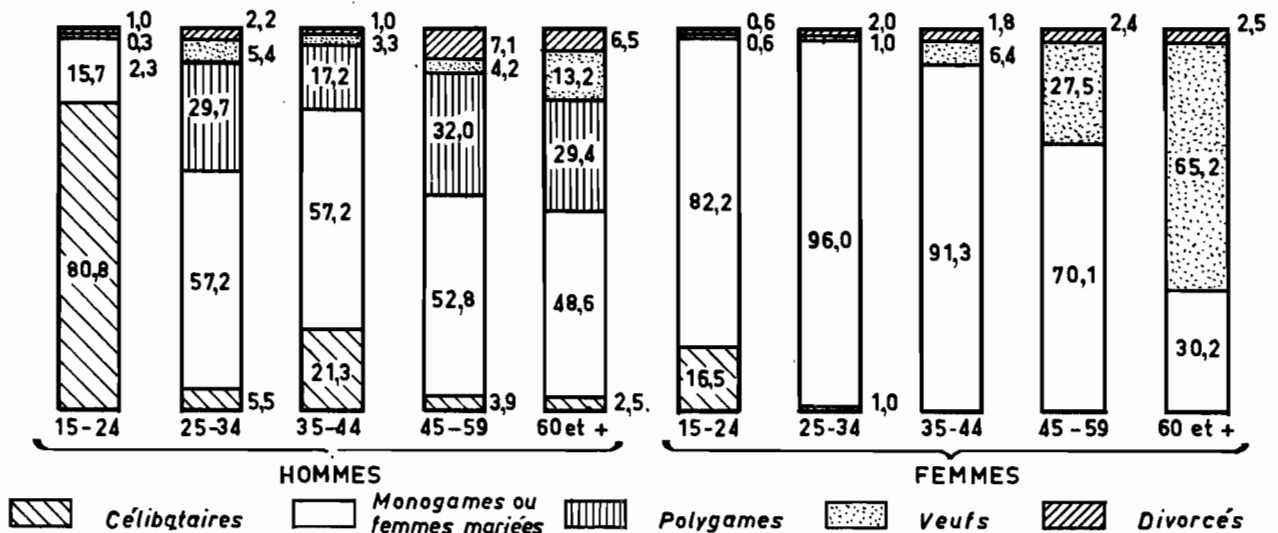
## REPARTITION PAR ETAT MATRIMONIAL ET ZONE D'HABITAT

( Personnes de 15ans et plus )



## ENSEMBLE DAHOMEY - REPARTITION PAR GROUPE D'AGE ET PAR ETAT MATRIMONIAL

( en % de chaque groupe d'âge )





## V - REPARTITION SELON L'ETAT MATRIMONIAL

Elle est analogue à celle de la plupart des pays de l'Ouest Africain :

- environ 80 % de femmes de 15 ans et plus sont mariées,
- au-delà de 25 ans, il n'y a pratiquement plus de femmes célibataires. Les 2/3 des femmes se marient entre 15 et 19 ans,
- la proportion plus faible, (65 %) d'hommes mariés est due à un mariage plus tardif. A 25 ans, 1 homme sur 2 est encore célibataire,
- les différences régionales sont peu importantes. On remarquera :
  - 1° que le pourcentage de femmes célibataires est plus élevé dans les villes, les femmes se mariant généralement plus tard qu'en brousse.
  - 2° que le pourcentage de célibataires masculins est, pour les mêmes raisons, plus élevé en ville qu'en brousse, et dans le Nord que dans le Sud. En revanche, il y a relativement plus de polygames en ville, et dans le Sud que dans le Nord, ce qui s'explique par une plus grande richesse.

La publication définitive étudiera en détail un certain nombre de questions relatives au mariage. On peut cependant faire quelques remarques dès à présent.

1/ La stabilité conjugale. Le nombre de femmes ayant effectué trois mariages ou plus est très faible. Deux femmes sur trois, à 50 ans, n'ont été mariées qu'une fois, une femme sur trois deux fois. Le nombre de mariages par femme va en diminuant de la brousse dans les villes.<sup>(1)</sup> Cela pourrait indiquer une influence non négligeable des conceptions européennes sur le comportement de la femme en ville.

(1) Nombre moyen de mariages contractés au total par une femme de 50 ans : 1,4

**REPARTION DE 100 PERSONNES DE CHAQUE SEXE ET DE CHAQUE  
GROUPE D'AGE SUIVANT L'ETAT MATRIMONIAL**

GROUPES D'AGE	CELIBATAIRES					MARIES					VEUFS					DIVORCES				
	NORD	SUD	BROUSSE	VILLES	ENSEMBLE	NORD	SUD	BROUSSE	VILLES	ENSEMBLE	NORD	SUD	BROUSSE	VILLES	ENSEMBLE	NORD	SUD	BROUSSE	VILLES	ENSEMBLE
<i>Sexe masculin</i>																				
15-19	92,1	95,6	94,4	97,4	94,7	7,2	3,9	5,0	2,6	4,8	0,4	0,1	0,2	-	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3
20-24	62,2	65,0	64,0	75,4	65,0	33,4	33,2	34,0	24,4	33,2	-	0,5	0,3	-	0,3	2,4	1,3	1,7	1,8	1,5
25-29	33,2	26,3	28,7	31,3	28,9	64,0	69,6	67,6	66,8	67,6	0,7	1,3	1,1	0,2	1,0	2,1	2,8	2,6	3,2	2,5
30-34	15,3	9,4	11,4	9,3	11,2	78,9	85,3	83,2	86,4	83,4	1,4	1,2	1,3	1,1	1,3	4,5	4,1	4,1	4,5	4,1
35-39	8,4	5,8	6,6	3,7	6,4	85,3	87,8	87,0	91,6	87,3	1,1	2,1	1,8	0,4	1,7	5,2	4,3	4,6	6,3	4,6
40-44	5,8	3,8	4,5	1,4	4,2	86,4	85,6	85,8	92,1	86,4	3,3	2,8	3,0	0,3	2,8	4,5	7,8	6,7	5,1	5,6
45-49	6,1	4,7	5,2	1,8	4,9	85,3	94,2	84,6	91,9	85,2	2,8	3,6	3,3	1,2	3,1	5,8	7,5	6,9	7,9	6,8
50-59	2,9	3,3	3,2	1,2	3,1	82,7	85,0	84,1	88,6	84,5	7,8	3,9	5,2	2,2	5,0	6,6	7,8	7,4	6,6	7,4
60 & +	2,6	2,5	2,6	2,5	2,5	73,7	79,6	77,8	77,1	77,8	18,5	10,9	13,2	12,5	13,2	5,2	7,0	6,4	7,9	6,5
<b>TOTAL</b>	<b>29,0</b>	<b>25,8</b>	<b>26,9</b>	<b>30,5</b>	<b>27,2</b>	<b>63,4</b>	<b>66,7</b>	<b>65,5</b>	<b>64,2</b>	<b>65,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>	<b>3,3</b>	<b>1,6</b>	<b>3,1</b>	<b>3,8</b>	<b>4,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,6</b>	<b>4,2</b>
<i>Sexe féminin</i>																				
15-19	17,7	38,3	31,0	55,7	33,3	81,4	61,5	68,5	44,0	66,2	0,3	0,2	0,2	-	0,2	0,6	0,1	0,3	0,3	0,3
20-24	2,9	3,1	3,0	10,9	3,7	95,5	95,9	95,8	87,7	95,0	0,7	0,5	0,6	0,3	0,6	0,9	0,5	0,7	1,1	0,7
25-29	2,4	0,6	1,1	1,8	1,2	94,6	97,6	96,7	96,0	96,7	1,5	1,2	1,3	0,7	1,3	1,4	0,6	0,8	1,5	0,9
30-34	2,3	0,3	0,9	1,0	0,9	93,3	96,6	95,6	95,4	95,6	3,6	2,0	2,5	2,2	2,5	0,8	1,1	1,0	1,5	1,1
35-39	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	91,6	94,8	93,9	94,9	94,0	6,2	3,5	4,2	2,6	4,1	1,8	1,5	1,6	2,3	1,7
40-44	1,1	0,2	0,4	-	0,4	82,1	89,8	87,8	88,1	87,8	14,5	8,6	10,1	7,0	9,8	2,5	1,5	1,7	4,9	2,0
45-49	1,1	0,5	0,6	0,4	0,6	74,1	81,7	79,6	83,9	79,9	22,0	16,4	18,0	12,4	17,6	2,8	1,5	1,8	3,3	1,9
50-59	0,4	0,3	0,3	-	0,3	53,1	67,4	63,7	59,2	63,3	40,8	30,8	33,4	36,8	33,6	5,7	1,5	2,6	4,1	2,7
60 & +	0,6	0,3	0,4	-	0,3	22,6	33,2	30,5	26,9	30,2	71,0	65,2	66,7	70,2	67,0	5,9	1,3	2,5	2,9	2,5
<b>TOTAL</b>	<b>4,1</b>	<b>5,1</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>5,2</b>	<b>81,3</b>	<b>82,1</b>	<b>81,9</b>	<b>78,7</b>	<b>81,6</b>	<b>12,6</b>	<b>11,8</b>	<b>12,1</b>	<b>9,6</b>	<b>11,8</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>

2/ Cette influence ne se fait guère sentir sur les hommes, puisque l'on constate une augmentation de la polygamie avec l'âge de l'époux (voir tableau ci-contre).

100 hommes mariés ont en moyenne 144 épouses.

APPARTENANCE DE 100 HOMMES MARIÉS	MENAGES MONOGAMES	MENAGES A 2 EPOUSES	MENAGES A 3 EPOUSES	MENAGES A 4 EPOUSES ET PLUS
	68,9 %	22,9 %	5,7 %	2,4 %
APPARTENANCE DE 100 FEMMES MARIÉES	47,9 %	31,8 %	12,0 %	8,3 %

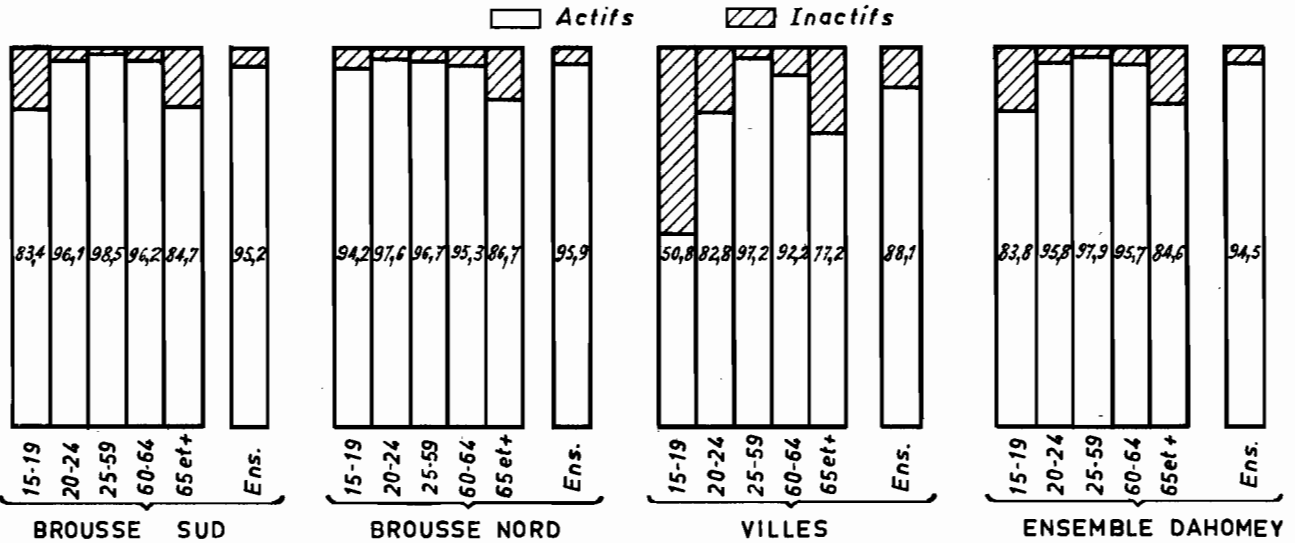
Si deux hommes sur trois sont monogames, un peu moins d'une femme sur deux appartient à un ménage monogame.

Un homme sur trois est polygame, mais plus d'une femme sur deux appartient à un ménage polygame.

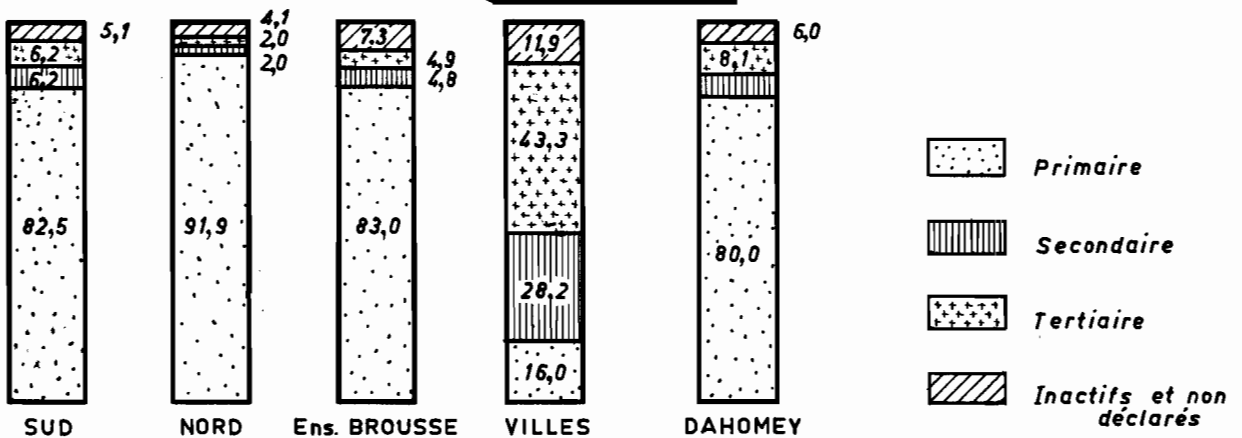
3/ Alors qu'entre 35 et 44 ans par exemple, le pourcentage des veufs des divorcés et des célibataires est de 13 %, le même pourcentage pour les femmes n'est que de 8 %. Pour la classe d'âge antérieure, on trouve 25 % (un homme sur quatre) et 4 %. En particulier, il y a toujours beaucoup plus d'hommes divorcés que de femmes divorcées ; cela signifie que les femmes, avant 40 ans, ne restent pratiquement pas sans mari, et que les délais séparant deux mariages sont brefs.

Toutes les conditions pour une fécondité importante sont donc réunies. On verra plus loin que, lorsque les coutumes empêchent un remariage rapide après veuvage ou divorce, le taux de fécondité s'abaisse notablement.

### ACTIFS ET INACTIFS \_ SEXE MASCULIN \_ PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE

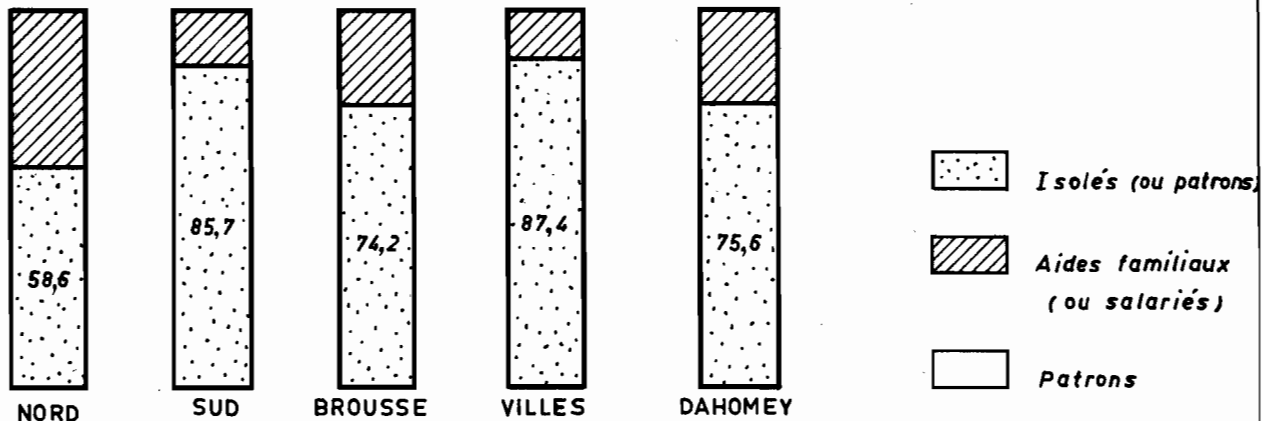


### REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE \_ SEXE MASCULIN (15ans et plus)



SEXE MASCULIN	REPARTITION EN :	NORD	SUD	VILLES
	- Activités traditionnelles	93,1	83,5	20,1
	- Salariés (activités modernes)	1,4	4,7	37,6
	- Chômeurs	-	0,2	3,6

### ACTIVITES TRADITIONNELLES \_ SEXE MASCULIN



**VI - ACTIVITE (1) -  
EMPLOIS**

**A - REPARTITION GLOBALE DE LA POPULATION ACTIVE**

Le tableau et les graphiques ci-contre mettent en lumière plusieurs faits :

- 1° - L'importance essentielle des activités de type primaire, l'agriculture en particulier : 80 % de la population active masculine, 76 % pour l'agriculture.
- 2° - la vraisemblance d'un important sous-emploi rural (ou "chômage déguisé"), qui se traduit par un nombre anormalement élevé par rapport aux besoins du pays d'emplois dans les catégories "artisanat moderne" et "Bâtiments - travaux publics". La plus grande partie de ces 31.000 emplois masculins (voir tableau ci-après) est représentée par le petit artisanat des réparateurs de bicyclettes, des charpentiers, des maçons "à façon", des tailleurs, etc. 10.000 seulement de ces emplois sont fournis par les villes, dont 3.000 salariés.
- 3° - Les caractères très particuliers au Dahomey (et, dans une certaine mesure, au Togo voisin) de l'activité féminine : 50 % d'entre elles ont pour activité principale le commerce ; dans le Sud, cette proportion atteint 66 %.
- 4° - La difficulté habituelle de connaître la nature exacte de l'activité des femmes ; en effet, les 160.000 femmes inactives (on les trouve essentiellement dans les villes et le Nord) doivent plus ou moins participer aux travaux agricoles ; de même, les 197.000 femmes qui se livrent au petit commerce ne tirent de celui-ci que des revenus infimes ; cette activité ne les éloigne sans doute pas complètement des travaux agricoles.
- 5° - On notera que par le biais de l'activité commerciale des femmes le secteur tertiaire est anormalement élevé par rapport à l'ensemble. La répartition des emplois masculins donne sans doute une idée plus juste de la structure réelle.

(1) Est considérée comme active toute personne exerçant une activité professionnelle. Sont considérées ici toutes les personnes de 15 ans et plus.

En résumé il semble que les activités primaires ne fournissent pas assez de travail et de ressources par rapport aux actifs disponibles. On verra qu'en outre (chap. sur les migrations) de nombreux ruraux émigrent. Ceci confirme que les secteurs secondaires et tertiaires ne peuvent actuellement recueillir l'excédent du secteur primaire. A la différence de beaucoup de pays africains insuffisamment peuplés, le Dahomey dispose donc de ressources humaines très importantes pour l'exécution du programme agricole de son Plan.

## B - REPARTITION DES ACTIFS ET NON ACTIFS PAR GROUPE D'AGE

La population active comprend 83,4 % de la population âgée de 15 ans et plus. On notera qu'il est difficile, dans un pays où dominent les activités traditionnelles et parmi elles les activités primaires, de fixer un âge supérieur limite à la population active. L'individu continue à travailler tant qu'il le peut, mais son activité réelle diminue peu à peu. Il n'a donc pas été tenu compte ici d'une limite d'âge. Le taux plus faible d'actifs dans le Nord est dû au fort pourcentage de femmes inactives (57,1 %), de même que dans les villes (24,3 % femmes inactives). Le taux d'activité masculin est plus intéressant à étudier : plus élevé dans le Nord (95,9 %), il baisse légèrement dans le Sud (95,1 %) et notablement dans les villes (88,1 %).

### REPARTITION DE LA POPULATION DE PLUS DE 15 ANS SELON L'ACTIVITE (effectifs arrondis)

ACTIVITE	EMPLOIS MASCULINS	EMPLOIS FEMININS	TOTAL	%
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>				
Agriculture . . . . .	400.000	92.000	<b>492.000</b>	
Elevage . . . . .	6.000	-	<b>6.000</b>	
Pêche . . . . .	14.000	-	<b>14.000</b>	
Chasse-Forêts . . . . .	500	-	<b>500</b>	
	<b>420.500</b>	<b>92.000</b>	<b>512.500</b>	45,8
<b>SECTEUR SECONDAIRE</b>				
Artisanat traditionnel . . . . .	4.500	41.000	<b>45.500</b>	
Industrie et artisanat moderne . . . . .	24.000	4.000	<b>28.000</b>	
Bâtiment travaux publics . . . . .	7.000	200	<b>7.200</b>	
	<b>35.500</b>	<b>45.200</b>	<b>80.700</b>	7,2
<b>SECTEUR TERTIAIRE</b>				
Commerce, Banque, Assurances . . . . .	16.000	297.000	<b>313.000</b>	
Transports . . . . .	6.000	400	<b>6.400</b>	
Services publics . . . . .	12.500	1.500	<b>14.000</b>	
Agents d'affaires, écrivains publics, charlatans . . . . .	1.000	-	<b>1.000</b>	
Professions libérales . . . . .	10	-	<b>10</b>	
	<b>35.510</b>	<b>298.900</b>	<b>334.410</b>	29,9
TOTAL des professionnels classés . . . . .	491.500	436.100	<b>927.600</b>	82,8
Divers non classés . . . . .	6.500	-	<b>6.500</b>	0,6
Sans professions . . . . .	26.500	159.500	<b>186.000</b>	16,6
<b>TOTAL GENERAL . . . . .</b>	<b>524.510</b>	<b>595.600</b>	<b>1.120.110</b>	<b>100</b>

On remarquera en effet que les hommes se mettent de plus en plus tard au travail, depuis le Nord (6,8 % d'inactifs de 15 à 19 ans) jusqu'au Sud (14,6 % d'inactifs de 15 à 19 ans) et dans les villes (49,2 % d'inactifs de 15 à 19 ans). On peut avancer plusieurs raisons :

- 1° - dans le Sud et surtout dans les villes, les jeunes gens peuvent hésiter plus longuement sur le choix d'une activité, alors que dans le Nord ils sont contraints plus tôt par les obligations familiales et économiques à se mettre au travail ; cela est vérifié par l'importance respective de "l'aide familiale" (cf. plus bas),
- 2° - il est vraisemblable que le "chômage déguisé" est plus important dans le Sud que dans le Nord,
- 3° - la fréquentation scolaire se prolonge vraisemblablement dans les villes, et à un moindre degré dans le Sud, bien au-delà de l'âge scolaire (cf. chapitre sur l'instruction),
- 4° - enfin, l'importance relative de l'émigration est bien plus élevée dans le Nord que dans le Sud.

### **C - SEXE MASCULIN - REPARTITIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE**

La part des secteurs secondaires et tertiaires va en croissant du Nord (2 % et 2 %) au Sud (6,2 % et 6,2 %) et dans les villes (28,2 % et 43,3 %). Ceci confirme un fait plusieurs fois entrevu, que le Sud, ethniquement plus homogène que le Nord, est économiquement plus complexe, et que sa structure est en général plus proche de celle des villes.

Cela se traduit aussi dans un pourcentage plus faible (83,5 % contre 93,1 %) des activités proprement traditionnelles (pêche, agriculture, artisanat traditionnel), et plus élevé des activités salariées.

On notera également qu'à l'intérieur des activités de type traditionnel, la part des isolés (travaillant pour leur propre compte) va en décroissant des villes (87,4 %) dans le Sud (85,7 %) puis vers le Nord (58,6 %) ; par conséquent, chez les ruraux ou assimilés, la tendance est à l'émancipation économique et à une exploitation par ménage ou individuelle ; concrètement, cela signifie que dans les villes et le Sud, même non marié, le jeune homme travaille rapidement sur ses propres champs alors que dans le Nord, même marié, le jeune homme continuera un certain temps à travailler avec son père, ses frères et ses femmes sur les champs qui leur sont communs.

## D - LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les tableaux ci-après et ci-dessous appellent quelques commentaires :

- 1° - Dans les secteurs d'activité traditionnelle, la définition du patron et du salariat est délicate. Dans le Nord par exemple, on trouve 1,2 % de patrons et un pourcentage infime de salariés (0,001 %) ; cela provient de ce que certains cultivateurs ou artisans utilisent de façon régulière des salariés ; mais l'activité salariée de ceux-ci est une activité secondaire, et ils ne l'ont pas déclarée.
- 2° - La part des salariés va en augmentant du Nord dans le Sud et jusque dans les villes mais demeure faible dans l'ensemble. Les services publics restent le principal employeur, si on se rappelle que la catégorie transport est représentée essentiellement par l'OCDN et le wharf ; ils utilisent en particulier 85 % des cadres moyens et des ouvriers qualifiés.
- 3° - Le chômage est sans doute plus important qu'il n'apparaît ici ; en effet, surtout en brousse, les chômeurs se livrent toujours à une activité annexe quelconque, et préfèrent déclarer celle-ci que de s'avouer chômeurs ; (estimation du bureau de main-d'oeuvre : 6.000 ; estimation de l'enquête : 2.300).

### SEXE MASCULIN (HOMMES AGES DE 15 ANS ET PLUS) REPARTITION PAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

		BROUSSE NORD	BROUSSE SUD	ENSEMBLE BROUSSE	VILLES	ENSEMBLE DAHOMÉY	
Secteurs primaire et secondaire traditionnels	Isolés .....	53,5 %	69,4 %	<b>64,0 %</b>	14,6 %	<b>59,9 %</b>	} 81,1 %
	Aides familiaux, apprentis .....	38,4 %	11,9 %	<b>20,8 %</b>	2,4 %	<b>19,3 %</b>	
	Patrons .....	1,2 %	1,0 %	<b>1,1 %</b>	0,2 %	<b>1,0 %</b>	
	Salariés .....	/// (1)	0,5 %	<b>0,3 %</b>	0,4 %	<b>0,3 %</b>	
	Divers .....	/// (1)	0,7 %	<b>0,5 %</b>	2,5 %	<b>0,6 %</b>	
Secteurs second- aire et ter- tiaire modernes	Isolés .....	1,1 %	4,9 %	<b>3,6 %</b>	18,4 %	<b>4,8 %</b>	} 13,7 %
	Aides familiaux, apprentis .....	0,2 %	1,8 %	<b>1,3 %</b>	7,2 %	<b>1,8 %</b>	
	Patrons .....	/// (1)	0,4 %	<b>0,3 %</b>	1,2 %	<b>0,4 %</b>	
	Salariés (2) subalternes ....	0,8 %	3,5 %	<b>2,6 %</b>	20,4 %	<b>4,1 %</b>	
	Cadres moyens (3)	0,6 %	0,8 %	<b>0,8 %</b>	16,7 %	<b>2,1 %</b>	
	Cadres supérieurs	/// (1)	///	///	2,5 %	<b>0,1 %</b>	
	Chômeurs .....	///	0,2 %	<b>0,1 %</b>	3,6 %	<b>0,4 %</b>	
Autres	Sans professions	4,1 %	4,8 %	<b>4,6 %</b>	11,9 %	<b>5,2 %</b>	) 5,2 %
		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) L'ensemble représente 0,01 %

(2) Manoeuvres, journaliers, plantons .....

(3) Commis d'administration, comptables, dactylos, etc.

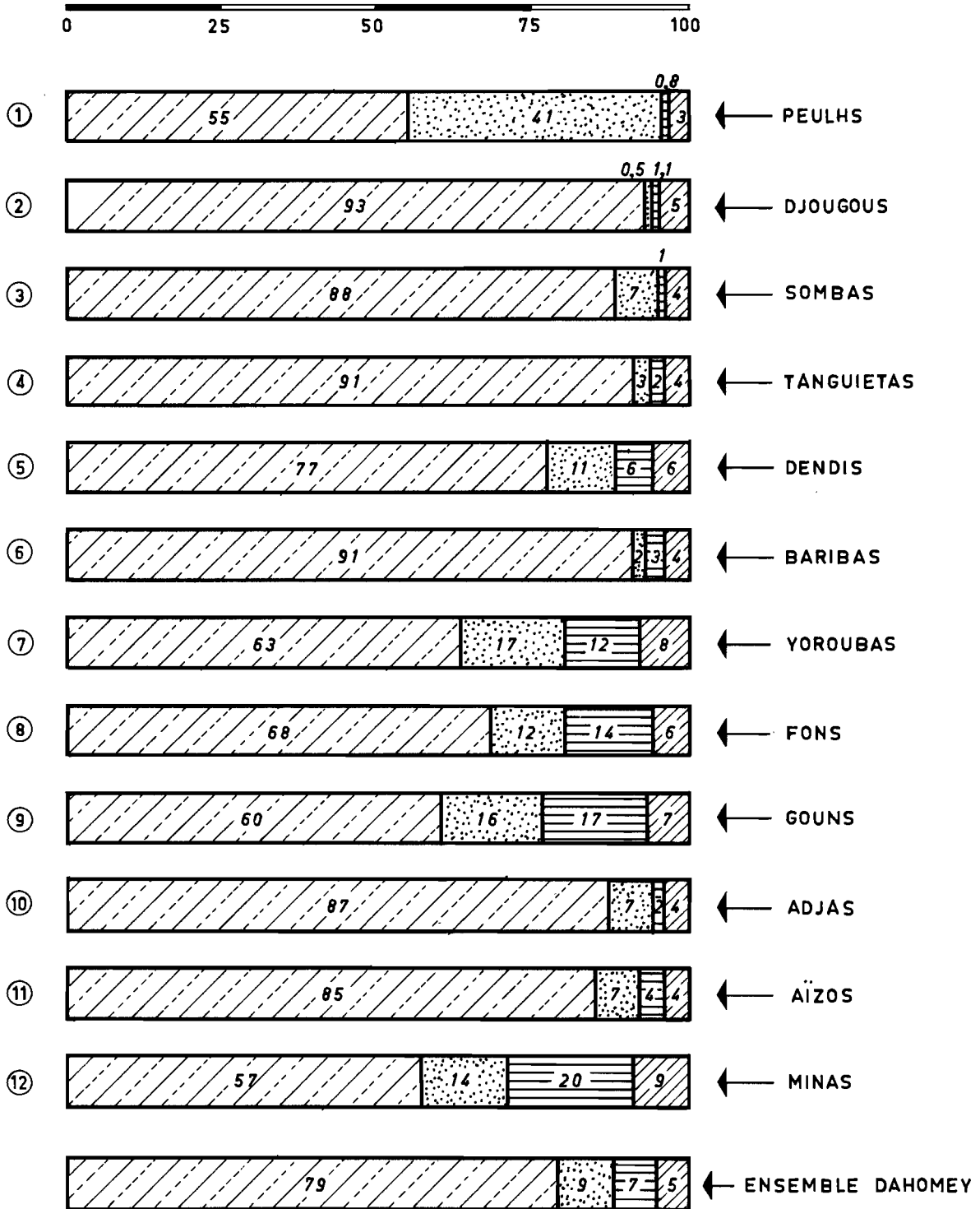


**SALARIES - CHOMEURS**  
**DU SECTEUR MODERNE - ENSEMBLE DAHOMEY - SEXE MASCULIN**

	MANOEUVRES ET OUVRIERS	OUVRIERS SPECIALISES CADRES ET EMPLOYES	CHOMEURS
Industrie et artisanat modernes .....	3.420	280	750
Bâtiments et travaux publics .....	3.370	140	310
Commerce, banque, assurances .....	1.750	2.260	460
Transports .....	3.130	370	460
Services publics .....	4.150	8.350	310
<b>TOTAL</b>	<b>15.820</b>	<b>11.400</b>	<b>2.290</b>

**GROUPES ETHNIQUES**  
**SEXE MASCULIN - REPARTITION PAR GRANDS GROUPES**  
**DE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE**

 *Pêcheurs, éleveurs, agriculteurs, artisans traditionnels (patrons ou isolés ou A.F.)*
 *Commerce, artisanat (patrons, isolés et A.F.)*
 *Salariés (y compris chômeurs)*
 *Sans profession*



## **E - GROUPES ETHNIQUES ET CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES**

Si beaucoup d'autres critères (pyramides des âges, fécondité, état matrimonial) ne montrent qu'une faible différenciation entre les groupes ethniques, la répartition des hommes de 15 ans et plus d'après leur activité indique des différences très intéressantes.

Certains groupes sont essentiellement agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs : 93 % des Djougous , 91 % des Tanguietas , 91 % des Baribas , 87 % des Adjias , 85 % des Aïzos .

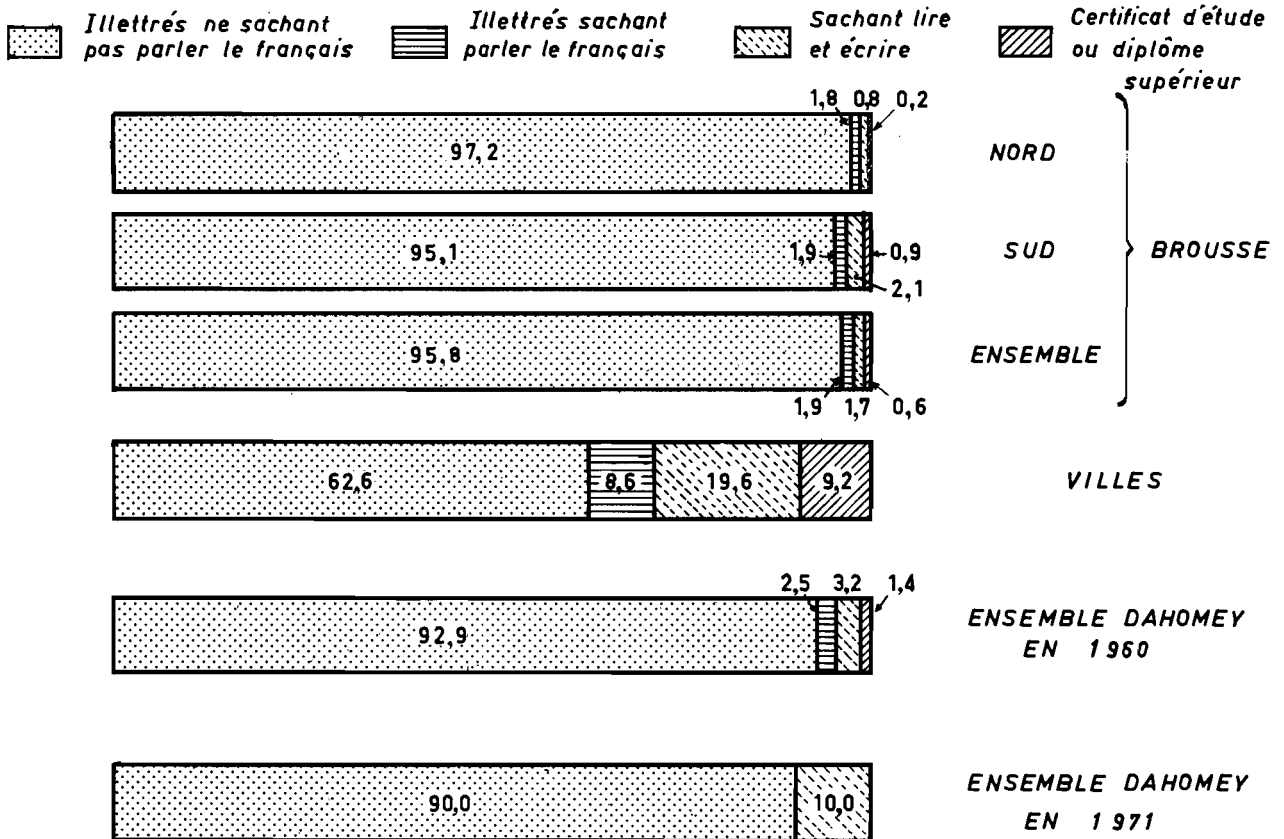
D'autres ont une importante activité artisanale ou commerciale : ainsi des Peuhls avec 42 %, des Yoroubas avec 17 %, des Gouns avec 16 %, des Minas avec 14 %.

Enfin le pourcentage élevé des salariés parmi les Yoroubas (12 %), les Fons (14 %), les Gouns (17 %), les Minas (20 %) indique une participation aux activités de type moderne bien supérieure à celle du reste des Dahoméens.

On constate par conséquent une très nette tendance à l'évolution socio-professionnelle des groupes Yoroubas, Fons, Gouns et Minas qui occupent des régions fortement marquées par les villes, et qui sont en outre issus des sociétés traditionnelles les plus fortement structurées.

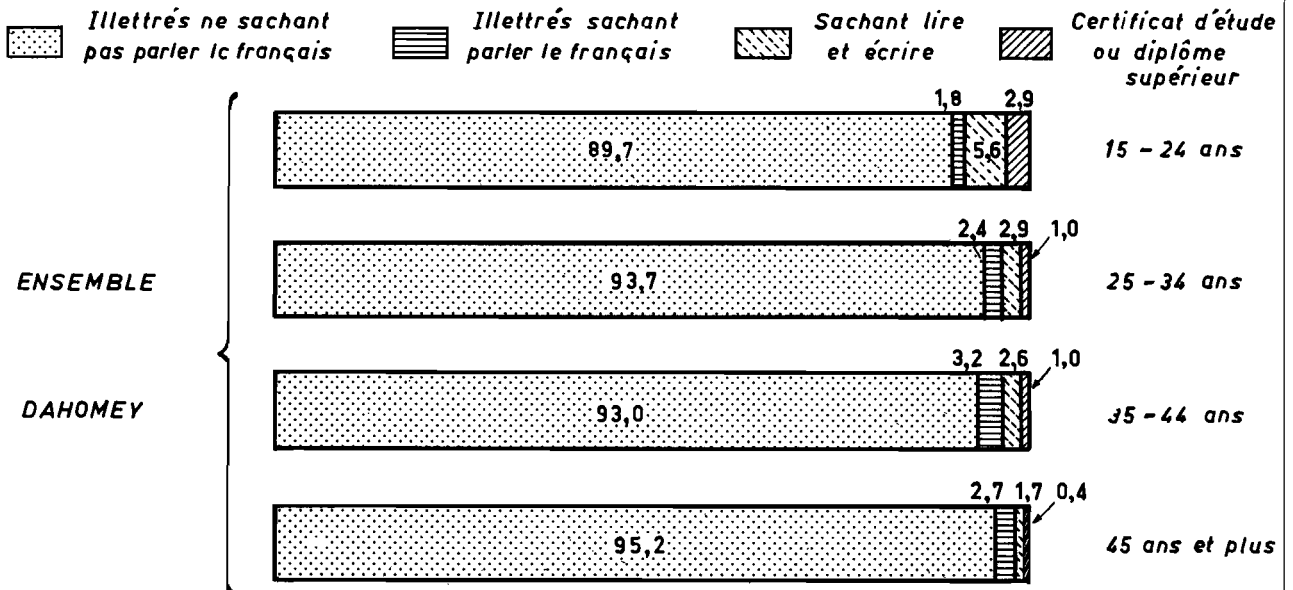
## REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE DEGRE D'INSTRUCTION

EN %



## REPARTITION PAR CLASSE D'AGE SELON LE DEGRE D'INSTRUCTION

EN % DE CHAQUE CLASSE D'AGE



## VII - POPULATION SCOLARISABLE - INSTRUCTION

### POPULATION SCOLARISABLE

La population scolarisable (6 - 13 ans) représente 20 % de l'ensemble de la population. Cette forte proportion résulte de la structure par âge (cf. plus haut).

Le tableau ci-dessous indiquant les taux de scolarisation montre ses insuffisances : le taux général de 22,75 est un taux moyen : nettement plus fort que ceux de Haute-Volta, du Niger ou du Mali, il est inférieur à ceux du Togo, du Gabon, du Congo (Brazzaville).

On notera que même dans les villes, près d'un tiers des enfants scolarisables ne fréquentent pas l'école.

Si on prend les taux de scolarisation par sexe, on remarque le faible pourcentage de fréquentation féminine :

- Garçons : 30 %      - Filles : 13 %

Le nombre de filles scolarisées, par rapport au nombre de garçons scolarisés est d'ailleurs du même ordre de grandeur dans le nord et dans le sud : 1 fille pour 3 garçons.

DEPARTEMENT	POPULATION D'AGE SCOLAIRE	POPULATION SCOLARISEE	TAUX DE SCOLARISATION
	<i>(Chiffres arrondis)</i>		
Département du Sud-Est sans Porto-Novo .....	80.200	13.674	17 %
Porto-Novo .....	14.700	10.514	71,5 %
Département du Sud-Est .....	<b>94.900</b>	<b>24.188</b>	<b>25,5 %</b>
Département du Sud sans Cotonou et Ouidah .....	42.900	10.768	25,1 %
Cotonou .....	18.050	10.746	59,7 %
Ouidah .....	3.900	4.062	104,1 % (1)
Département du Sud .....	<b>64.850</b>	<b>25.576</b>	<b>39,5 %</b>
Département du Sud-Ouest .....	<b>57.000</b>	<b>10.813</b>	<b>19 %</b>
Département du Centre sans Abomey .....	80.000	16.574	20,7 %
Abomey .....	4.600	2.934	63,8 %
Département du Centre .....	<b>84.600</b>	<b>19.508</b>	<b>23 %</b>
Département du Nord-Est sans Parakou .....	58.200	6.058	10,4 %
Parakou .....	3.200	2.038	63,7 %
Département du Nord-Est .....	<b>62.400</b>	<b>8.096</b>	<b>13 %</b>
Département du Nord-Ouest sans Djougou .....	51.100	7.935	13,0 %
Djougou .....	2.200	847	38,5 %
Département du Nord-Ouest .....	<b>63.300</b>	<b>8.732</b>	<b>14 %</b>
<b>TOTAL (arrondi) .....</b>	<b>426.000</b>	<b>96.963</b>	<b>22,7 %</b>
<b>Dont centres Urbains .....</b>	<b>46.500</b>	<b>31.141</b>	<b>67 %</b>

*N.B. Les chiffres de population scolarisée ont été établis par M. BOTTE (SEDES) d'après les renseignements fournis par le Ministère de l'Education Nationale. Les taux établis ne résultent donc pas directement de l'enquête.*

(1) Le taux supérieur à 100 % s'explique soit par une erreur d'estimation de la population d'ensemble, soit plus vraisemblablement par le fait que de nombreux enfants non domiciliés dans la ville en fréquentent les écoles.

Une très faible partie des jeunes gens de 14 à 19 ans poursuit ses études dans le second degré : 4.600, soit 3.300 garçons et 1.300 filles. Cela représente 2,5 % de la population de cette classe d'âge. Comme tous les cours secondaires se trouvent dans les villes, il n'est pas possible ici d'indiquer l'origine par département des étudiants.

#### **NIVEAU D'INSTRUCTION DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS**

NORD : adultes illettrés ne sachant pas parler français : 97,2 %

SUD : adultes illettrés ne sachant pas parler français : 95,1 %

VILLES: adultes illettrés ne sachant pas parler français : 62,6 %

Le niveau d'instruction de l'ensemble de la population est donc extrêmement faible. Les graphiques ci-contre montrent de façon plus détaillée la faible empreinte de l'école sur les classes d'âge de plus de trente ans (qui se trouvaient à l'âge scolaire avant la guerre mondiale). La réputation du Dahomey d'être le pays "intellectuel" de l'Afrique Occidentale traduit donc mal la réalité. Sans doute vaudrait-il mieux dire que la faible proportion de Dahoméens passés par l'enseignement primaire, et éventuellement secondaire, représentait une classe intellectuelle plus brillante que celle des autres pays. Mais on peut constater que le problème de "l'éducation de base" des masses est aussi préoccupant au Dahomey que dans la plupart des pays d'Afrique Occidentale.

Certes les graphiques ci-contre dénotent un certain progrès de l'instruction parmi les couches jeunes de la population, mais ce progrès est insuffisant puisque, encore maintenant, moins du quart des enfants scolarisables va à l'école. S'il n'y a pas de programme d'éducation des masses, la population adulte illettrée représentera encore 90 % de la population adulte en 1971 au Dahomey.

Le chapitre précédent a indiqué les principales caractéristiques de l'emploi, il a montré que le secteur primaire (l'agriculture et accessoirement la pêche) offre le plus d'emplois mais qu'actuellement il connaît un sous-emploi, un "chômage déguisé".

Il semble donc que les problèmes de la scolarisation soient de deux sortes :

- 1) l'augmentation rapide du taux de scolarisation (avec des méthodes adaptées aux possibilités financières du pays),
- 2) l'orientation de l'enseignement vers la formation d'agriculteurs (enseignement primaire et post-primaire).

## VIII - LES RELIGIONS

### REPARTITION PAR SEXE ET PAR RELIGION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
Animistes .....	321.100	61,8 %	402.400	67,5 %	<b>723.500</b>	<b>64,8 %</b>
Catholiques .....	76.700	14,8 %	60.300	10,1 %	<b>137.000</b>	<b>12,3 %</b>
Protestants .....	14.200	2,7 %	14.600	2,4 %	<b>28.800</b>	<b>2,6 %</b>
Musulmans .....	71.800	13,8 %	79.700	13,4 %	<b>151.500</b>	<b>13,6 %</b>
Divers .....	3.400	0,7 %	3.400	0,6 %	<b>6.800</b>	<b>0,6 %</b>
Sans religion .....	30.100	5,8 %	33.500	5,6 %	<b>63.600</b>	<b>5,7 %</b>
N.D. ....	1.900	0,4%	2.200	0,4 %	<b>4.100</b>	<b>0,4 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>519.200</b>	<b>100 %</b>	<b>596.100</b>	<b>100 %</b>	<b>1.115.300</b>	<b>100 %</b>

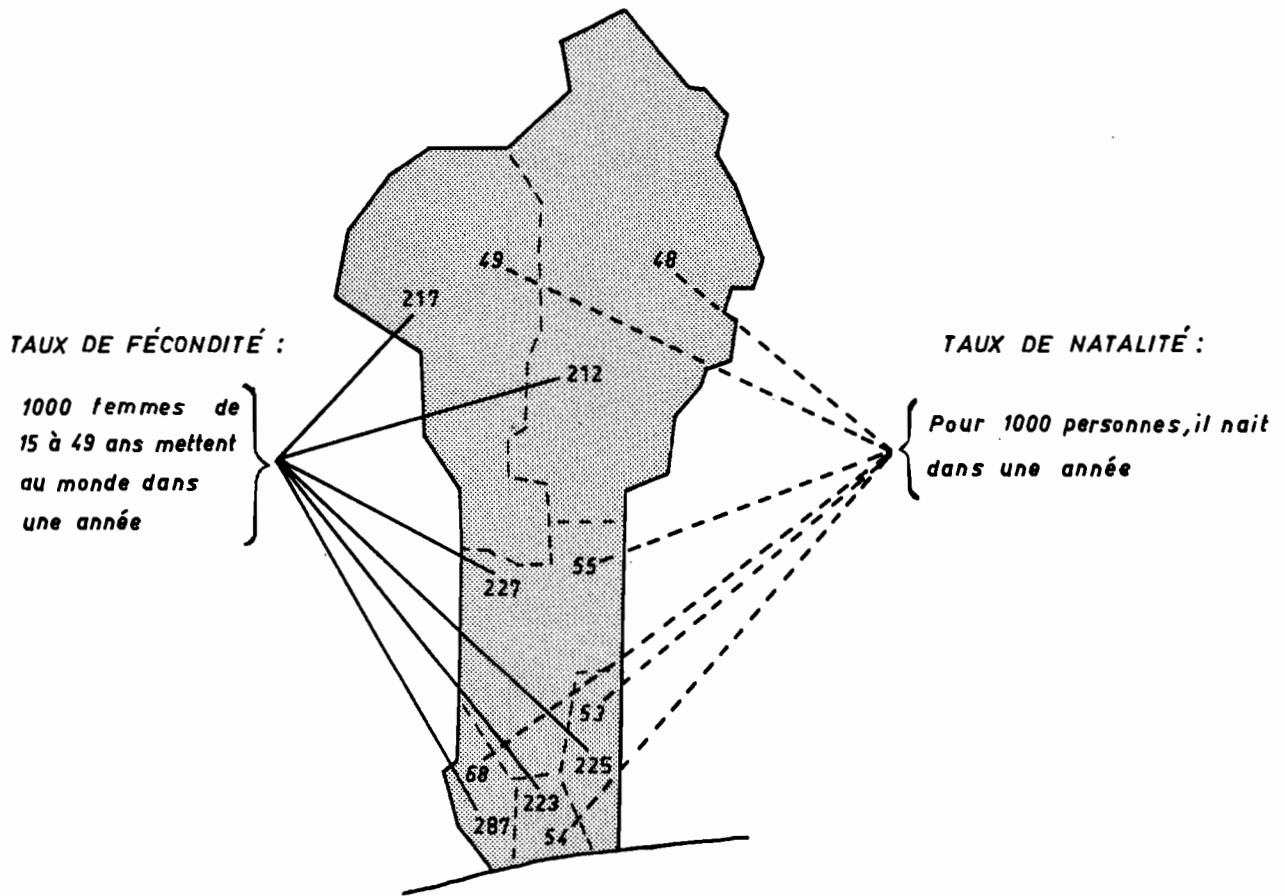
Le tableau ci-dessus indique plusieurs faits intéressants :

- 1°/ en matière de religion, les femmes semblent plus traditionnalistes, puisqu'elles sont bien plus nombreuses que les hommes à pratiquer les religions animistes; en sens inverse, elles sont nettement moins nombreuses que les hommes parmi les catholiques. Parmi les musulmans, religion plus anciennement implantée que le christianisme, elles sont proportionnellement en même nombre que les hommes.
- 2°/ il y a un nombre très important de gens qui se sont déclarés "sans religion", un sur vingt environ. Ceci n'indique évidemment pas un athéisme convaincu, mais une incertitude ou un flottement dans le choix d'une foi et d'un culte. La plupart des "sans religion" sont des Baribas (50.000 sur 63.500). 13.500 "sans religion", dans le Sud sont semble-t-il des gens ayant récemment renoncé à observer leurs pratiques fétichistes. Enfin, le nombre des "sans religion" déclarés dans les villes est proportionnellement et en valeur absolue infime (0,3 %), les catholiques y constituent la moitié de la population.

### TAUX DE NATALITE PAR DEPARTEMENT

(Villes non comprises)

BROUSSE SUD	BROUSSE NORD	ENSEMBLE BROUSSE	VILLES	ENSEMBLE DU DAHOMEY
57,2 ‰	48,9 ‰	54,5 ‰	48,0 ‰	54,0 ‰



### TAUX DE FECONDITE PAR GROUPES ETHNIQUES

PEULHS	DJOUGOUIS	SOMBAS	TANGUETAS	DENDIS	BARIBAS	YOROUBAS	FONS	GOÛNS	ADJAS	AÏZOS	MINAS
222	181	193	234	215	213	207	227	226	292	217	231



## DONNEES DE MOUVEMENT

### I - NATALITE - FECONDITE

Il existe plusieurs façons de savoir comment se reproduit une population. On peut calculer le nombre de naissances vivantes dans une année par rapport à 1.000 habitants : c'est le taux de natalité. On peut aussi calculer le nombre de naissances vivantes par rapport à 1.000 femmes à l'âge de la fécondité (on admet qu'une femme peut mettre des enfants au monde entre 15 et 50 ans) : c'est le taux de fécondité. Dans un pays où l'état-civil n'enregistre qu'une faible proportion de naissances, il faut donc faire appel à la mémoire des mères pour savoir si un enfant est né dans les 12 derniers mois : il y a là une cause d'erreur non négligeable.

Ces deux taux donnent une idée de la situation actuelle. Ce sont donc les plus utiles et ils seront seuls utilisés ici (la brochure exhaustive fournira d'autres données et apportera certaines précisions).

Pour l'ensemble du Dahomey :

**Taux de natalité : 54 ‰**

Ce taux est légèrement différent de celui fourni par le rapport provisoire, obtenu à la suite de dépouillements manuels rapides.

C'est l'un des taux les plus élevés qui existent en Afrique, et parmi les plus forts du monde. Il est du même ordre de grandeur que ceux trouvés en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo.

Le graphique ci-contre met en lumière un fait très important : ce taux de natalité présente quelques différences d'un département à l'autre.

C'est ainsi que le Sud-Ouest connaît une natalité proche du maximum vraisemblable, les trois autres départements de la moitié sud du pays ont une natalité encore très élevée, alors que celle des deux départements du nord se trouve à un niveau moyen pour l'Afrique Occidentale. Rappelons que ce niveau moyen est lui-même très élevé (Antilles 39 ‰, Indes 40 ‰).

Le taux de fécondité varie géographiquement de la même façon que le taux de natalité et on peut, à son propos, faire les mêmes remarques. On notera que dans les villes le taux de fécondité est nettement plus faible que pour l'ensemble du Dahomey. Il faut y voir sans doute (comme plus haut dans l'étude des situations matrimoniales) l'influence des conceptions occidentales.

**Taux de fécondité : 0,227**

Puisque l'on a trouvé des différences importantes entre le nord et le sud, on pouvait s'attendre à en trouver aussi dans les taux de fécondité des divers groupes ethniques.

Les taux des groupes ethniques du nord ne sont pas nettement plus hétérogènes que ceux des groupes ethniques du sud. Il semble que la fécondité relativement faible des groupes Sombas soit due essentiellement à des coutumes matrimoniales particulières ; la part des célibataires et surtout des veuves non remariées y reste toujours très importante.

D'autre part, dans les groupes Dendis ou Baribas par exemple, le mariage des femmes est précoce (70 % des femmes mariées dans la classe d'âge de 15 à 19 ans) ; mais la mobilité conjugale est plus grande que dans le sud et explique certainement le taux de fécondité légèrement plus faible de ces groupes par rapport à la plupart des groupes du Sud.

La différence de fécondité constatée entre le Nord et le Sud serait donc due en grande partie à des coutumes matrimoniales qui influent diversement sur la fécondité.

D'autres facteurs cependant doivent entrer en jeu : la fécondité très élevée du groupe adja-ouatchi a sûrement d'autres causes que des coutumes matrimoniales favorables.

Après le taux de natalité et de fécondité, on peut calculer le :

**Taux brut de reproduction : 2,93**

Cela signifie que **1000** filles nées en 1961 mettront à leur tour au monde, pendant toute leur période féconde (15 à 49 ans, c'est-à-dire entre 1976 et 2010) : **2930** filles.

Cela en supposant qu'aucune des 1000 filles nées en 1961 ne mourrait avant l'âge de 49 ans.

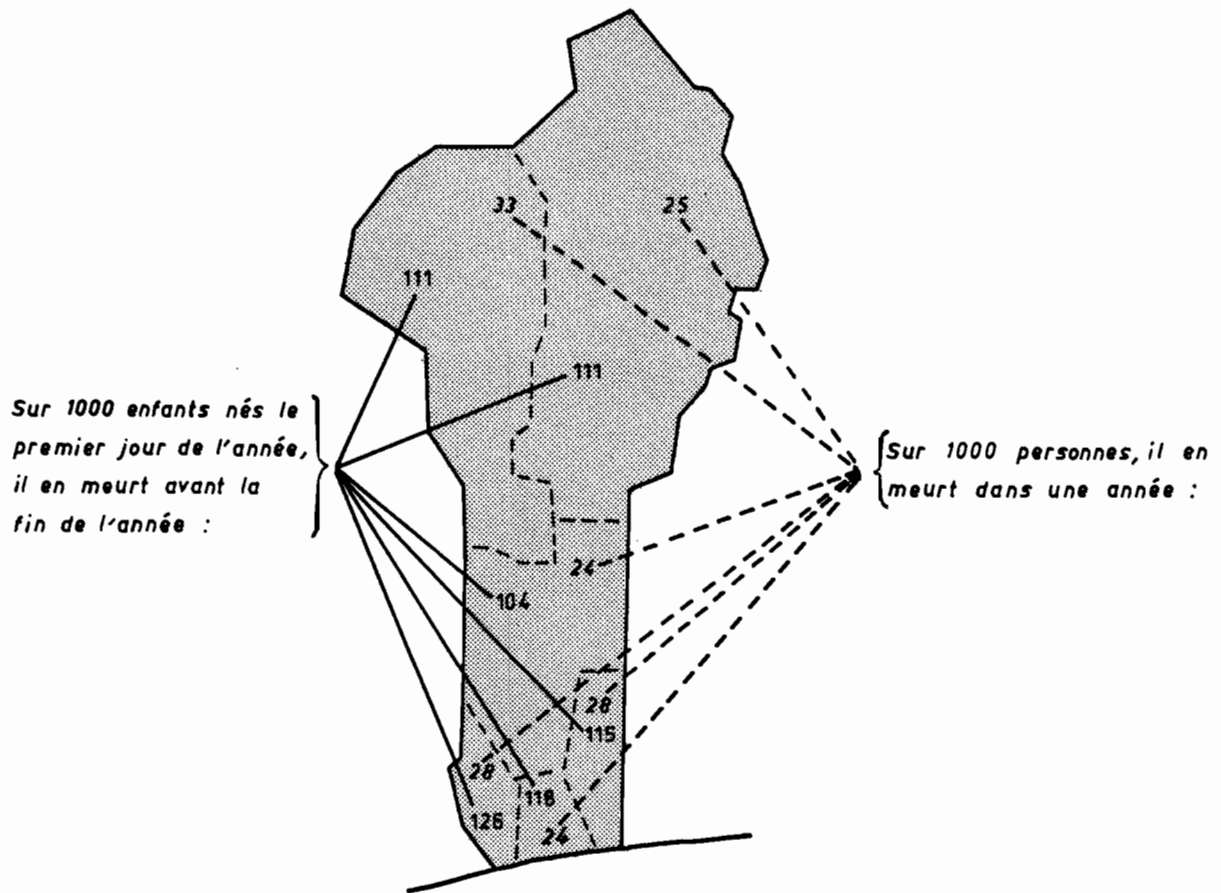
On verra plus loin le taux net de reproduction, qui est calculé en tenant compte de la mortalité effective de ces 1000 filles.

↻ ↺

# MORTALITE

## ENSEMBLE DU DAHOMEY

Taux de mortalité	
Générale	Infantile
24	110



## MORTALITE GENERALE

Le taux de mortalité indique combien il meurt de personnes en un an pour un ensemble de 1000 habitants.

Le taux de mortalité pour l'ensemble du Dahomey est de 26 ‰.

Ce taux se situe à un niveau moyen par rapport à l'Afrique Occidentale.

Mais l'étude plus détaillée révèle des différences régionales importantes :

- Taux de mortalité brousse sud .....	26 ‰
- Taux de mortalité brousse nord .....	30 ‰
- Ensemble brousse .....	27 ‰
- Villes .....	12 ‰

Il faut noter une différence considérable de mortalité entre la ville et la brousse. (1)

D'autre part, comme l'indique le graphique ci-contre, il semblerait que certains départements s'éloignent sensiblement de la moyenne de 27 ‰. Le nord-ouest en particulier connaît une mortalité très élevée (voir les "problèmes particuliers").

## MORTALITE INFANTILE ET MORTALITE DES JEUNES ENFANTS

La mortalité infantile, avec : 110 ‰.

(c'est-à-dire que sur 1000 enfants nés vivants, 110 meurent avant d'avoir un an) se situe à un niveau faible par rapport à l'Afrique Occidentale. D'après les chiffres publiés, seul le Ghana connaît un taux plus faible. Il n'a pas été trouvé de différence régionale sensible.

La mortalité reste très forte parmi les enfants âgés de 1 à 4 ans. Pour l'ensemble du Dahomey :

- Sur 1000 enfants ayant un an : 176 meurent avant d'avoir 5 ans
- Sur 1000 enfants nés vivants : 266 meurent avant d'avoir 5 ans.

Par conséquent, si le taux de mortalité infantile semble indiquer une éducation maternelle légèrement plus avancée que dans d'autres pays africains, il reste des progrès notables à accomplir dans ce domaine.

## LA MORTALITE PAR SEXE

Normalement il meurt chaque année un pourcentage plus grand d'hommes que de femmes. Pour diverses raisons, la surmortalité masculine au Dahomey est peu importante.

Il semble tout d'abord que dans le nord, contrairement à ce qui se passe généralement, la mortalité infantile est plus forte pour les filles que pour les garçons.

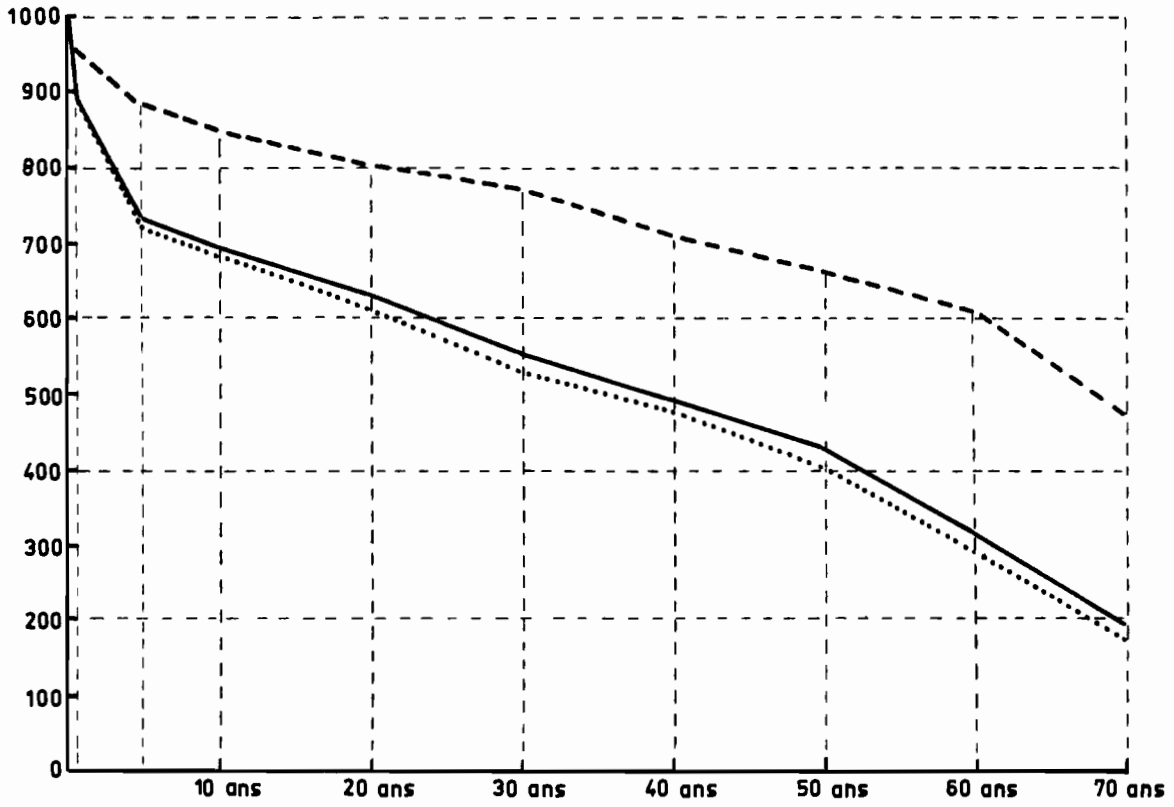
D'autre part, toujours dans le nord, la mortalité féminine est, presque à tous les âges, plus importante que la mortalité masculine (la rudesse des travaux des champs, dans le Nord-Ouest spécialement, peut en être une raison).

Enfin, dans l'ensemble du Dahomey, on constate une surmortalité féminine entre 20 et 30 ans, à l'âge de la plus grande fécondité (morts causées par avortement ou consécutives à un accouchement réalisé dans de mauvaises conditions).

Ceci confirme la remarque faite plus haut sur l'éducation sanitaire des femmes et de leur entourage.

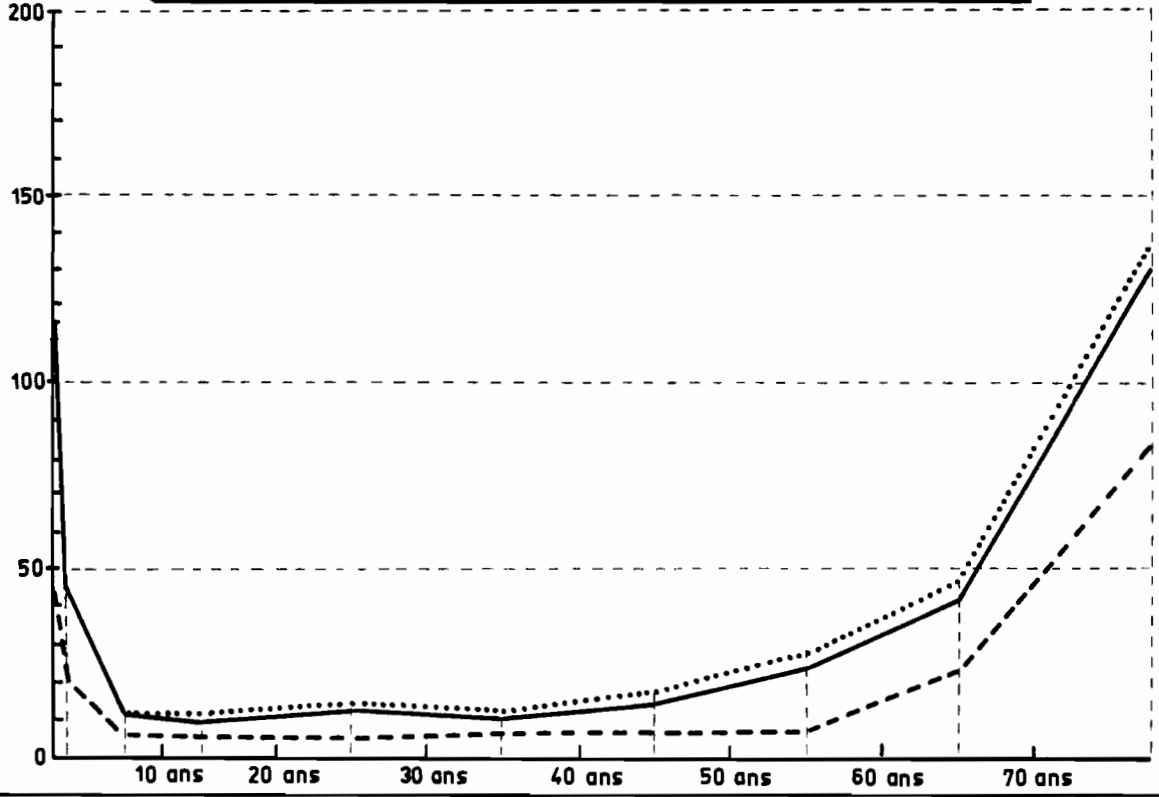
(1) Voir chapitre II-3 - Les Villes

**TAUX DE SURVIE A CHAQUE AGE D'UNE GENERATION DE 1000 PERSONNES**



Légende commune au deux graphiques { Ensemble du DAHOMEY  
 Ensemble Brousse  
 Villes

**DECES ANNUELS POUR 1000 PERSONNES DE CHAQUE AGE**



Pour l'ensemble du Dahomey :  
 - sur 1000 hommes de tous âges, il en meurt 25,4 par an  
 - sur 1000 femmes il en meurt 25,6 par an

Mais dans le Nord :  
 - sur 1000 hommes de tous âges, il en meurt 29 par an  
 - sur 1000 femmes il en meurt 31 par an

Pour l'ensemble du Dahomey :  
 - sur 1000 hommes de 20 à 30 ans, il en meurt 11 par an  
 - sur 1000 femmes de 20 à 30 ans, il en meurt 15 par an

#### TAUX DE SURVIE - ESPERANCE DE VIE

AGE	BROUSSE NORD	BROUSSE SUD	ENSEMBLE BROUSSE	VILLES	ENSEMBLE DAHOMEY
0 an .....	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
1 an .....	889	883	886	954	891
5 ans .....	710	724	721	886	734
10 ans .....	662	691	684	856	697
20 ans .....	579	630	616	809	629
30 ans .....	494	552	536	769	552
40 ans .....	430	497	478	710	494
50 ans .....	344	431	407	663	423
60 ans.....	226	328	298	614	316
70 ans .....	107	203	172	478	187

Ce tableau indique, pour un effectif de 1000 enfants à la naissance, combien il reste de survivants à chaque âge.

On remarquera qu'entre le nord et le sud, si les différences sont peu importantes aux jeunes âges, elles sont notables à partir de 20 ans. Cela signifie que la mortalité des adultes est nettement plus forte dans le Nord.

L'espérance de vie à la naissance qui se situe à un niveau moyen pour l'Afrique est de :

- Ensemble Dahomey : 37 ans.

C'est-à-dire que 1000 enfants nés vivants vivent en moyenne 37 ans.

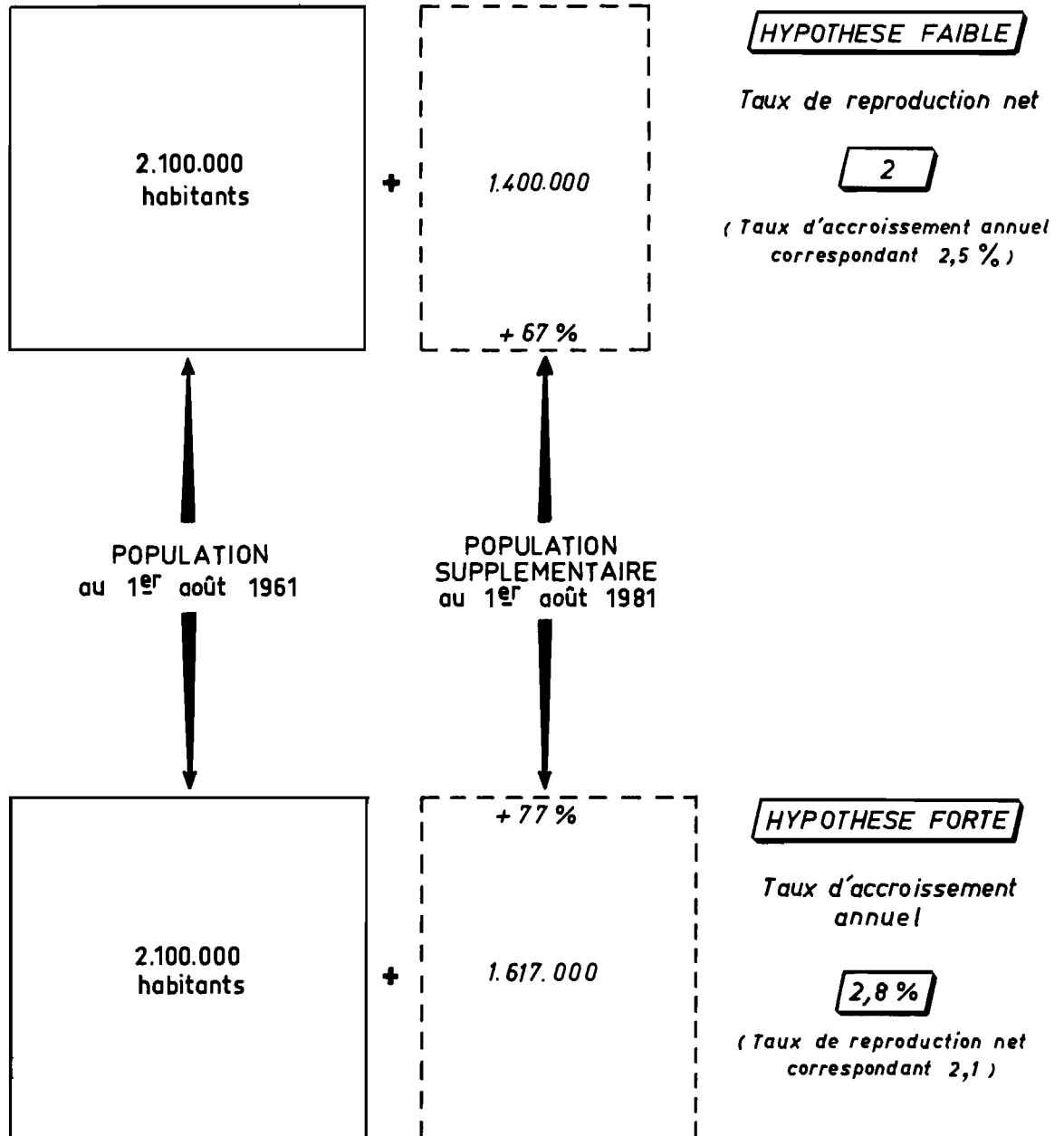
Cette espérance de vie est très éloignée de celles des pays occidentaux (67 ans en France, 75 en Suède).

Ici encore il faut noter des différences régionales :

- Brousse nord                    33 ans  
 - Brousse sud                    37 ans  
 - Ensemble brousse            36 ans  
 - Villes                            54 ans

*N.B. - Les taux de mortalité, les taux de survie et l'espérance de vie sont des taux actuels c'est-à-dire qu'on n'a tenu compte que des décès survenus entre le 1er août 1960 et le 1er août 1961. Des facteurs importants (épidémies, disettes) peuvent les modifier d'une année à l'autre. Il semble que la période 1960-1961 ait été une période favorable, sans cause d'aggravation de la mortalité. En outre, de tous les renseignements recueillis, ceux concernant la mortalité sont les plus sujets à erreur.*

**POPULATION DU DAHOMEY EN 1981**



**Hypothèse faible : 3.500.000 habitants**

**Hypothèse forte : 3.717.000 habitants**

Les deux hypothèses sont très proches l'une de l'autre et, étant donnée la marge d'erreur possible, se recoupent pratiquement l'une l'autre.



### III - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

#### A - L'AUGMENTATION DE LA POPULATION

Il est délicat de prévoir plusieurs années à l'avance l'évolution de la population, car un certain nombre de facteurs entrent en jeu sur lesquels plusieurs hypothèses sont possibles :

Si l'on admet :

- a) que la fécondité restera la même dans les 20 prochaines années (ce qui est très possible),
- b) que la mortalité générale et la mortalité infantile resteront inchangées et au niveau de 1961 (deux hypothèses discutables car il n'est pas dit que la mortalité de 1961 soit une mortalité **moyenne**, et d'autre part, il est vraisemblable que les progrès de l'hygiène, de l'éducation et de l'implantation médicale tendront à faire baisser le taux de mortalité),
- c) qu'il n'y aura pas d'émigration notable (cette hypothèse est également très discutable).

On peut prévoir un chiffre minimum et un chiffre maximum pour 1981.

#### 1° - HYPOTHESE FORTE :

**Le taux d'accroissement naturel est de 2,8 % :** ce taux représente la différence entre les naissances et les décès annuels ; il traduit donc beaucoup plus l'augmentation **actuelle** (celle de l'année 1962 par rapport à l'année 1961) que l'augmentation sur une longue période.

#### 2° - HYPOTHESE FAIBLE :

**Le taux net de reproduction est de 2 :**

C'est à dire que dix femmes seront remplacées dans une génération (un peu moins de trente ans) par 20 femmes.

Ce taux représente mieux les tendances **profondes** de l'évolution. Il correspondrait à un taux d'accroissement naturel de 2,5 % environ.

En admettant les hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations, la population du Dahomey sera donc en 1981 de l'ordre de 3.500.000 à 3.700.000 habitants. On vérifie que les deux hypothèses sont très proches l'une de l'autre, étant donné la marge d'approximation que comportent ces estimations. On peut donc conclure qu'elles sont finalement concordantes.

#### B - POPULATION ACTIVE, POPULATION D'AGE SCOLAIRE (1)

Si l'on conserve les mêmes hypothèses (sur les taux de fécondité, de mortalité, et les migrations) la structure par âge et par sexe de la population sera à peu près la même qu'en 1961, soit à peu près 20 % pour la population scolarisable et 50 % pour la population d'âge actif.

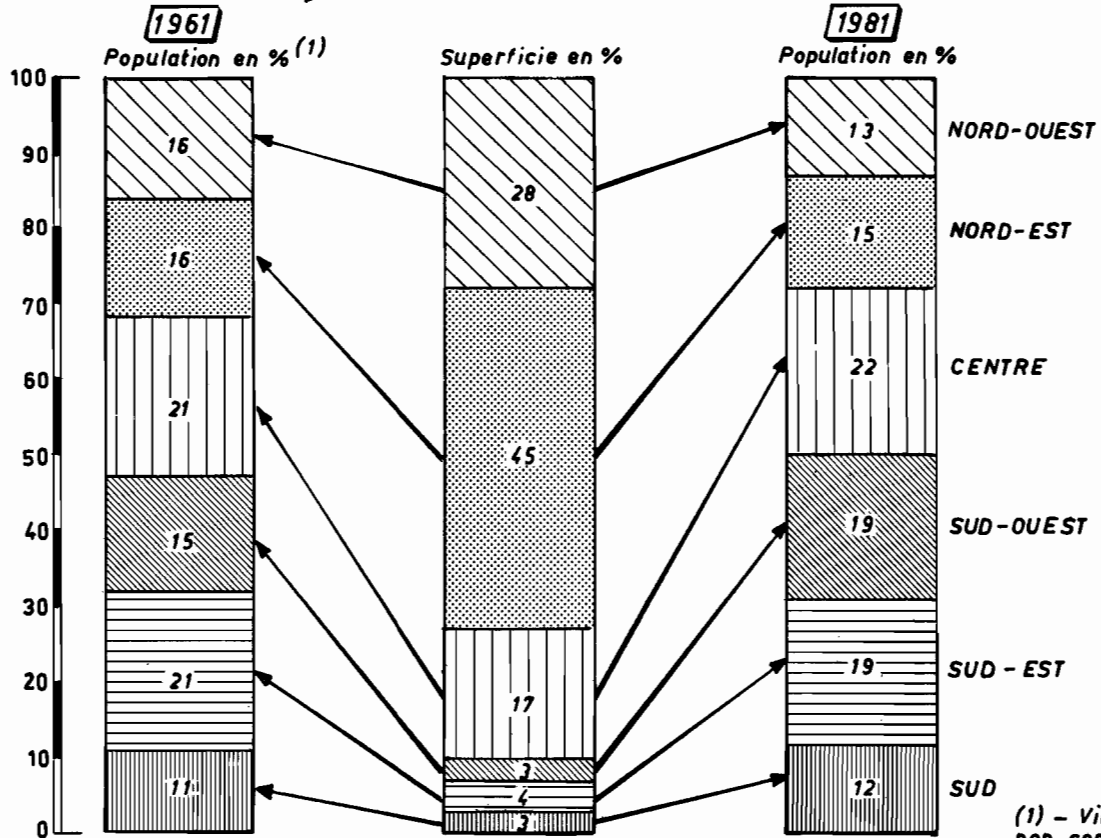
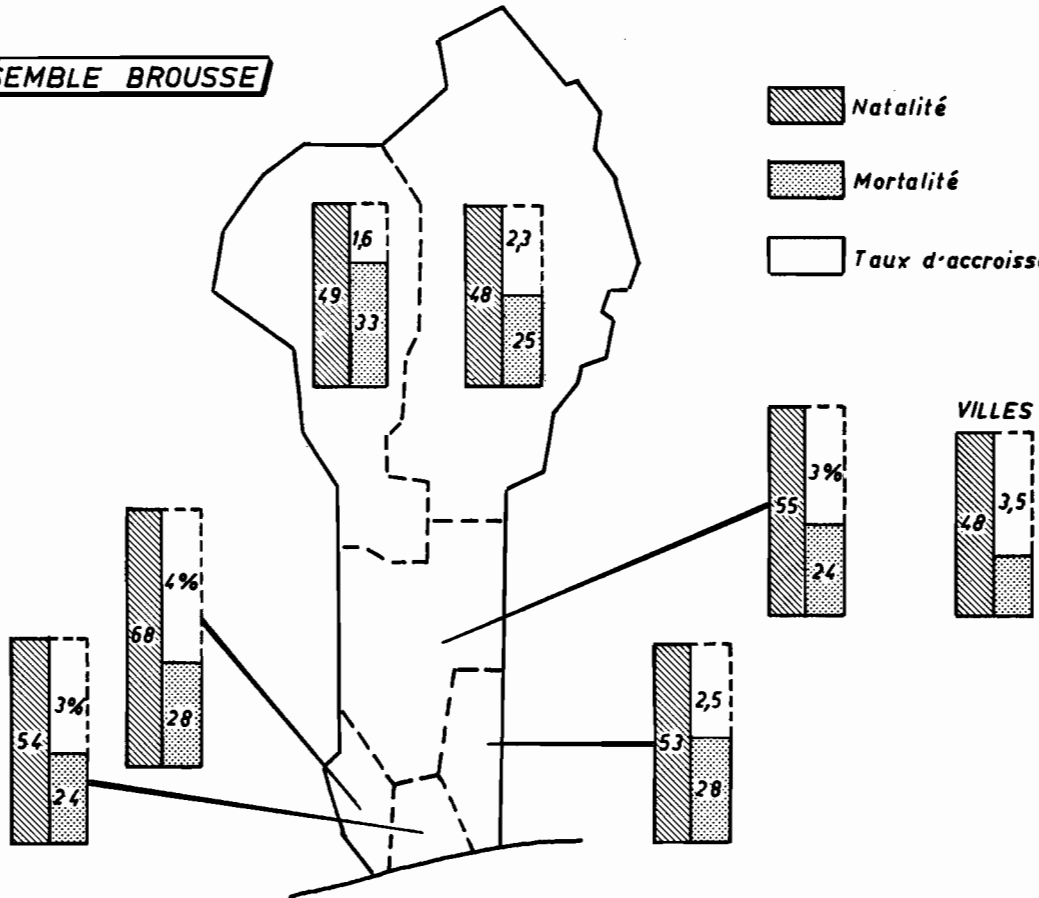
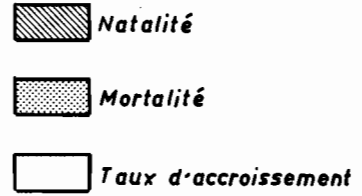
C'est-à-dire que l'on aura (dans l'hypothèse faible) en chiffres arrondis :

ANNEE	POPULATION D'AGE SCOLAIRE	POPULATION D'AGE ACTIF	POPULATION TOTALE
1961	400.000 = à peu près 20 %	1.050.000 = à peu près 50 %	<b>2.100.000</b>
1966	470.000 = " " 20 %	1.175.000 = " " 50 %	<b>2.350.000</b>
1971	520.000 = " " 20 %	1.300.000 = " " 50 %	<b>2.600.000</b>
1976	630.000 = " " 20 %	1.575.000 = " " 50 %	<b>3.150.000</b>
1981	700.000 = " " 20 %	1.750.000 = " " 50 %	<b>3.500.000</b>

(1) - Dans l'hypothèse du maintien de l'âge scolaire de 6 à 13 ans inclus.

**EVOLUTION PAR DEPARTEMENT SELON L'HYPOTHESE FORTE**

**ENSEMBLE BROUSSE**



(1) - Villes non comprises

Les problèmes posés par cette augmentation sont considérables. En effet, si l'on veut par exemple que tous les enfants d'âge scolaire soit scolarisés en 1971, il faudra que les écoles reçoivent : **520.000 élèves.**

Rappelons qu'elles reçoivent en 1961 : **96.000 élèves.**

De même, il faut que les différents secteurs d'activité, et plus spécialement l'agriculture, soient en mesure d'offrir du travail à :

**250.000 personnes de plus en 1971 qu'en 1961.**

Soit à 24 % en plus, soit encore à 5 personnes au lieu de 4 aujourd'hui.

Le chapitre III (l'activité et les emplois) a conclu sur l'insuffisance des **débouchés actuels** offerts aux personnes d'âge actif. Les quelques chiffres présentés ici montrent bien l'ampleur du problème à résoudre et son urgence.

### **C - DIVERSITE DE L'EVOLUTION REGIONALE**

Le graphique ci-contre donne une image frappante de cette diversité. On a tenu compte pour l'établir du **taux d'accroissement naturel** (c'est-à-dire l'hypothèse forte).

Cette disparité dans l'évolution soulève des problèmes qui seront examinés dans la dernière partie.

	NORD- OUEST (1)	NORD- EST (1)	CENTRE (1)	SUD- OUEST	SUD (1)	SUD- EST (1)	VILLES (2)	ENSEMBLE DAHOMÉY
Population 1961 (3)	304.000	290.500	399.000	290.000	214.000	399.500	203.000	2.100.000
Taux d'accroissement naturel	1,6 %	2,3 %	3 %	4 %	3 %	2,5 %	3,5 %	2,8 %
Population 1981 (3)	416.000	469.000	732.000	645.000	397.000	657.000	404.000	3.720.000
Supplément par rapport à 1961 (en %)	+ 37 %	+ 58 %	+ 81 %	+ 119 %	+ 81 %	+ 64 %	+ 99 %	+ 77 %

(1) Non compris Djougou, Parakou, Abomey, Cotonou et Porto-Novo.

(2) Sans tenir compte de l'apport de l'exode rural.

(3) Chiffres arrondis.



## 11ème PARTIE

### QUELQUES PROBLÈMES

La 11ème partie a évoqué un certain nombre de problèmes - Certains méritent d'être repris de façon plus détaillée, car ils représentent quelques-unes des difficultés majeures auxquelles se heurtera toute politique de développement.



## I - LES DISPARITES REGIONALES

Le tableau ci-dessous rassemble les densités actuelles et les densités probables en 1981. L'inégale répartition est flagrante, et l'aggravation de cette inégalité manifeste.

DEPARTEMENT	DENSITE 1961	DENSITE PROBABLE 1981
Nord Ouest (1)	10,0 h/km <sup>2</sup>	13,9 h/km <sup>2</sup>
Nord Est (1)	6,0 h/km <sup>2</sup>	9,7 h/km <sup>2</sup>
Centre (1)	22,7 h/km <sup>2</sup>	41,8 h/km <sup>2</sup>
Sud Ouest	76,3 h/km <sup>2</sup>	169,7 h/km <sup>2</sup>
Sud (1)	96,0 h/km <sup>2</sup>	182,1 h/km <sup>2</sup>
Sud Est (1)	98,6 h/km <sup>2</sup>	167,0 h/km <sup>2</sup>
Ensemble	18,7 h/km <sup>2</sup>	22,0 h/km <sup>2</sup>

(1) Villes comprises

à la moitié du département ; on y trouve moins de 10 habitants par kilomètre carré ; tandis que dans la palmeraie de Porto-Novo, à quarante kilomètres de là, la densité atteint 280.

La sous-préfecture d'Abomey connaît des densités du même ordre dans la palmeraie (un tiers environ de la superficie totale) et un vide presque absolu dans le reste de son territoire.

Il est curieux de constater que les zones à très forte densité ont une mortalité plus élevée que la moyenne dans une année qui paraît normale : 30 ‰ dans la sous-préfecture de Porto-Novo, 30 ‰ dans la sous-préfecture d'Aplahoue, alors que ces régions sont bien desservies en hopitaux et dispensaires. Il ne s'agit peut-être que d'une coïncidence, mais il serait très intéressant de le vérifier, par des enquêtes alimentaires en particulier.

Les disparités brutales à l'intérieur d'une même région peuvent s'expliquer de plusieurs façons : les zones vides sont des zones marécageuses, ou manquant d'eau, ou encore ravagées par les guerres pré-coloniales. Mais, souvent, les difficultés du terrain ne suffisent pas à justifier de tels contrastes.

D'autre part, à l'échelle du pays, la disparité entre un dixième du territoire qui abrite plus de la moitié de la population et les neuf autres-dixièmes crée un grave déséquilibre démographique.

Ce déséquilibre tend à s'aggraver de façon alarmante, car se sont les régions surpeuplées qui connaissent l'accroissement le plus fort. On verra plus bas qu'en outre, la population y est relativement moins mobile.

Tout ceci pose aux autorités publiques des problèmes très graves. On peut ainsi les énumérer :

- 1° - Le sol étant presque complètement approprié et exploité dans les zones à forte densité, il est nécessaire d'améliorer les méthodes culturales et les rendements.
- 2° - Il faut "récupérer" les zones voisines presque vides, ce qui pose des problèmes politiques (acceptation par les occupants actuels, mentalité de pionnier) et techniques (recherche de l'eau en particulier).
- 3° - Il faut, dans le Nord, provoquer la création de "pôles" de développement, afin d'attirer de nouveaux occupants et surtout de retenir les anciens qui (voir infra.) ont tendance à émigrer.





### A) LES MIGRATIONS INTERNES -

En dehors de celles qui aboutissent dans les villes, elles sont peu importantes. Sur l'ensemble des hommes de 15 ans et plus, en brousse, 7 % dans le Sud et 13 % dans le Nord ne résident pas dans leur village d'origine.

Les migrations vers les villes sont relativement peu importantes. Ouidah, Abomey, Djougou et Parakou ne s'accroissent guère que par un excédent des naissances sur les décès. Les apports extérieurs, à Parakou et à Djougou en particulier, proviennent essentiellement des autres villes.

Seule la ville de Cotonou attire de façon marquée les ruraux. On peut estimer le nombre des nouveaux installés entre :

**3.000 et 4.000 par an**

Avec l'ensemble des autres villes, l'exode rural doit se chiffrer au maximum à :

**5.000 personnes par an**

C'est un chiffre extrêmement faible si on le compare à celui de la plupart des autres pays d'Afrique Occidentale et d'Afrique Equatoriale. (Dakar, recensement 1955 : 231.000 habitants, recensement 1961 : 367.000 habitants).

On peut vérifier que les villes, au rythme actuel, n'absorberont qu'une très faible part de l'accroissement démographique du monde rural.

Il semble en effet que les Dahoméens, depuis quelques années se trouvent résolument vers une autre solution, celle de l'émigration.

## B - LES MIGRATIONS EXTERNES -

Les migrations sont apparues, au cours de l'enquête, comme beaucoup plus importantes que ne le laissaient prévoir les renseignements antérieurs.

Il n'est malheureusement pas possible, à partir de l'enquête de chiffrer l'importance de l'ensemble de ces migrations. Certains recoupements permettent cependant d'avancer un ordre de grandeur minimum.

Si la moitié Est du pays présente une certaine stabilité la moitié Ouest est très marquée par le phénomène.

En effet, à l'Est, les mouvements de population se limitent aux zones frontalières et en général se compensent : dans le Sud-Est en particulier, il est fréquent de voir des villages presque entiers se déplacer plus ou moins régulièrement en deçà et au-delà de la frontière.

A l'Ouest, les migrations externes se présentent vraisemblablement ainsi :

**Département du Sud-Ouest :** un peu de 10 % des hommes de 15 à 59 ans résident pour trois-quarts au Togo et un quart au Ghana. Le phénomène est particulièrement accusé pour la sous-préfecture d'Aplahoue.

Destinations principales : régions de Nuatja, Atakpamé, Palimé et Lomé au Togo.

**Département du Centre :** Les cinq sous-préfectures sont diversement atteintes ; l'émigration, nulle pour Savé et Zagnanado, touche environ un homme de 15 à 59 ans sur dix dans la sous-préfecture d'Abomey, un sur sept ou huit pour Salavou et Dassa-Zoumé. Les jeunes gens, partis célibataires, reviennent de plus en plus fréquemment se marier au pays et remmènent leur famille.

Destinations principales : villes du Sud du Ghana.

**Département du Nord-Ouest :** c'est là que les migrations présentent le plus de gravité, et plus spécialement dans la **sous-préfecture de Djougou**. Certains cantons (Bassila) voient partir un homme sur deux pour des périodes plus ou moins longues, d'autres (Penessoulou, Dompago, Bareï), un homme sur trois. De saisonnières ou provisoires, ces migrations tendent à devenir définitives, d'isolées, familiales. D'où appauvrissement très sensible du capital humain.

Dans les sous-préfectures de Boukombé et de Natitingou, les migrations vers le Togo sont compensées par des migrations en sens inverse ; il s'agit en fait de déplacements de villages Sombas, à la recherche de terres cultivables.

La sous-préfecture de Tanguieta offre plus d'une analogie avec celle de Djougou.

Destinations principales : Zones cacaoyères du Ghana.

L'enquête a révélé un nombre d'absents au Ghana de l'ordre de la dizaine de milliers. Les résultats du recensement général du Ghana permettront sans doute de préciser ce chiffre, vraisemblablement sous-estimé par l'enquête.

Il y a là un très grave problème, dans la mesure où :

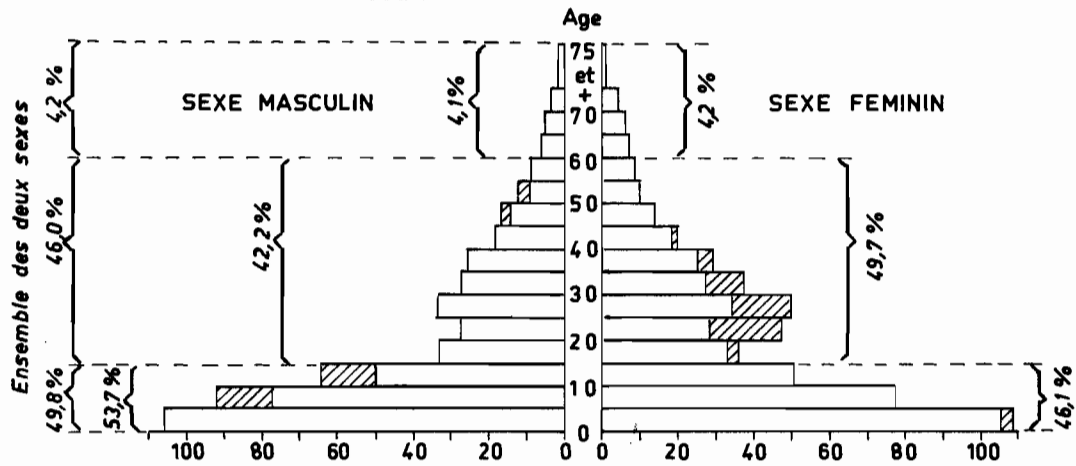
1/ La tendance à l'émigration familiale (l'homme emmenant ses femmes et ses enfants) et prolongée, voire définitive, se préciserait,

2/ Une partie seulement des gains est rapatriée au Dahomey,

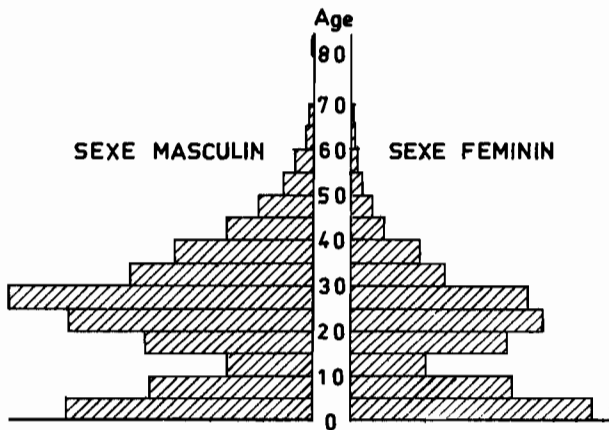
3/ Le développement de l'émigration fera disparaître des éléments jeunes et dynamiques, laissant à la charge de ceux qui restent une proportion accrue de jeunes enfants et de vieillards.

# REPARTITION COMPAREE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION DES VILLES D'AFRIQUE NOIRE

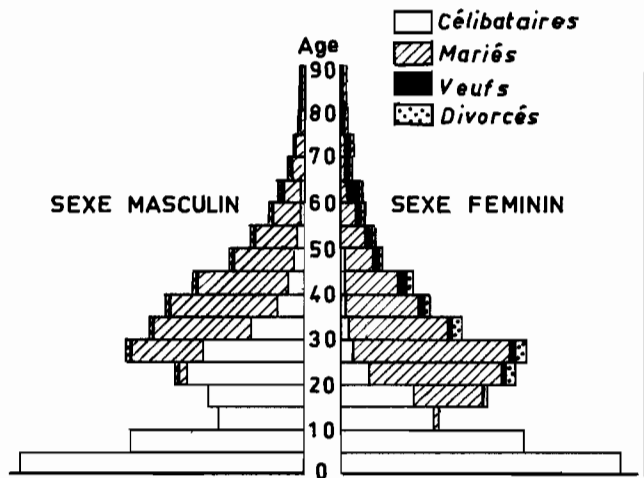
## ENSEMBLE DES VILLES DU DAHOMEY



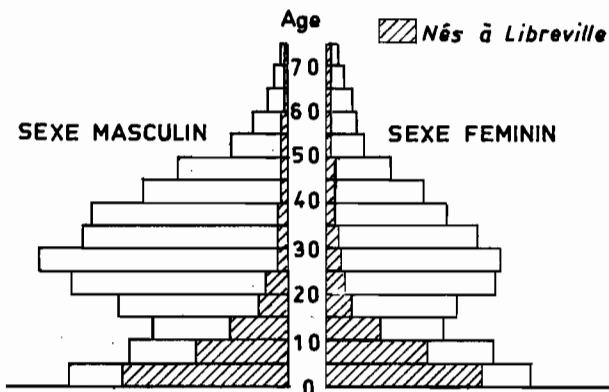
## ABIDJAN 1955



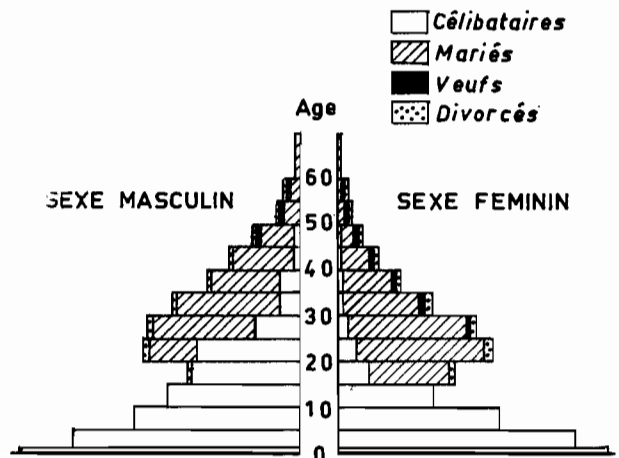
## DAKAR 1955



## LIBREVILLE 1960-61



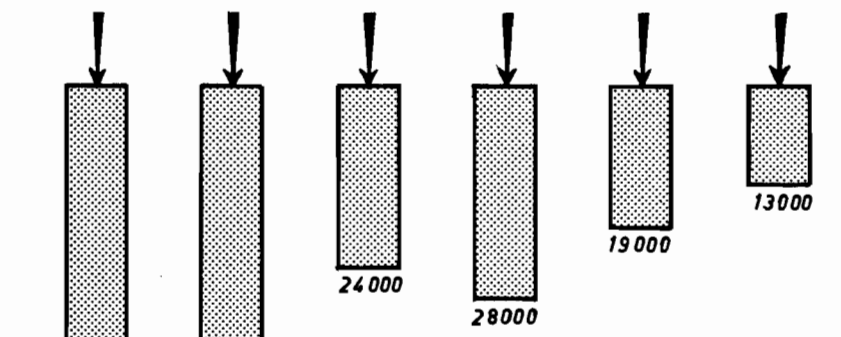
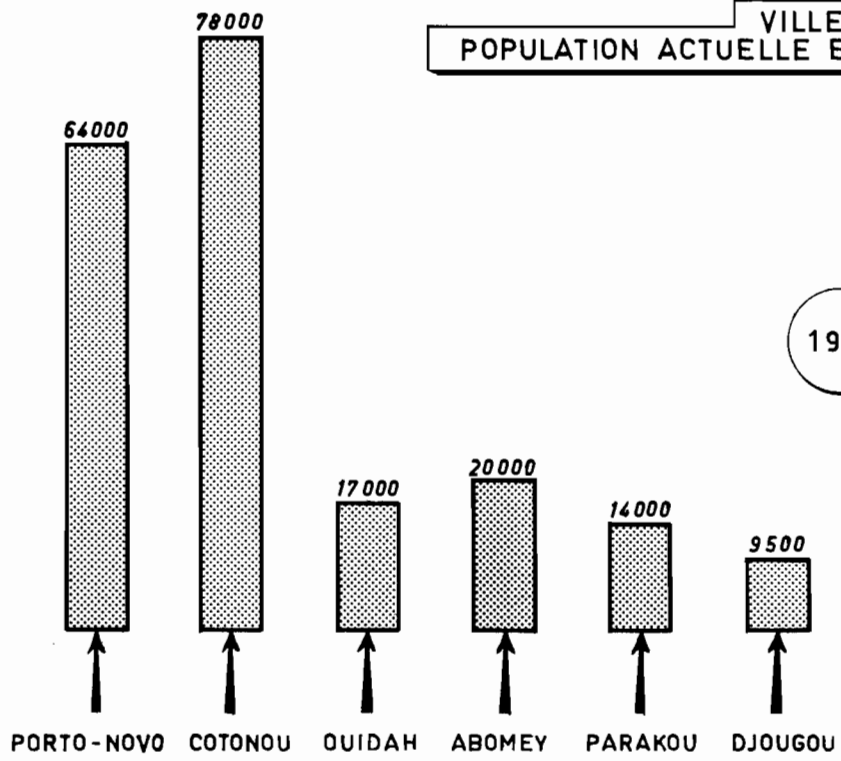
## POINTE-NOIRE 1958





VILLES  
POPULATION ACTUELLE ET PREVISION POUR 1971

1961



1971

HYPOTHESE MAXIMUM  
(Taux d'accroissement et exode rural constants)

se tenir au niveau de 17 à 18‰, c'est-à-dire nettement au-dessous du taux général du Dahomey, indiquant par conséquent une situation sanitaire meilleure.

## 2° - CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

L'ensemble des données précédentes permet de penser qu'à la différence de la plupart des autres pays africains, le phénomène urbain n'a pas pris au Dahomey un rythme explosif.

- 1 - Il existait, dès avant la colonisation, une civilisation semi-urbaine : Ouidah, Abomey, Porto-Novo et les grandes villes du pays Yorouba voisin (Ibadan, Ifé) en sont de bons exemples.
- 2 - Il n'y a pas eu de "boom" économique susceptible d'attirer des immigrants en masse. Aussi n'y a-t-il jamais eu exode rural accéléré vers les villes.
- 3 - Il n'y a jamais eu rupture entre l'immigrant et son milieu d'origine, du fait que le plus souvent les immigrants sont venus avec leur famille (femmes et enfants) ; celle-ci contribue à maintenir étroits les liens avec le village, et la transition d'un mode de vie à l'autre est rendue moins brutale.

En résumé la formation des villes a été assurée de façon assez régulière et sociologiquement non destructive.

Il ne se présente donc pas au Dahomey les graves problèmes suscités par la création désordonnée, hâtive et sans transition sociologique d'énormes ensembles urbains. Cela ne signifie par que les villes dahoméennes n'ont pas leurs problèmes.

## 3° - PROBLEMES (1)

Le taux d'accroissement naturel des villes est très élevé, de l'ordre de 3 % par an, ce qui fait

**un doublement en 24 ans environ**

Si l'on ajoute (voir plus haut) qu'environ 5.000 personnes par an se dirigent vers les villes, on obtient un taux d'accroissement de 5 %. Soit si l'exode rural n'était freiné,

**un doublement en 15 ans environ**

En fait, l'exode rural se dirige essentiellement vers Cotonou. On peut admettre que pour les autres villes, seul se manifesterait l'accroissement naturel (2).

Par conséquent : ( doublement en 25 ans environ pour toutes les villes  
{ sauf Cotonou  
( doublement en une douzaine d'années pour Cotonou

Or, cela représente pour Cotonou la nécessité d'offrir en moyenne 2.000 emplois nouveaux au total dans chacune des prochaines années.

Rappelons qu'en 1961, on pouvait estimer le nombre permanent des chômeurs à 2.000 environ.

Les termes du problème sont donc clairs :

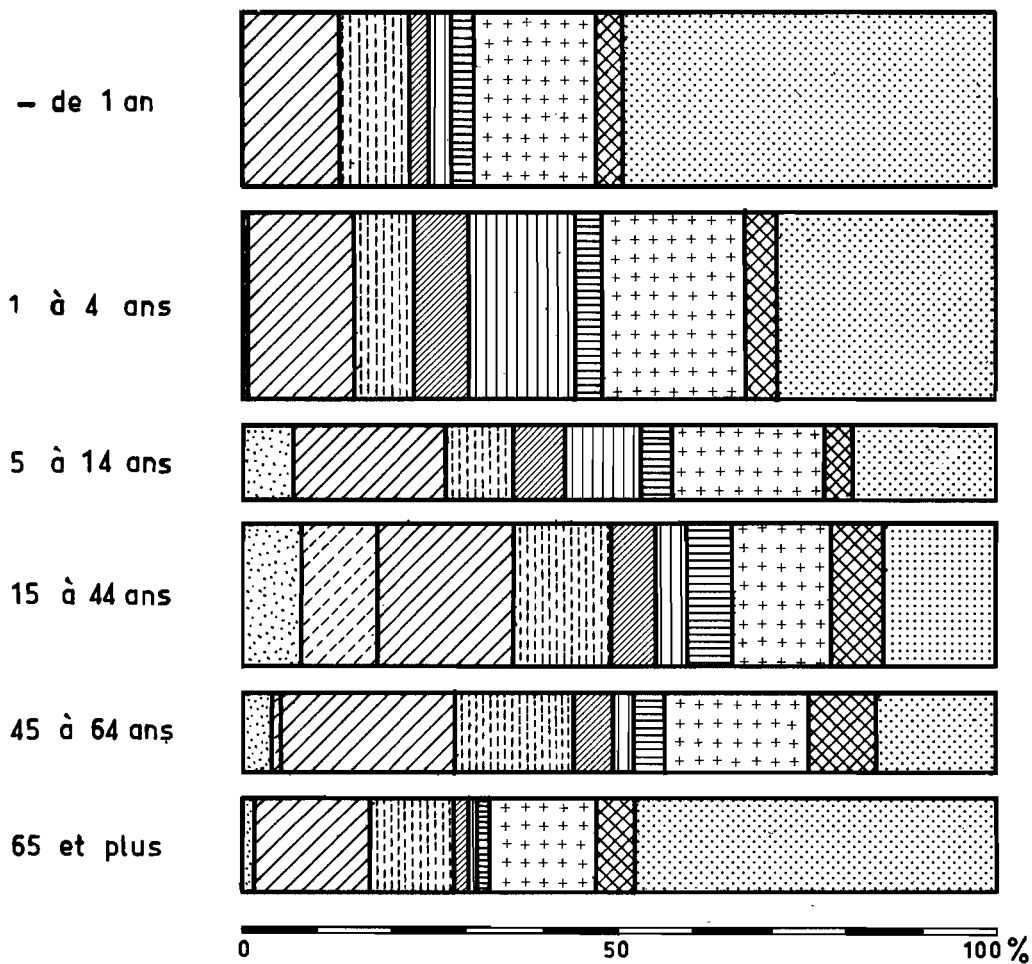
- 1 - Assurer dans les villes un accroissement des emplois plus rapide que celui de la population (accroissement naturel),
- 2 - Empêcher, dans un délai rapproché, l'afflux de ruraux vers Cotonou d'excéder les possibilités d'emplois, et pour cela développer les possibilités d'emplois en brousse (développement de l'agriculture et d'un artisanat moderne).


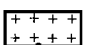





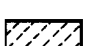
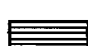

(1) Nous avons retenu les hypothèses les plus fortes d'accroissement.

(2) Encore cela n'est-il pas sûr pour des villes comme Ouidah et Abomey, dont les habitants émigrent volontiers vers d'autres villes (Cotonou, Lomé, Accra).

## DECES SELON L'AGE ET LA CAUSE

( Ensemble du Dahomey )  
( Pour 1000 du total )



- |   |                              |   |                             |
|---|------------------------------|---|-----------------------------|
|  | <i>Signes digestifs</i>      |  | <i>Fièvres</i>              |
|  | <i>Signes pulmonaires</i>    |  | <i>Divers</i>               |
|  | <i>Signes cardiaques</i>     |  | <i>Indéterminé</i>          |
|  | <i>Maladies infectieuses</i> |  | <i>Causes obstétricales</i> |
|  | <i>Signes nerveux</i>        |  | <i>Accidents</i>            |

**NOTE :** La largeur des bandes est proportionnelle au nombre de décès de chaque tranche d'âge.



## IV - PROBLEMES SANITAIRES

Quelques données sur la mortalité en relation avec la santé publique.

- Dans l'ensemble du Dahomey, près de la moitié des personnes décédées à moins de 5 ans.

### REPARTITION DE 1.000 DECES SELON LE GROUPE D'AGE DES DECEDES

AGE	BROUSSE NORD	BROUSSE SUD	ENSEMBLE RURAL	VILLES	ENSEMBLE DAHOMEY
moins d'un an	183	255	232	286	229
1 - 4 ans	248	258	251	256	251
5-9 ans	82	58	66	104	68
10 - 14 ans	42	22	28	48	29
15 - 44 ans	188	185	186	203	187
45 - 64 ans	134	99	110	65	108
65 et plus	123	129	127	138	128
Ensemble	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>

- Dans la plupart des pays, c'est surtout la diminution de la mortalité dans les premières années de la vie qui contribue à l'abaissement de la mortalité générale. C'est là un fait important pour le choix entre différentes politiques sanitaires. On va donc essayer de préciser pour chaque groupe d'âge les causes de décès.

#### *1 - Principales causes de décès :*

- a) la méthode : on a procédé lors de l'enquête à un interrogatoire systématique des familles concernant les personnes qui y sont décédées au cours des 12 derniers mois.

Les réponses obtenues ne valent évidemment pas un diagnostic médical mais elles présentent un intérêt certain lorsque la maladie porte un nom vernaculaire connu (sappata, la variole), ou lorsqu'elles indiquent des symptômes précis (toux, diarrhée, jaunisse.....).

On peut rapprocher ces renseignements de ceux obtenus dans d'autres enquêtes (Sénégal et Haute-Volta) et à titre indicatif seulement (les données n'étant pas comparables) de ceux de la France par exemple, où il existe un enregistrement systématique des causes de décès.

- b) Les principales causes de décès.

Les deux tableaux ci-après donnent les principaux résultats :

**PROPORTION DES PRINCIPALES "CAUSES" DE DECES  
(pour 1.000 décès de tous âges)**

CIRCONSTANCES DU DECES	DAHOMÉY	HAUTE-VOLTA	VALLEE DU SENEGAL	FRANCE
	1960-61 ensemble	1960 MILIEU RURAL	1956-57 MILIEU RURAL	1957 ENSEMBLE (1)
Morts violentes ou accidentelles :	*/..	*/..	*/..	*/..
Suicide .....	€	€	-	14
Homicide .....	2	1	-	2
Route .....	4	1	(5)	16
Morsure de serpent .....	11	4	-	-
Autre .....	13	7	15	37
Ensemble .....	30	13	21	69
Complications obstétricales :				
Complication grossesse .....	3	5	(3)	-
Complication accouchement .....	16	13	21	-
Ensemble .....	18	19	24	1
Diarrhée .....	53	176	97	-
Maux de ventre sans diarrhée .....	97	56	36	-
Toux .....	71	95	76	-
Coqueluche .....	7	28	16	1
Fièvre et accès palustre .....	158	108	133	-
Méningite .....	3	44	58	0,2
Rougeole .....	33	181	241	1
Variole .....	32	-	-	-
<b>Nombre total des cas étudiés .....</b>	<b>2.914</b>	<b>2.582</b>	<b>382</b>	<b>528.229</b>

(1) selon la cause du décès

**PRINCIPALES CAUSES DE DECES (pour 1.000 décès de tous âges) AU DAHOMÉY  
SELON LE MILIEU GEOGRAPHIQUE**

CAUSES DE DECES	Ensemble Dahomey	MILIEU RURAL				Centres urbains
		Ensemble	Nord	Sud	Centres (1) secondaires	
Diarrhée .....	53	53	52	53	48	48
Maux de ventre (sans diarrhée) .....	97	97	146	74	45	87
Toux .....	71	73	89	66	30	26
Accès palustre .....	72	71	41	85	62	87
Autre fièvre .....	86	82	85	81	214	165
Variole .....	32	33	25	37	77	9
Rougeole .....	33	33	80	11	6	35

(1) Chefs-Lieux de sous-préfecture dotés d'un équipement hospitalier.

La proportion d'accidents semble plus importante au Dahomey qu'en Haute-Volta. En revanche, il semble que le nombre de femmes décédées à l'occasion d'un accouchement soit du même ordre de grandeur (2 % environ) dans les trois pays africains, et atteint un niveau très élevé par rapport aux pays où la plupart des accouchements sont médicalement contrôlés (France, 0,1 %).

Les diarrhées, qui causent 5 % des décès sont inégalement réparties entre les âges ; la mortalité est plus élevée entre 1 mois et trois ans. Les décès à l'occasion de diarrhées sont plus nombreux dans les villages (5,3 %) que dans les villes et les centres secondaires (4,8 %), plus nombreux en Haute-Volta (17,6 %) qu'au Dahomey, plus nombreux dans le Nord pendant la saison sèche que pendant la saison des pluies. L'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'évacuation des matières usées demeure donc un problème important de santé publique.

Le terme "maux de ventre sans diarrhée" recouvre sans doute une trop grande diversité d'affections pour qu'on puisse utiliser ce renseignement. On peut constater cependant que ces maux de ventre sont deux fois plus fréquents dans le Nord (15 %) que dans le Sud (7 %), et qu'ils diminuent sensiblement pendant la saison des pluies.

Les décès avec toux (7 %) semblent plus fréquents à partir de l'âge de 30 ans, dans le Nord que dans le Sud, en brousse qu'en ville et, en ce qui concerne le Nord, pendant la saison sèche.

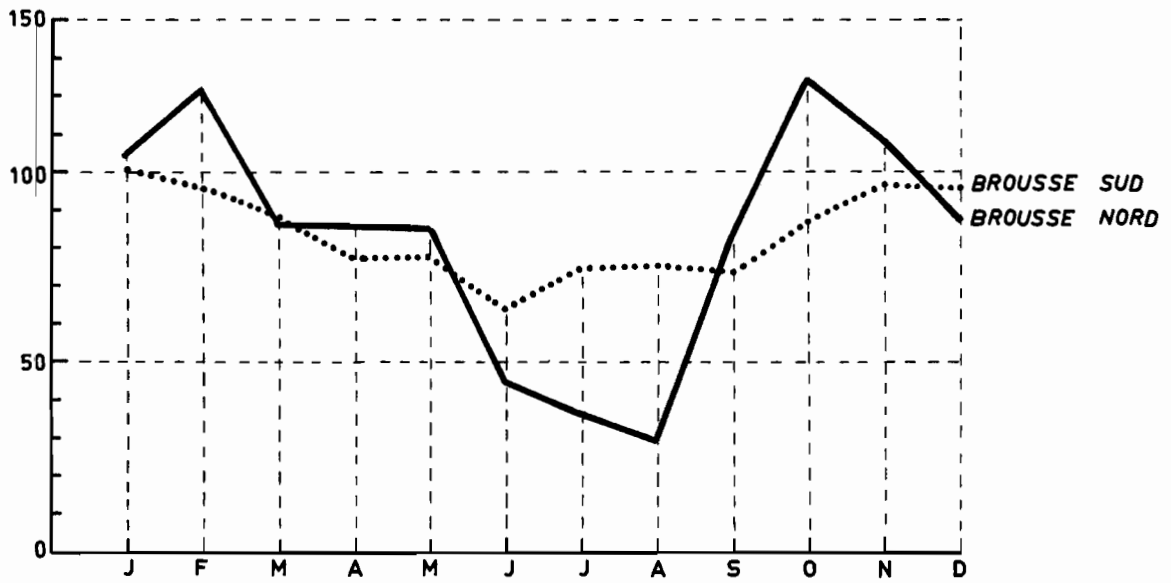
Parmi les fièvres, la moitié des réponses suggèrent un accès palustre (8,5 % dans le Sud, 4 % dans le Nord), avec plus forte proportion chez les enfants que chez les adultes.

Enfin, parmi les maladies infectieuses endémiques, on notera surtout l'importance de la variole (3,7 % dans le Sud, 2,5 % dans le Nord, et proportions nettement plus fortes pour les enfants de 5 à 10 ans) dans une année où il ne semble pas y avoir eu d'épidémie. La plus faible proportion de décès par variole dans les villes (1 %) pourrait être due aux progrès de la vaccination quant à la rougeole elle cause aussi de nombreux ravages (8 % des décès dans le Nord, 1 % dans le Sud) ; il semble qu'elle obtient son maximum chez les enfants de trois ans, et qu'elle sévit surtout en saison sèche.

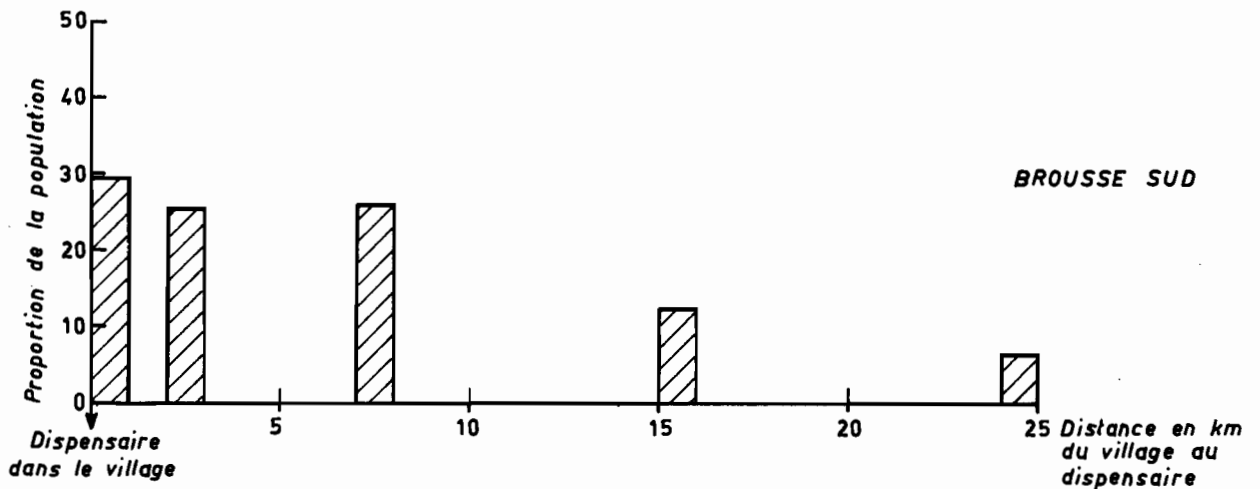
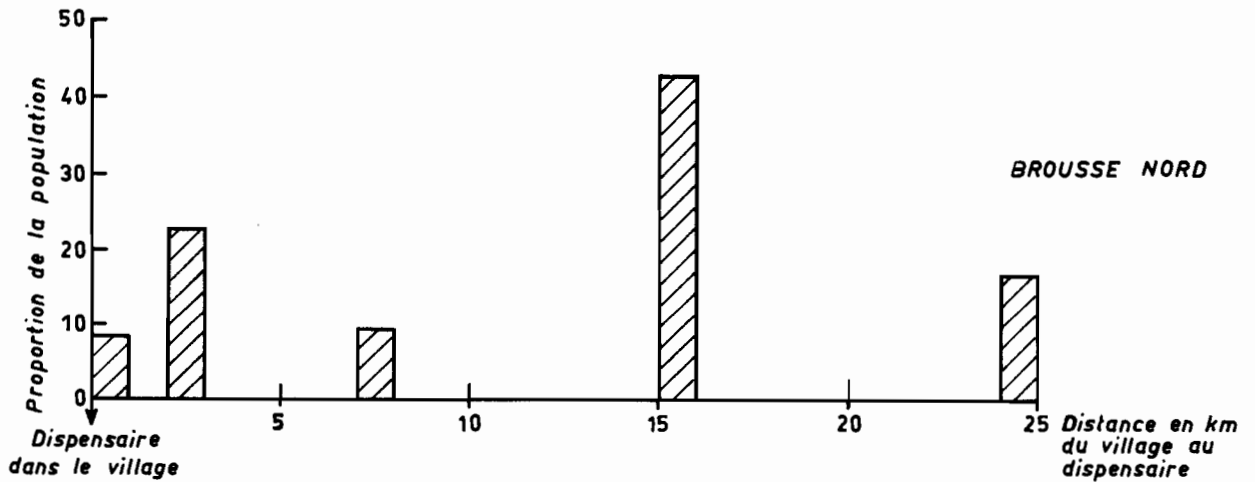
## 2 - Influence du milieu

La variations saisonnières de la mortalité sont nettement marquées, avec un minimum au Nord comme au Sud vers les mois de Février à Août, c'est-à-dire pendant la saison des pluies. Il est possible que ces différences soient liées en partie à la période de soudure qui précède la récolte. L'amplitude est d'ailleurs moins grande dans le Sud où il y a plusieurs récoltes dans l'année. Mais on a vu plus haut une certaine influence de la saison des pluies sur des maladies comme la rougeole, ou les affections intestinales (meilleur approvisionnement en eau).

**REPARTITION DE 1000 DECES SELON LE MOIS DU DECES**



**REPARTITION DES VILLAGES (en %) SELON LEUR SITUATION PAR RAPPORT AU DISPENSAIRE LE PLUS PROCHE**



Le milieu humain joue un rôle non négligeable : Les habitants des villes et des centres secondaires, qui possèdent un équipement hospitalier (médecins, sages femmes, lits d'hospitalisation...) jouissent d'un niveau de vie supérieur à celui des ruraux.

En milieu rural, la proximité du dispensaire est un élément intéressant à considérer. A cet égard la situation est nettement plus favorable dans le Sud que dans le Nord, où la population est très dispersée. Dans le Sud, 80 % de la population se trouve à moins de 10 km du dispensaire, dans le Nord 40 % seulement. On a trouvé pour le Sud, une certaine liaison entre la proximité du dispensaire et la mortalité ; celle-ci augmentant à mesure que s'accroît la distance du village au dispensaire.

DISTANCE DU VILLAGE AU DISPENSAIRE	MORTALITE GENERALE * / ..	MORTALITE INFANTILE * / ..
Dispensaire dans le village .....	21	100
" à moins de 5 km .....	28	90
" de 5 à 10 km.....	26	120
" à plus de 10 km .....	29	123

D'après l'expérience acquise dans d'autres pays, on peut penser que l'éducation sanitaire de la population, complétant l'action du dispensaire et des prospections de masse, contribuera efficacement à l'abaissement de la mortalité, surtout dans les villages qui, à cause des distances plus ou moins grandes des centres de soins, bénéficient plus difficilement des secours de la médecine.



## V - LES SOUS-PREFECTURES "SOMBAS"

Le graphique placé en tête de ce rapport donne les principaux résultats démographiques pour chaque département. Une région cependant mérite que l'on s'y arrête plus longtemps.

Dans l'ensemble des sous-préfectures de Natitingou et de Boukombé la mortalité atteint un taux de 39 %. La densité est de 40 en moyenne, dans un pays accidenté. Densité exceptionnelle pour le Nord (5 dans le Nord-Est 11 dans le Nord-Ouest), et qui correspond certainement vu la pauvreté des sols, à une surpopulation effective.

Il semble en effet que la population souffre de sous-alimentation chronique, qui devient aiguë au moment de la soudure (voir les conclusions de l' "Etude agronomique de Boukombé", M. GILLAIN - SERESA, Avril 1961).

La mortalité de 1960-1961 (année de bonnes récoltes) ne doit pas être considérée comme constante ; on se trouverait ici en présence d'une population encore soumise à un cycle analogue à celui que connaissaient autrefois les pays européens : période d'expansion démographique suivie d'années de disettes et d'épidémies ramenant brutalement la population à un niveau compatible avec les ressources agricoles.

Les programmes de rénovation des sols, de l'avis même de leurs promoteurs, resteront insuffisants. Dans ces conditions, il conviendrait sans doute d'encourager et de faciliter des mouvements de population vers des terres voisines, plus riches et moins peuplées.

Ceci suppose en particulier une préparation psychologique du Somba, qui répugne à quitter ses terres.





## CONCLUSION

Les conclusions fondées sur une première enquête sont toujours délicates, car on manque de points de comparaison. Cependant, l'enquête de 1961 a permis de dégager quelques données démographiques de base très importantes, qui se résument autour de la constatation suivante :

Accroissement très rapide de la population (doublement en 26 ans). L'essentiel des problèmes qui se posent au Dahomey résulte directement de cette constatation.

Mais, si l'enquête démographique a permis de dégager ces problèmes et d'en montrer de façon précise l'ampleur, il reste bien des points à éclaircir.

Ainsi, des enquêtes régionales sur le budget et l'alimentation aideraient à définir s'il y a surpopulation ou risque réel de surpopulation dans les zones densément peuplées. Une étude approfondie sur l'émigration permettrait sinon de l'arrêter, du moins de l'organiser de la façon la plus économique pour le pays (par le rapatriement des gains en particulier). Des études permanentes sur les possibilités d'emploi dans les villes seraient également fort utiles.

Mais surtout, il conviendrait, en instaurant progressivement un état civil effectif sur l'ensemble du territoire, de vérifier ou de corriger au fur et à mesure les conclusions de la présente enquête.

